

Aspremont
Bonson
Castagniers
Châteauneuf-Villevieille
Colomars
Drap
Duranus
Falicon
La Roquette-sur-Var
La Trinité
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens

Sivom Val de Banquière



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Petite Enfance - Animation du Territoire - Social - Formation
Reseau Parentalité - Accueil spécifique - Environnement et sécurité
Travaux - Transition Numérique
Communication - Budget

2022

SIVoM Val de Banquière
21 boulevard du 8 mai 1945 - 06730 Saint-André de la Roche
Tél : 04 92 00 50 50 - www.sivomvaldebanquiere.fr



LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39, impose aux établissements publics et syndicats intercommunaux, l'élaboration d'un rapport d'activités destiné à informer les élus et les administrés des communes adhérentes sur l'ensemble des actions réalisées, leurs objectifs, leurs coûts et leur impact.

Le rapport présente le fonctionnement de nos services et leur gestion quotidienne des compétences statutaires du Syndicat. Il permet de prendre connaissance de la diversité de nos actions et du dynamisme de notre intercommunalité. Ce document est un outil indispensable pour les communes qui composent le SIVOM. C'est aussi une porte d'entrée idéale pour toute personne qui voudrait découvrir ce qu'est et ce que fait le SIVOM Val de Banquière.

L'année 2022 a été marquée par la sortie de la crise sanitaire et l'entrée dans une période d'inflation qui a eu de forts impacts sur notre budget.

2022 est également l'année durant laquelle le retrait de La Trinité de notre Syndicat est devenue concrète en générant une réorganisation de nos services. Elle était indispensable pour que les choix des uns ne pénalisent pas les autres.

Malgré tout cela, nous pouvons nous féliciter d'avoir su garder le cap que nous nous sommes fixés il y a presque 30 ans : assurer des services publics de qualité et de proximité au bénéfice d'une population de 47 000 âmes. Comme à son habitude, notre Syndicat a su s'adapter et évoluer en permanence.

Pour l'ensemble du travail accompli en 2022, Je vous remercie mes chers collègues Maires, les Vice-Présidents, les membres du bureau, tous les délégués siégeant au sein des différentes instances, ainsi que toutes nos équipes pour leur investissement constant et leur esprit d'initiative et d'innovation.

MERCI À TOUS !

Jean-Jacques Carlin

Président du Syndicat

PETITE ENFANCE	4
CRÈCHES	5
HALTE GARDERIE	44
RELAIS PETITE ENFANCE	45
LUDOTHÈQUE	48
PSYCHOLOGUE	51
.....	
ANNIMATION DU TERRITOIRE	54
FORMATION	57
ENFANCE	59
JEUNESSE	86
SÉJOURS	95
ACTIVITÉS SPORTIVES	102
.....	
ACCUEIL SPÉCIFIQUE	115
.....	
RESEAU PARENTALITÉ	117
.....	
SOCIAL	134
.....	
MAINTIEN A DOMICILE	138
ESPACE SOCIAL ET FORMATION	146
MAISON FRANCE SERVICE	155
.....	
CENTRE DE FORMATION	164
.....	
ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ	173
.....	
MARCHÉ/ TRAVAUX	176
.....	
TRANSITION NUMÉRIQUE	182
.....	
COMMUNICATION	186
.....	
BUDGET	193

PETITE ENFANCE



Le Pôle Petite Enfance du SIVOM Val de Banquière maillant l'ensemble du territoire est organisé comme suit :

- **9 établissements multi-accueil,**
- **1 halte-garderie,**
- **1 jardin d'enfants**
- **Soit 313 places** en accueils collectifs proposées sur le territoire.

L'accueil au domicile soutenu et encadré par le Relais Petite Enfance est assuré par **140 assistantes maternelles agréées** sur l'ensemble du territoire soit :

- **394 places à temps complet,**
- **27 places à temps partiel,**
- **8 places en périscolaire.**

Sont également proposées :

- **2 ludothèques intercommunales** avec un nombre total de 267 heures d'ouverture.

Ces services contribuent chacun avec sa spécificité, à l'accompagnement des familles et jouent un rôle de soutien dans les situations de prévention, de vulnérabilité ou encore de handicap.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS:

- **604 enfants accueillis (*)** dont :
 - ⇒ 27 enfants avec un Projet d'Accueil Individualisé (PAI° (*) ;
 - ⇒ 27 accompagnements spécifiques (intervention de la psychologue Petite Enfance et/ou institutions partenaires) (*) ;
 - ⇒ 48 enfants dont les parents sont en insertion professionnelle (*) ;
 - ⇒ 10 enfants dans le cadre d'un accueil d'urgence (*).

(*) totaux sans les données communiquées par la crèche de La Trinité

PETITE ENFANCE

2] Les CRECHES

CRÈCHE « LES POUSSINS CÂLINS » D'ASPREMONT

Présentation:

Adresse : 650 Route de Tourrette-Levens – 06790 Aspremont

Date d'ouverture : Février 2020

Agrément : 12 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 29 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	23
Tourrette-Levens	5
Castagniers	1

LES FAITS MARQUANTS 2022:

La journée sans jouet :

La journée sans jouet a été organisée au mois de juin 2021. En 2022, nous avons le souhait de la reproduire, mais nous n'en avons pas eu l'occasion. Elle sera reprogrammée en 2023.

Le projet Petite Parenthèse :

Dans le cadre du projet intercommunal d'accompagnement à la parentalité, nous avons choisi de faire intervenir Maï BOULOM, éducatrice en environnement, membre de l'association On Sème Ensemble. C'est tout naturellement que nous nous sommes tournées vers cette intervenante, la crèche s'orientant vers un projet autour de l'écologie.

Nous avons pu bénéficier de trois séances en avril, mai et septembre, durant lesquelles les familles ont pu profiter d'un moment privilégié avec leur enfant, à la crèche.

Maï a pu proposer différentes séances d'éveil sensoriel à la nature : plantations, bacs sensoriels, peinture naturelle corporelle, instruments de musique, ...



La fête intercommunale a eu lieu le 14 mai 2022. Les auxiliaires et la CAP PE se sont associées à l'équipe du Relais pour proposer un atelier « Jouer sans jouet » qui a très bien fonctionné. Nous avons réutilisé les constructions effectuées pour notre journée sans jouets de 2021.

La cuisinière a pris part à l'atelier de tous les cuisiniers du SIVOM Val de Banquière. Elle était positionnée au découpage des fruits et légumes. Leur atelier a très bien fonctionné également, les enfants se sont appliqués à découper accompagnés de leurs parents. Ils se sont bien régalez ensuite.

La directrice a pris part à un atelier à visée informative pour les parents, sur les nanoparticules et perturbateurs endocriniens. Différentes pièces de la maison étaient représentées avec les différents endroits où peuvent se cacher perturbateurs endocriniens et nanoparticules. Des alternatives étaient proposées afin de limiter au maximum leur exposition.

Le projet jardinage :

En plus des séances de Petites Parenthèses, nous avons choisi de faire intervenir Maï BOULOM sur d'autres séances.

Les familles étaient également conviées.

Nous avons eu l'occasion de planter des fruits, des légumes et même des fleurs afin de végétaliser un peu l'environnement de la crèche.

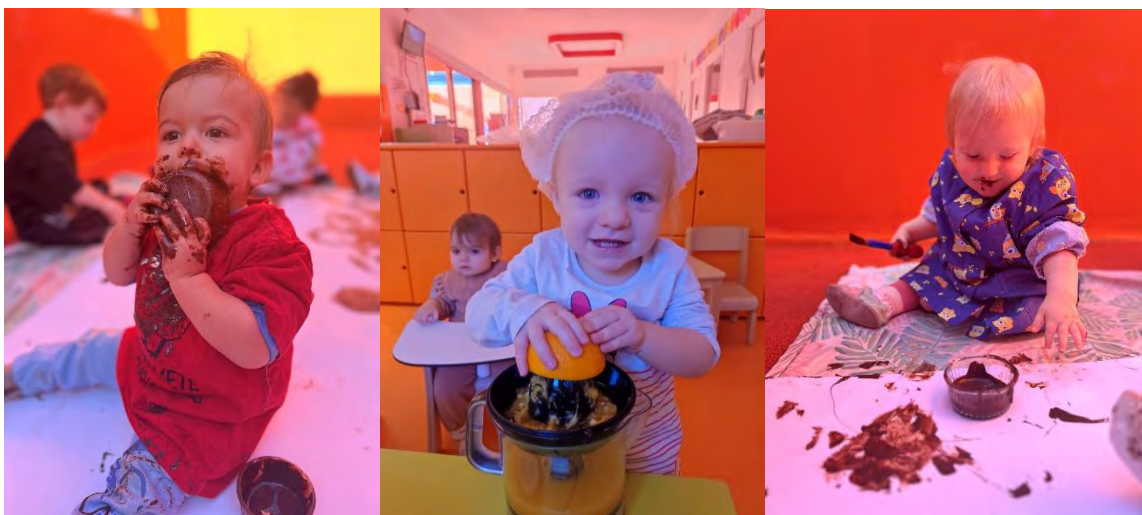
Ces plantations ont été faites en pots et en jardinières.

Au-delà des compétences en termes de motricité fine que cela leur a fait développer, nous avons à cœur de les éveiller à la nature, à la transformation des graines jusqu'à la floraison puis la consommation, tout en prenant soin et en arrosant régulièrement. C'est un projet qui évolue au fil des semaines.

La semaine du goût :

Cette année pour la semaine du goût, chaque jour était consacré à une couleur : lundi le blanc, mardi le rouge, mercredi le vert, jeudi l'orange et vendredi le marron.

Concernant les activités : lundi nous avons concocté des petits pains en atelier pâtisserie, mardi nous avons fait une dégustation de grenade, mercredi nous avons proposé des imagiers de fruits et légumes, jeudi nous avons mis en place un atelier jus d'orange pressé, et vendredi nous avons fait de la peinture avec du chocolat, quel régal !!! Cette semaine était riche en découverte !



Le projet pâtisserie :

Nous avons décidé de ritualiser les ateliers pâtisseries avec les enfants tous les mercredis : découverte du goût, des textures, ... cet atelier réjouit beaucoup les papilles au moment de la préparation, mais également au temps du goûter lorsque vient le temps de déguster !



Projet Babygym :

Les séances de babygym ont toujours lieu environ 2 fois par mois, le mardi matin, dans le complexe sportif derrière la crèche. Mais cette année, l'éducateur sportif du SIVOM Val de Banquière venant mener l'atelier a changé. Nous avons accueilli Nicolas. Nolwenn, CAP Petite Enfance de la crèche continue à mener le projet, accompagnée par les auxiliaires également présentes avec les enfants à ces séances.



Projet passerelle :

Le projet passerelle est un projet intercommunal réalisé sur plusieurs crèches du SIVOM dont la crèche Les Poussins Câlins. Le but de ce projet est de permettre aux enfants et à leur famille de se familiariser avec le passage à l'école maternelle.

Ces visites ont été organisées pour les enfants allant à l'école d'Aspremont. Sandra VISSIAN a pris en charge le projet et organisé les visites. Pauline THABOURIN s'est mise en lien avec la directrice de l'école maternelle de la Prairie à Aspremont afin de planifier les visites.

Deux professionnelles ont accompagné chacune deux enfants à l'école, en passant par le chemin du Campoun. Ils ont donc pu visiter les locaux de l'école ainsi que la cour de récréation. Ils se sont rendus dans les salles de classe pour passer un petit moment avec le maître des petits moyens et la maîtresse des petits grands, accompagnés tous deux de leur ATSEM. Puis ils ont visité les sanitaires et le dortoir. Ils ont également passé un temps dans la cour de récréation, avant de revenir déjeuner à la crèche



La fête de fin d'année :

La crise sanitaire étant majoritairement derrière nous, nous avons pu organiser une fête afin de clôturer cette fin d'année.

Nous avons fait appel à une décoratrice qui nous a gracieusement redécoré la cour de la crèche.

Nous avons également fait appel à une photographe qui a pu immortaliser ce moment pour les familles.

Différents ateliers ont été mis en place par l'équipe : la pêche aux canards, un atelier maquillage et un atelier chamboule tout. La cuisinière avait servi un très beau buffet pour régaler petits et grands.

C'était un beau moment de partage entre professionnelles, enfants et familles.



Projet Langue des signes pour bébés :

La langue des signes bébé, ce sont des signes issus de la langue des signes française, adaptés à la pratique des tout-petits. Ce projet a pour but de limiter les frustrations chez des enfants qui n'ont pas encore acquis la parole ou sont en phase d'acquisition de celle-ci. L'apprentissage des signes se fait très progressivement (un à 2 signes par semaine maximum), en lien étroit avec les familles. Nous échangeons avec elles au cours des transmissions et/ou par mail autour de ce projet et à l'aide d'outils que nous avons créé (livrets avec signes, affiches, ...). Les premiers signes enseignés sont principalement des signes liés à des besoins primaires (manger, boire, changer la couche, ...) mais également des émotions afin de pouvoir limiter les frustrations et donc les pleurs, les cris, ...

Le projet commence doucement à être mis en place grâce au fait qu'une professionnelle supplémentaire a été formée en plus de la directrice. Mais toute l'équipe n'est pas encore bien à l'aise avec le projet. Quelques signes sont instaurés, notamment autour du repas : « encore » est plutôt bien connu. Des comptines sont également signées.

Projet autour de l'écologie et de la protection des personnes et de l'environnement :

L'équipe paramédicale du SIVOM Val de Banquière a eu l'occasion d'échanger et de travailler autour de la protection des personnes et de l'environnement. Cela a débuté par des formations de quelques agents sur les perturbateurs endocriniens, les nanoparticules, une sensibilisation « écolo-crèche » puis différents ateliers menés par le Centre de Découverte du Monde Marin. Ces ateliers portaient sur les thèmes

suivants : l'alimentation, les contenants alimentaires, les ondes électromagnétiques, la qualité de l'air intérieur, les perturbateurs endocriniens et les produits en contact avec la peau.

L'idée étant de partir du projet « Les 1000 premiers jours de vie » afin de sensibiliser le plus grand nombre sur les effets néfastes de l'environnement sur notre santé et notamment celles des plus petits.

Dans chaque crèche, grâce à ces ateliers, et plus particulièrement à la crèche Les Poussins Câlines, nous nous efforçons d'aller chaque jour un peu plus loin dans le projet :

- En faisant le tri sélectif et en faisant prochainement poser un composteur par la Métropole en lien avec la mairie d'Aspremont
 - En achetant davantage de jouets dans des matériaux plus durables et moins nocifs pour la santé (en bois par exemple et moins en plastique)
 - En utilisant des cosmétiques les plus naturels possible pour la peau des enfants (savon pour le change, liniment bio, crème solaire bio ...)
 - En achetant du linge certifié GOTS ou bio
-
- En utilisant majoritairement de la vaisselle en verre, en inox
 - En cuisinant plus de bio, majoritairement local. Il est imposé un minimum de 50% du repas bio. Nous aspirons à aller bien au-delà. A défaut, nous commandons du labellisé.

— CRÈCHE « LA BARBOTEUSE » DE CASTAGNIERS

Présentation:

Adresse : 4648 Route de la Loubière – 06670 Castagniers

Date d'ouverture : 1991

Agrément : 23 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 11

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 58 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	5
Castagniers	21
Saint-Blaise	24
Saint-Martin-du-Var	3
Tourrette-Levens	2
Levens	3
La Roquette-sur-Var	1

LES FAITS MARQUANTS 2022:

Pour 2022 l'équipe propose aux enfants **un projet sur les 5 sens**:

Au quotidien et en équipe pluridisciplinaire, nous proposons des activités afin de stimuler et développer les 5 sens des enfants (sentir, toucher, goûter, voir et écouter). Des activités sensorielles sont mises à disposition des enfants qui curieux viennent volontiers expérimenter (massage, ambiance Snoezelen, saveurs et textures variés au menu....).

Une fois par mois une conteuse vient nous faire rêver, c'est l'occasion de partager avec les enfants et leur famille une expérience sensorielle. Le cuisinier participe au projet en proposant avec l'équipe des ateliers culinaires, pâtisserie, boulangerie aux enfants. Quel plaisir de pétrir, goûter, sentir le pain cuirmais aussi de partager avec ses compères.

Le projet pédagogique de la crèche est toujours basé sur l'accueil individuel de l'enfant dans le collectif.

Différentes activités et parcours psychomoteurs sont proposés, selon son besoin l'enfant est libre de choisir son activité afin de répondre à ses envies du moment.

Bien plus que d'accompagner à l'autonomie, il nous paraît important de favoriser la confiance en soi de l'enfant: permettre aux enfants de faire seul quand il se sent capable.

De plus, l'écoute des émotions et des besoins physiologiques permettent à l'enfant de se sentir soi-même.

Mise en place d'un compagnon thérapeutique:

Après plusieurs observations et concertations d'équipe, il nous a paru nécessaire de mettre en place un soutien sur le groupe des grands de la maison bleue. En effet, un enfant présentant un trouble du développement avait besoin d'une présence individuelle afin de lui permettre de réguler et de mieux vivre ses émotions.

Cet accompagnement mis en place a permis à l'enfant de prendre confiance et de vivre plus sereinement son accueil à la Barboteuse.

Le compagnon thérapeutique, un étudiant en psychologie (master) a pris sa place dans l'équipe de la Barboteuse. Le suivi de l'enfant et le positionnement des adultes ont été travaillés ensemble en réunion, afin de permettre à chacun de se positionner et d'accompagner du mieux que possible l'enfant.

Au quotidien, cette cohésion a permis d'avoir un regard différent et bienveillant, l'équipe a profité de la présence du compagnon pour poser des questions sur leurs pratiques. Des actions ont été mises en place auprès d'autres enfants surtout lorsqu'elles étaient en difficulté.

Accueil de la Nouvelle Éducatrice de Jeunes Enfants :

Le départ inattendu de l'éducatrice adjointe de direction Madame GARABEDIAN Cathy, au retour des vacances de Noël 2021, a déstabilisé le fonctionnement de l'équipe en début 2022 et jusqu'en juin en attendant le recrutement de la nouvelle éducatrice.

En attendant, durant 6 mois, une réorganisation du planning des diplômées a été nécessaire afin d'assurer la continuité de direction.

Une nouvelle éducatrice, Madame FERRERO Célia est arrivée au sein de l'équipe en juin 2022.

Accueil de la nouvelle Auxiliaire de puériculture:

Après 20 ans d'exercice à la Barboteuse, Madame ANGLADA Nadine est partie à la retraite. A la rentrée de septembre, une auxiliaire de puériculture est venue au sein de l'équipe de la Barboteuse elle rejoint l'équipe des bébés.

La rentrée 2022/23 commence avec une nouvelle équipe.

Chacun reprend ses repères et apprend à travailler avec l'autre.
Les projets pourront se construire ensemble en favorisant les échanges, partages et toujours en répondant aux besoins des enfants et des familles.

— CRÈCHE « LES P'TITS BOUTS » DE COLOMARS

Présentation:

Adresse : 10 Chemin du Génie – 06670 Colomars

Date d'ouverture : 2003

Agrément : 25 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 13

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 55 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	3
Colomars	46
Tourrette-Levens	2
Saint-Blaise	1
La Roquette-su-Var	1
Castagniers	1
Saint-André de la Roche	1

LES FAITS MARQUANTS 2022:

Enfin une année qui recommence normalement !!! Oublié le masque !place aux vraies interactions entre adulte et enfant !!

Nous avons fait le choix, cette année, de travailler avec une professionnelle en langues de signes pour les bébés, Danaé Zongo.

Elle interviendra régulièrement tout le long de l'année.

DANAE ZONGO : Formée par le centre de formation PI-SOURDS langue des signes situé à Nice, elle a le plaisir de pouvoir animer des ateliers Langue des signes française (LSF) pour les parents accompagnés de leurs enfants. C'est en effet un moyen de communication non verbale que les bébés apprécient beaucoup en attendant de pouvoir communiquer par la parole. Passionnée par les langues d'une manière générale, la langue des signes est une grande richesse : imagée, vrai et sincère. C'est une langue qui ne passe pas par quatre chemins, qui est sans sous-entendu et qui nécessite d'être accompagnée par le regard et expressions du visage. Les bébés apprécient de pouvoir communiquer avec leurs corps et peuvent commencer à reproduire les signes dès l'âge de 8 mois.



Pourquoi signer avec son enfant ?

Tout d'abord, la gestuelle c'est naturel chez l'enfant. C'est avec son corps que le bébé cherche à communiquer : mouvements particuliers, expression du visage, sourires, gazouillis, mimiques etc... C'est sa façon à lui d'envoyer des signaux subtils afin de renseigner son entourage sur ses besoins, son bien-être, ses émotions et ses sensations. En grandissant, l'enfant maîtrise de mieux en mieux ses muscles des bras et des mains. Il est naturellement attiré par les mouvements ou gestes que vous faites devant lui. Il imite les gestes simples liés à notre code culturel de communication exemples de gestuelles : il tend les bras pour être porté, il fait les marionnettes, bravo, oui et non avec la tête, au revoir, chut..., envois des baisers, pointe du doigt les objets sur lesquels il souhaite attirer l'attention.



Alors pourquoi ne pas lui fournir d'autres signes et élargir son vocabulaire ?

Un enfant a mille choses à dire. Les mots arrivent en général vers 18/24mois alors que les signes, eux, apparaissent dès 8 mois car ils sont plus faciles à reproduire. Signer peut alors permettre à l'enfant de communiquer avec son entourage et éviter les frustrations. Les ateliers « langues des signes avec bébé » feront découvrir les atouts fantastiques de la communication gestuelle avec l'enfant à travers les signes de la vie quotidienne, les histoires et comptines.



Nous avons pu exposer les dessins des enfants à la mairie de Colomars, pour un vernissage avec les parents, les écoles, et les professionnels



La fête de carnaval, déguisements à la crèche et déambulation dans les rues du village avec les écoles de Colomars, les parents, les professionnelles, grosse bataille de confettis !!!!



Recherche des chocolats de paques dans le jardin et dégustation



Nous avons organisé une réunion avec les parents, la directrice de l'école, les élus petite enfance et la psychologue de la crèche pour faire un point sur la rentrée scolaire. Le projet passerelle cette année, est maintenu et nous avons pu emmener les enfants, deux fois chacun, par petit groupe, pour visiter l'école et passer un peu de temps dans la classe avec la maitresse et l'atsem.



La fête de fin d'année : avec Danaé, intervenante en langue des signes. Les parents ont été invités pour partager un moment de comptines mimées et signées avec leurs enfants et un buffet festif.



A l'occasion du festin de Colomars, les fifres et les tambours se sont invités à la crèche pour le plaisir des petits et des grands

Fête de la citrouille :

Gentils déguisements et menu tout orange



Une journée cocooning tous en pyjama !!

Prendre un peu de temps tout en douceur pendant une journée à Colomars.

Fête de Noël :

Le calendrier de l'avent a été ouvert tous les jours du mois de décembre avec surprises à l'appui !! Et les enfants ont bénéficié d'un bon repas de Noël, avec un petit cadeau pour chacun

Le père Noël a fait une petite apparition pour nous chanter quelques comptines pour le plus grand plaisir des petits comme des grands, un moment de magie de Noël.



Nous avons proposé un spectacle aux enfants avec Bruno Desbiolles de la compagnie be : l'îlot aux sons L'idée que l'on peut incarner la musique, elle est en nous, et tout autour de nous." B. Desbiolles.

Il traverse les mers, les océans, il danse avec les vagues, et arrive enfin sur un îlot. Peu à peu, le son de ses pas, le souffle de sa respiration, le timbre de sa voix, les mouvements de son corps donnent cœur, vie et rythme à l'îlot.

Ils ne font plus qu'un ne sachant qui guide l'autre. Et nous voilà nous aussi entraînés, acteur-trice-s de leur création musicale.

Un univers où tout est musique et où la liberté prend tout son sens. Le corps, le souffle et la voix et le cœur en sont l'essence et le socle. A la fois percutants et susurrés, ils sont générateurs d'une infinité de sons et d'émotions. L'îlot devient un environnement expérimental sonore infini.

Une poésie musicale, colorée et créative qui laisse une large place à l'imaginaire, nous sommes prêt-e-s pour le voyage !!



Les livres, les histoires, comptines, ont toujours une place très importante, tous les jours des ateliers sont proposés et nous avons aujourd'hui, une belle bibliothèque à proposer aux enfants.

Les ateliers cuisine :

Il est proposé régulièrement une fois par semaine et à l'occasion des anniversaires. En cuisine tous les sens sont en éveil, touché, malaxé, transvasé, cassé, versé, coupé, Sentir, goûter, explorer les textures et la diversité des saveurs...



Le potager :

Il a toujours beaucoup de succès, les enfants aiment beaucoup manipuler, arroser, sentir, et nous participons au concours de la mairie de Colomars pour le plus beau jardin ou potager et nous avons déjà gagné des prix !!!



1000 premiers jours de la vie de l'enfant :

En lien avec le projet des 1000 premiers jours de vie de l'enfant , il existe un engagement de l'ensemble de l'équipe de la crèche face au respect de l'environnement et des conditions d'accueil de l'enfant par des gestes éco responsable, (tri sélectif, peu de papier, plus de tissu, gâteau fait maison, 50% de bio, limiter les emballages, retirer les bouteilles d'eau et utiliser celle du robinet....)

Café des parents

Reprise de ces rencontres informelles entre parents professionnels enfants autour d'un petit déjeuner.

Livres

Les livres, les histoires, comptines, ont toujours une place très importante, tous les jours des ateliers sont proposés et nous avons aujourd'hui, une belle bibliothèque à proposer aux enfants.

Projet petites parenthèses

Maï BOULOM, éducatrice en environnement propose diverses « animations nature », adaptées aux enfants de 0 à 3 ans.

Le fil conducteur de ces ateliers reste l'approche artistique et créative qui permet aux participants de s'exprimer, en utilisant des matériaux naturels ou recyclés. Ces activités pourront alors être reproduites à la maison, en famille, pour poursuivre dans une démarche écologique et ludique.

À travers les ateliers menés dans le cadre des petites parenthèses, notre objectif est d'une part de sensibiliser petits et grands à l'écologie, avec une approche artistique créative et ludique.



D'autre part, il s'agit de créer un échange entre les participants, une entraide entre frères et sœur / parents et enfants pour aboutir à la réalisation d'une œuvre commune.

Les participants sont également invités à explorer, toucher, sentir les différentes matières naturelles ou issues de recyclage, l'occasion d'éveiller les 5 sens des petits comme des grands dans une ambiance familiale et détendue.

Il s'agit par ailleurs de donner l'envie aux familles de s'inspirer et poursuivre ce type

d'atelier à la maison.

Plusieurs interventions ont réuni parents, enfants et professionnels autour de ce thème si important de la nature et ainsi participer à des échanges et des expériences, riches et nouvelles.



CRÈCHE « LI CALINOUS » DE LA TRINITÉ

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olive – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 2011

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 22

DONNÉES NON COMMUNIQUÉES

CRÈCHE « LA RITOURNELLE » DE LEVENS

Présentation:

Adresse : Rue Robert Préaud – 06670 Levens

Date d'ouverture : 2006

Agrément : 30 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 16

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 81 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Levens	71
La Roquette-sur-Var	1
Saint-André de la Roche	1
Duranus	1
Falicon	2
Tourrette-Levens	3
Saint-Blaise	2

LES FAITS MARQUANTS 2022:

Projet Permaculture : l'écologie au cœur de notre démarche éducative :

Nous avons choisi de travailler en lien avec L'association O.S.E de Maï BOULOM comme chaque année. C'est un projet riche de sens pour la crèche La Ritournelle, car il s'inscrit dans notre dynamique écologique et dans la continuité de l'utilisation de notre bac de compostage (utilisé par le cuisinier et ensuite, le compost est ajouté à nos bacs de plantation.) Cela nous permet d'utiliser un engrais naturel et de réduire considérablement les déchets de la cuisine.

Maï connaît également très bien le fonctionnement de la crèche ainsi que nos pratiques et connaît les enfants grâce à la continuité de ce projet depuis plusieurs années. Rappelons que nous avons accueilli l'enfant de Mai à la crèche et avons accompagné à l'époque cette maman dans son projet de formation de permaculture. Cette continuité est pour nous très importante et nous sommes ravies que son travail puisse bénéficier aujourd'hui à l'ensemble du SIVOM.

Nous sommes continuellement au travail et en lien avec Maï afin d'améliorer nos pratiques et de permettre aux enfants de plus en plus d'autonomie quant au cycle de plantation (semis, rempotage, plantations, achat de nouveaux bacs, arrosage et entretien, puis récolte) Ces moments autour de la nature sont d'une grande richesse et participent à l'éveil et à l'épanouissement des enfants.

Projet Petite Parenthèse :

Ce projet regroupant toutes les crèches du SIVOM Val de Banquière a été affiné afin que les professionnels organisent les séances de l'intervenant autour de la parentalité avec des horaires et un aménagement de la crèche correspondant aux disponibilités des familles. La Ritournelle a proposé 3 dates de rencontre : Maï de l'association O.S.E a donc été présente en tant qu'intervenante extérieure pour la crèche et également inscrite au sein du **projet Petite Parenthèse** dans lequel nous avons fait intervenir les parents comme le projet initial le prévoit.

Cela nous a permis d'avoir des temps forts avec les parents, mais également sans eux concernant le jardinage à la crèche.

Nous avons également demandé à avoir accès au jardin en bas pour les événements avec les parents et Maï. L'autorisation avait été donnée par la Mairie de Levens et a permis de faire évoluer le projet.

Ces moments de partage avec Maï et les familles nous ont donné l'occasion de présenter Maï aux familles et ainsi de faire découvrir ce qu'elle nous propose depuis plusieurs années (bacs sensoriels, peinture colle naturelle, peinture végétale...). Ces opportunités de rencontres ont été un vrai succès, beaucoup de parents étaient au rendez-vous !

Espace « parents »

Nous avons aménagé un espace « informations pour les parents » à l'entrée de la crèche. Il a pour objectif de renseigner les familles sur les informations pédagogiques et médicales :

- de diffuser les dates des séances parents-enfants (baby gym, musique, contes...)
- De communiquer par des flyers et affichages les actions menées par le SIVOM Val de Banquière (rencontre/débats organisés par le réseau parentalité, programmes et horaires des LAEP, manifestations concernant la petite enfance,...).
- D'informer sur les missions et les moments de présence à la crèche de la psychologue du service petite enfance du SIVOM Val de Banquière.
- De proposer aux parents des articles sur différents thèmes concernant l'enfance (le langage, l'acquisition de la propreté, la communication non-violente, la motricité libre...) qu'ils peuvent emmener chez eux.
- Affichage préventif sur les maladies, l'alimentation, les maux d'hiver et les soins quotidiens...

Ces articles sont parfois des occasions d'échanges entre parents et professionnelles ou entre les différentes familles.

Projet Photos :

Nous nous attachons à afficher des photos très régulièrement des enfants dans les services, sur les murs de la crèche. Cela permet à l'enfant et à la famille de sentir qu'ils sont les bienvenus, et que l'enfant, puisse se voir en photo, se sente comme chez lui. Cela favorise aussi le langage, l'enfant peut ainsi raconter sa journée à son parent et son parent le visualisera beaucoup mieux.

Cela participe au lien de confiance établi avec les familles mais qu'il faut entretenir au quotidien.

Cela permet enfin de rendre compte du travail effectué par les professionnelles prenant soin des enfants en valorisant leurs actions et leurs propositions en direction des enfants.

Les parents peuvent récupérer les photos où seul leur enfant apparaît.

Des dossiers sont créés dans l'ordinateur au nom des enfants, et les photos sont restituées chaque fin d'année aux familles pour garder un souvenir de leur passage à la crèche.

Levens'art :

Nous participons chaque année au projet Levens'art, porté par une maîtresse de l'école St Roch de Levens. Un thème nous est proposé et nous pouvons y participer en fonction des compétences des enfants. L'objectif étant de fédérer les familles du village autour de l'Art et de nous inscrire dans un projet de partenariat.

Les fêtes de l'année

Le thème de l'année choisi était la Nature. Nous avons ainsi suivi un fil conducteur toute l'année et proposé des ateliers éducatifs en fonction de ce thème en essayant de faire participer les familles. Cette année, nous avons également renouvelé notre participation à Petite Parenthèse, comme expliqué plus haut.

Nous avons réalisé des affiches avec les photos des enfants et les professionnelles avaient pu écrire un petit mot afin de marquer leur rencontre et leurs souvenirs de cet enfant à la crèche. Les parents ont été très touchés de cette attention individuelle.

Présentation:

Adresse : 33 Boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2000

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 23

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 107 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-André de la Roche	79
Tourrette-Levens	3
Falicon	5
La Trinité	8
Saint-Blaise	1
Drap	1

LES FAITS MARQUANTS 2022:

Notre démarche de ne plus nommer les groupes mais les salles de vie a été initié en 2021, En 2022-2023 : L'équipe à orienter son choix vers les fruits : l'orangerie accueille donc les enfants les plus jeunes, tandis que la palmeraie et le petit bois accueille les moyens et les plus grands.

Tout au long de la saison, les enfants profitent de ces univers. Cela donne des repères aux enfants mais aussi à l'équipe et aux parents. Ces thèmes permettent aux parents de s'investir dans la vie de la crèche en apportant des objets et des idées en lien.

Cela permet également aux équipes de se dynamiser, trouver des nouvelles idées, de se fédérer ... L'objectif est d'apporter une vraie cohésion d'équipe et une cohérence dans les pratiques professionnelles.

Les projets d'ouverture vers l'extérieur :**Le projet Babi gym**

Les enfants ont pu profiter de la Babi gym tout au long de l'année, accueillis par Fabien, éducateur sportif. Trampoline, modules, poutres, barres n'ont plus de secrets pour les enfants !



Le projet Médiathèque : Tous les mercredis matin (10h -10h45), un groupe d'enfants se rendait à la médiathèque de Saint André pour profiter des livres de l'établissement et favoriser ainsi le travail de partenariat du territoire. Depuis le début de la pandémie en mars 2020, nous avons suspendus le projet. En effet, le lieu est ouvert au public au même moment donc pour éviter tout brassage avec le public extérieur, nous n'avons pas encore réouvert le projet mais le projet repart début 2023.

Le projet « partenariat avec un intervenant extérieur » à la crèche :

- Maï Boulom

Depuis 2 ans, nous effectuons un partenariat avec **Maï Boulom, Éducatrice en environnement** et membre de l'association « On Sème Ensemble », qui travaille également avec la crèche de Levens, le foyer d'accueil médicalisé et quelques écoles du territoire. Plutôt habituée à des projets potagers, plantation, permaculture. Nous avons cherché ici des propositions différentes, adaptées aux plus petits. L'idée est de faire venir le jardin dans nos locaux. Nombre d'entre nous vivons en appartements et ne jouissons pas forcément de jardin ou d'accès direct à la nature. Or, ce lien avec elle est essentiel pour l'être humain. Il est de nos missions de proposer aux enfants que nous accueillons un accès aux éléments de la nature en cette période difficile et ainsi leur permettre de jouer dans un environnement un peu plus naturel, essentiel à leur équilibre. Nous effectuons des séances avec elle tout au long de l'année pour végétaliser au maximum notre crèche et créer des coins de nature.

- **Fatihah, Conteuse de la compagnie « conte sur moi »**

Nous avons également fait appel à une conteuse cette année. Fatiha conteuse professionnelle, vient à la crèche nous raconter des histoires et nous chanter des chansons pour le plus grand plaisir des enfants ! Elle n'a pas besoin de décor, sa prestance suffit à captiver son public. De plus, de nombreuses surprises sont cachés dans son panier ! Un vrai moment suspendu !



Les projets à l'intérieur de la crèche

⇒ **L'AUTONOMIE :**

Depuis quelques années, l'équipe travaille ses pratiques autour de l'autonomie de l'enfant : dans le jeu, le repas, la sieste, l'habillage et le déshabillage, le soin et même la gestion de leurs émotions. C'est aussi ça être « Autonome ». La capacité à être acteur de son jeu est tout aussi primordiale. Les jeux sont à disposition des enfants pour qu'ils aient le choix de



répondre au plus près à leurs besoins. Des pôles d'explorations sont organisés et explorables librement. Autour des repas également, les enfants peuvent se servir les aliments et aussi, grâce à des petites carafes, se servir à boire ...

⇒ « **LA LIBRE CIRCULATION** » : A la grenouillère, nous travaillons depuis plusieurs années sur le décroïsonnement dans la crèche, la mobilité des enfants entre les différents services, qui permet à l'enfant d'être autonome sur le choix de son jeu. Le décroïsonnement est important car il invite, également, les enfants à créer des interactions avec les enfants des autres sections. Ils découvrent du nouveau matériel pédagogique (nouveaux jeux) et retrouvent certains espaces connus (plaisir des années passées). De même, à l'occasion de ces échanges, les enfants apprennent à respecter les plus jeunes ou les plus grands. Les fratries peuvent jouer ensemble et les plus grands peuvent s'amuser à « jouer au bébé ». Des réunions interservices sont organisées régulièrement pour s'ajuster au projet tout au long de l'année.

En janvier 2020, nous avons commencé « l'itinérance ludique » que nous appelons libre circulation à la crèche. En effet, nous nous inspirons de « L'itinérance ludique », pédagogie mise en place par Laurence Rameau. Elle s'articule autour de trois grands principes :

- **La libre circulation des enfants dans la crèche** : En fonction de l'architecture et des contraintes de la crèche (escaliers ...), les enfants circulent comme ils le veulent à l'intérieur de la crèche.
- **La création d'univers ludiques** : L'idée n'est plus de parler d'ateliers ou même d'activités. Dans l'itinérance ludique on parle « d'univers ludiques » valables pour des enfants de tous les âges. « On met alors en place un univers ludique autour du carton et un autre autour du ménage par exemple »,

- **L'enfant, auteur de son jeu** : Grâce aux différents objets ludiques fournis, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire.

Certains vont explorer la texture du carton, d'autres vont faire l'expérience du contenu et contenant en entrant dedans et en en sortant »¹

Cependant, nous avons dû mettre en stand-by cette expérience en raison de la pandémie de COVID 19, le mélange entre les groupes d'enfants étant prohibé pour limiter les risques de transmission du Virus. Cependant, dès que cela sera possible, nous recommencerons !

Après 3 ans de pause, nous avons repris le projet fin 2022 et nous l'espérons pour très longtemps.



¹ Extrait de l'article « les pros de la petite enfance, L'itinérance ludique : une pédagogie au service des plus petits » rédigé par Laure MARCHAL

⇒ **L'ÉCOLOGIE** : Nous avons également poursuivis nos efforts sur la sensibilisation à l'environnement, malgré notre régression due à la pandémie. Nous sommes engagées à travailler sur notre impact environnemental. Nous avons continué à travailler nos pratiques en cuisine, avec des menus composés à 50% de produits issus de l'agriculture biologique. Nous trions également les déchets dans la cuisine et dans le reste de la crèche. Même les enfants trient leur pot de yaourt !

Nous n'utilisons plus d'eau en bouteille, néfaste pour l'environnement et pour la santé, nous privilégions l'eau du robinet, contrôlée chaque jour par la régie eau d'azur.

Les produits d'entretien sont désormais en grande majorité éco-labélisés et nous avons diminué la quantité utilisée et l'achat des produits est plus réfléchi. En période épidémique, nous renforçons évidemment notre nettoyage quotidien avec des produits virucides.

Désormais, même nos achats de jouets sont réfléchis écologiquement-parlant (jeux en bois, éco-responsables). Les équipes utilisent des matériaux recyclés (bien désinfectés par les parents et par les équipes).

La vaisselle a également été changée. Désormais, plus de plastique dans les assiettes. Tout est en verre trempé. Nous avons quand même fait le choix d'agir de façon réfléchie suite à la pandémie, notamment en créant des essuies mains à usage unique lavable à l'aide de nos anciennes serviettes, le lavage de mains étant très important dans cette période. Il nous semble important d'encourager ce genre de démarches afin de ne pas oublier « l'affaire du siècle ».

⇒ **LA SEMAINE SANS JOUETS :**

Nous proposons depuis 2 ans une « semaine sans jouets » à la crèche ... mais pas sans jeux ! La question du jeu est centrale dans notre crèche, ainsi que celle de l'écologie. Ce projet qui s'inscrit durant « la semaine européenne du développement durable » qui a lieu chaque année en Europe et où de nombreuses écoles participent. Pourquoi pas nous ?

Il est de notre responsabilité de proposer des jouets de qualité et de s'autoriser à sortir des sentiers battus de l'industrie du jouet. Ils peuvent nous enfermer financièrement et pédagogiquement. Heureusement les propositions évoluent : nous voyons de plus en plus de jouets en bois, en matières recyclées, de couleurs plus douces et de moins en moins stéréotypés. Mais ce changement doit également s'opérer dans les crèches par notre intermédiaire. A la Grenouillère, il nous semble important d'apporter aux familles d'autres supports qui favorisent l'imaginaire des plus petits, plus éco-responsable et fuir ceux qui ne le sont pas. Nous avons réaménagé les espaces durant 1 semaine avec des objets du quotidien, des objets recyclés et de récupération. L'équipe a été très créative dans la fabrication de nouveaux supports 100% récup ! L'imaginaire des tout petits a été débordant !!!



Nous n'avons pas pu faire participer les parents dans l'inventaire des matériaux (covid oblige) mais dès que cela sera possible ils pourront y participer activement ! Le but est de sensibiliser les familles à l'écologie et aux dérives de la surconsommation ! En 2023, nous avons le projet de proposer à toutes les crèches du SIVOM de participer et en faire un vrai projet intercommunal.

Le carnaval : Les parents ont déployé des trésors d'inventivité pour réaliser les costumes de leurs enfants. Les résultats étaient magnifiques et la fête réussie. Ils ont pu tous danser, lancer des confettis au son des musiques du monde. Au goûter, ils ont pu déguster tous ensemble, pour faire perdurer la fête, des bugnes et oreillettes !



Le projet « petite parenthèse » : K-RISMATIC , musique et danse africaine

Ce projet intercommunal s'inscrit dans la politique globale d'accompagnement à la fonction parentale au sein de SIVOM Val de Banquière. C'est l'opportunité pour les enfants et les parents de rencontrer un artiste professionnel et de libérer, pour chacun, sa créativité, sa sensibilité.

Cette année, nous avons travaillé K-rismatic, groupe de danse et musique africaine.

3 séances ont pu être proposées : Au total 45 participants ont pu venir, familles, enfants et agents confondus.

Plusieurs professionnels de la crèche ont pu donc participer et continuer ainsi à développer sa créativité.



Lors de ces séances, nous avons pu observer des enfants très contents de partager ce moment suspendu avec son parent. Joie, bonne humeur et musique étaient de la partie. Les parents nous ont dit être ravis de pouvoir participer à des ateliers au sein de la crèche. De vrais moments suspendus, hors du temps.

Le projet a toujours une grande place dans la structure. Nous attendons avec impatience les prochaines séances. D'autant plus en ces périodes de restrictions culturelles. Notre équipe et nos familles ont besoin de ces petites parenthèses merveilleuses où il fait bon de rêver à un monde toujours plus beau.

Nous souhaitons que ce projet se maintienne chaque année. Le bénéfice pour nos familles est énorme : la nutrition culturelle qu'apporte ce projet est plus qu'essentiel. Le bénéfice est également énorme pour nos équipes puisque travailler avec ces artistes nous forme en continu à la créativité, l'art, le lâcher prise, l'émerveillement, l'esthétisme et la sobriété dans nos pratiques. Le projet est reconduit en 2023 avec Coline Fau, psychomotricienne qui propose des ateliers yoga/motricité pour les tout-petits.

La fête de fin d'année en juillet

Nous n'avions pas pu honorer la fête de fin d'année en 2021 à cause de la crise sanitaire. Nous étions très heureux de pouvoir la proposer cette année.





Le goûter des anciens en octobre 2022

Nous avons enfin pu organiser de nouveau le goûter des anciens cette année. Ce projet nous tient à cœur et nous avons pu inviter les familles à venir autour d'un goûter pour nous raconter la rentrée scolaire. Les familles ont répondu à l'appel et ont été ravies de retrouver l'équipe après les « aurevoir » du mois d'août. L'équipe de cuisine prépare donc un somptueux goûter maison et des boissons rafraichissantes. Pour les enfants, l'équipe prépare toujours un petit mot ou une petite surprise. Nous pouvons observer beaucoup de nostalgie et d'émotions dans le regard des participants. Un vrai moment de complicité !

La semaine du goût : une semaine entière à la découverte des sens et des saveurs du monde, avec des journées à thèmes. Cette année, le thème étant les fruits et les couleurs, nous avons proposé aux enfants une journée, une couleur ! Chaque jour, un plateau de fruits et légumes de couleurs est présenté aux enfants. Ils peuvent les manipuler, les couper, les piler, les goûter et ainsi expérimenter librement le visuel, l'odeur, le goût ! Une activité artistique est également proposée en fonction de la couleur.





La journée de l'automne

Toute la crèche s'est habillée aux couleurs de l'automne ! Les parents ont été invités à déguiser leur enfant aux couleurs de l'automne ! Notre intervenante nature Maï a pu réinventer la crèche et l'habiller d'une forêt d'automne à portée de mains.



CRÈCHE « L'OUSTALET » DE SAINT-MARTIN-DU-VAR

Présentation:

Adresse : 3 Avenue Pasteur – 06670 Saint-Martin du Var

Date d'ouverture : 2004

Agrément : 27 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 73 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-Blaise	4
Castagniers	3
Levens	2
La Roquette-sur-Var	6
Saint-Martin-du-Var	58

LES FAITS MARQUANTS 2022:

Le projet petite parenthèse :

Le projet Petite Parenthèse offre un instant suspendu, partagé entre l'enfant, son parent, les professionnels et un artiste. Le but de ces séances est de partager et de vivre ensemble un moment ludique afin de travailler le lien parent-enfant et le lien famille-crèche. Cette année, la crèche a accueilli Bénédicte Dussardier, qui propose des ateliers d'éveil corporel et artistique mélangeant contes et comptines, motricité,

mémorisation ludique, voyage dans l'histoire, jeux et gymnastique. Elle utilise des objets de la vie courante transformés en objets pédagogiques, pour faciliter le développement psychomoteur et imaginaire de l'enfant. Petits et grands ont ainsi été amené à jouer de leur corps pour vivre l'histoire conté par Bénédicte.



Séances de baby gym :

Cette année encore les enfants ont l'occasion de participer à des séances de Baby Gym au gymnase de Saint-Martin du Var. Une semaine sur deux, deux groupes d'enfants accompagnés des professionnelles, se rend au gymnase pour profiter d'un moment ludique et moteur avec Fabien, Educateur Sportif. Un parcours adapté aux tout petits et des jeux moteurs pour bouger tout en se faisant plaisir.



Carnaval :

Le mois de Février arrive et la crèche se met aux couleurs de Carnaval ! Pour fêter cet évènement, les enfants ont pu apporter le déguisement de leur choix, les professionnelles ont sorti leur plus beaux costumes et Guillaume notre cuisinier nous a préparé les fameuses bugnes de Carnaval !



Fête de fin d'année :

La fin de l'année à l'Oustalet est marquée par une grande kermesse ! Musique, stands de jeux pour partager un moment en famille, buffet garni par les familles de la crèche, tout est réuni pour passer un bon moment. Chaque famille est invitée à participer pour finir l'année de manière ludique et conviviale.



Une journée sans jouets mais pas sans jeux :

Pour la deuxième année consécutive, les professionnelles de la crèche de l'Oustalet proposent aux enfants des deux sections, une journée sans jouets mais pas sans jeux. Cette journée consiste à mettre de côté les jouets avec lesquels les enfants jouent tous le jours et de les remplacer par des objets du quotidien. Ces objets ayant l'avantage de pouvoir être utilisés de différentes manières et d'être détournables à volonté. Le but de cette journée est de favoriser la créativité et l'imagination de l'enfant dans son jeu. L'enfant est acteur de son jeu, il choisit par lui-même ce que l'objet va devenir sous le regard bienveillant de l'adulte. Cette journée est aussi l'occasion de mettre en avant la surconsommation de jeux, la surproduction de plastique et de réfléchir notre impact sur l'environnement.



Activité danse et musique avec K.rismatik :

En juillet, la crèche de l'Oustalet a accueilli la troupe K.rismatik. Alexandra FUENTES propose un éveil à la musique et à la danse d'inspiration africaine en



présence de musiciens. Elle a invité professionnelles, parents et enfants à partager une chorégraphie en danse afro-latino-caribéennes. Elle a également invité les parents à réaliser des portés avec leurs enfants.

Jardinage et potager :

Dès les beaux jours, les enfants de la crèche profitent du jardin et entretiennent le potager. Cette année ils ont planté des tomates cerises, des fraises, de la menthe et des framboises. Sceaux, pelles, arrosoirs, le parfait petit kit du jardinier. Un peu de patience et d'eau et ils ont vite pu déguster le fruit de leur récolte !



Salle sensorielle :

Une salle de détente et d'explorations a été installée au sein de la crèche pour permettre aux enfants de profiter d'un temps calme au cours de la journée. Cette salle offre une multitude d'expériences sensorielles et permet à l'enfant de s'apaiser en se recentrant sur son propre ressenti.



Fête de Noël :

Cette année, la crèche de l'Oustalet et la jardin d'enfants se sont réunis pour fêter Noël. Les familles ont été invité à participer au spectacle proposé par Mme Fathia HADECK, conteuse. Le père noel a ensuite fait son apparition pour offrir des cadeaux aux enfants de la crèche. Et nous avons terminé la soirée autour d'un buffet partagé.

Projet passerelle avec l'école maternelle :

Cette année, encore, les différents protocoles concernant la COVID-19 ne nous ont pas permis de faire comme chaque année le projet passerelle. Les enfants ont pu se rendre à l'école mais uniquement dans la cour et sur un temps où aucun enfant de l'école n'était présent dans celle-ci. Cette sortie leur a tout de même permis de visualiser à minima l'école et de rencontrer quelques professionnelles de celle-ci. Nous avons également de grandes fiches plastifiées créées par le RAM, sur lesquelles nous pouvions retrouver des photos des locaux et descriptifs. Un excellent support pour en discuter encore avec les enfants. Ces fiches ont fait l'objet d'un petit livret à destination des parents afin que ceux-ci puissent également en discuter à la maison avec leurs enfants. Il contenait des photos des lieux de la crèche comparés à ceux de l'école (par exemple : lieu de repas à la crèche, cantine à l'école)



Communication avec les parents :

Comme l'année précédente nous avons continué à mettre en ligne sur une plateforme sécurisée les photos des enfants au quotidien, les équipes jouent le jeu en prenant très régulièrement des photos pour le plus grand plaisir des parents. Nous avons également poursuivi la réalisation de la gazette qui est envoyée par mail aux parents jusqu'en juillet 2022. La plateforme de partage a changé à la rentrée, plus complète, elle nous permet de mettre les événements ainsi que tous types de publications. Nous avons donc décidé d'arrêter la gazette car elle faisait doublons. La communication se fait également énormément par mail et par affichage.

Animaux :

La possibilité pour l'enfant de côtoyer des animaux au quotidien est une source d'émerveillement mais aussi un bon moyen d'apprendre à les connaître, à en prendre soin et à les respecter. Les animaux permettent d'inculquer l'empathie, les limites et le sens des responsabilités. Pour cela, à la crèche l'Oustalet nous avons fait le choix d'adopter Pompon, un lapin nain. Les enfants sont invités à aider l'adulte à nourrir et à mettre place la cage du lapin. Mais Pompon est aussi un bon médiateur qui facilite la séparation avec le parent le matin. Il permet d'apprendre aux enfants à adapter et

maitriser leurs gestes pour pouvoir approcher Pompon. Il est aussi créateur de lien avec les familles.



« JARDIN D'ENFANTS DE L'OUSTALET » DE SAINT-MARTIN-DU-VAR

Présentation:

Adresse : 303 Boulevard de la Digue – 06670 Saint-Martin du Var

Date d'ouverture : 22 août 2022

Agrément : 15 places

Périodes de fermeture : 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5,5

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 24 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Levens	1
La Roquette-sur-Var	2
Saint-Martin-du-Var	21

LES FAITS MARQUANTS 2022:

LE fait marquant du jardin d'enfants en 2022 est bien évidemment son ouverture !! Après des mois de travaux et de réunions, le jardin d'enfants a pu ouvrir ses portes le mardi 23 août 2022 aux familles. Cette nouvelle structure réfléchi au maximum dans une démarche durable et écologique a été équipée exclusivement de mobilier en bois. Les familles étaient contentes de pouvoir avoir accès à un nouvel espace pour l'accueil de leurs enfants.

Cette structure a été inaugurée le vendredi 9 septembre 2022, et rajoute un accueil de 17 enfants supplémentaires par jour sur la commune de Saint Martin du Var. Cela, afin de permettre à plus de familles de trouver un mode d'accueil.

La fête de Noël :

Comme nous l'avions imaginé, les deux structures petite enfance de la commune de Saint Martin du Var (la Crèche l'Oustalet et le jardin de l'Oustalet), se sont réunies afin de fêter Noël. Ce moment de partage entre les enfants, les familles et les professionnels a été riche. Les familles ont pu assister à un joli spectacle adapté à l'âge des enfants, rencontrer le père Noël qui leur a remis un cadeau individuel et profiter d'un merveilleux buffet participatif grâce à l'aide des parents. Monsieur Le Maire, Hervé PAUL, ainsi que la vice-présidente Petite enfance du SIVoM Val de Banquière, Alexandra RIBÉ-TEUS, étaient également de la fête.



Séances de baby gym :

Les enfants du jardin de l'Oustalet ont pu profiter dès octobre des séances de baby gym avec Fabien, animateur sportif. Les séances ont immédiatement été ouvertes aux parents et nous avons eu plusieurs parents qui ont répondu présents. Un vrai moment de motricité et de partage. De plus, c'est un vrai moment sportif pour les enfants car ils vont tout de même de la structure au gymnase à pied, ce sont des courageux !!



Semaine du goût :

Chaque année, en octobre, a lieu la semaine du goût. Des ateliers sont proposés aux enfants mais également aux parents. Quelques uns d'entre eux ont réussi à se libérer le matin afin de pouvoir y participer et partager un moment avec leur enfant, l'équipe et les autres enfants.

Présentation:

Adresse : 71, Chemin Saint Sébastien – 06690 Tourrette-Levens

Date d'ouverture : 2012

Agrément : 32 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 16

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 69 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Tourrette-Levens	57
Châteauneuf-Villevieille	5
Falicon	1
La Roquette-sur-Var	1
La Trinité	1
Levens	1
Saint-André de la Roche	3

LES FAITS MARQUANTS 2022:

- Le retour à un fonctionnement « normal » au sein de la structure grâce à la levée des mesures sanitaires : décroisement des sections pour les enfants et les équipes ; la reprise de l'ensemble des projets dont les sorties (Parc Mauran ; la boulangerie) ; les moments partagés avec les familles autour des « Cafés des familles », et des buffets lors des fêtes calendaires.
- Création d'un blog pour les familles.
- Amélioration du confort d'accueil pour petits et grands grâce à l'installation d'une nouvelle pompe à chaleur.
- Début de réfection d'une des cours qui a permis de bénéficier de plus d'espace de jeux pour les enfants.

La Babygym :

Sur l'année 2022, 8 séances ont eu lieu de janvier à juin et 4 d'octobre à décembre.

Changement d'éducateur sportif en cours d'année. Nicolas a remplacé Alexandra. Ce changement a nécessité un travail de communication sur l'intérêt de ces séances, et de collaboration pour adapter les propositions de Nicolas aux besoins des enfants.

Pour certains enfants, ce changement a nécessité un petit temps d'adaptation, qui a été accompagné par les professionnelles, mais de manière générale Nicolas a bien été accueilli par tous et toutes.



Une séance parents/enfants a pu être proposée en mai. Nous avons accueilli 4 parents sur le premier créneau et 6 sur le deuxième.

Sur l'année, 30 enfants différents ont pu profiter de cet atelier jusqu'en juin puis 27 nouveaux enfants à partir de septembre 2022.



Le projet Passerelle

Ce projet de partenariat avec l'école maternelle du village est mis en place depuis quelques années maintenant. Il est construit avec Madame Garitti, référente institutrice de l'école.

Il permet aux enfants en âge d'entrer à l'école, de découvrir leur futur lieu de vie, en partageant un temps de récréation plus un temps de classe avec les écoliers, les instituteurs /institutrices, accompagnés des professionnelles référentes de la crèche.

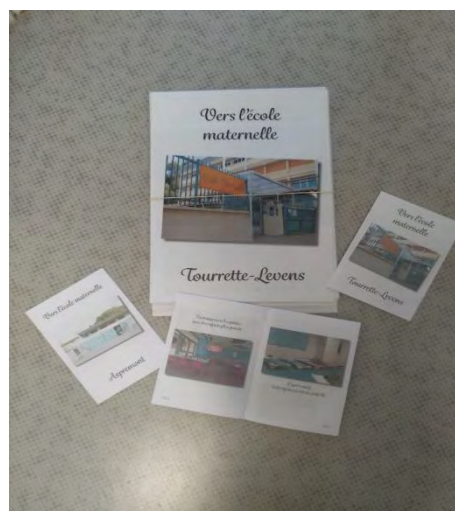
Ces rencontres participent à une transition crèche / école plus sereine pour les enfants ainsi que pour les parents qui sont ravis de l'initiative.

Cette année il y a eu 6 rencontres, pour un total de 19 enfants participants ; 3 institutrices ont pu accueillir les enfants dans leur classe.

De plus, afin d'établir une continuité entre les différents lieux de vie des enfants par rapport à ce projet, nous avons distribué des supports comme « les livrets passerelles » pour les familles et les grands formats pour un atelier imagier avec les enfants à la crèche. Les « livrets passerelles » relatifs à d'autres écoles alentours ont également été donnés aux familles concernées.

Ainsi, 19 livrets pour l'école Tordo ont été distribués, et 1 pour l'école de Châteauneuf et 2 pour Plan d'Ariou.

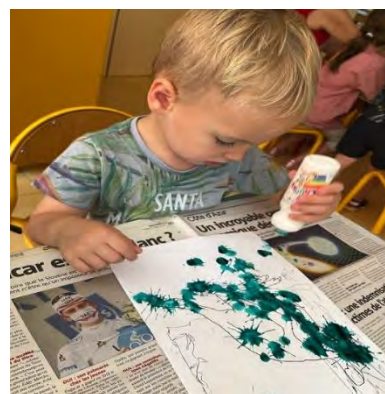
Toujours dans cette démarche de partenariat, nous avons à notre tour accueillis les enfants de l'école



maternelle (1 classe) en juillet. Nous avons partagé un temps tous ensemble autour d'un spectacle de marionnettes + un kamishibai pour enfin terminer par une collation. Cette rencontre retour permet aux enfants (anciens et ceux étant restés) de se retrouver encore une fois dans un lieu familier. Il permet également aux professionnelles d'amorcer un échange autour des pratiques.

Enfin, après la rentrée des classes et la période d'adaptation en octobre, nous avons organisé une rencontre avec la classe de Madame Garitti au Parc Mauran.

L'objectif était de faire lien entre les tous nouveaux écoliers (anciennement crèche) et les futurs, dans un lieu extérieur, totalement réaménagé et connu de tous. Un temps de retrouvailles autour des nouvelles structures a été convenu pour conclure sur un regroupement autour d'un kamishibai et des chansons, sans oublier la collation.



Notre quotidien avec Moutarde le lapin

Depuis janvier 2021, nous accueillons au sein de la crèche de Tourrette-Levens un lapin mâle, baptisé par un parent « Moutarde ». Accueilli à deux mois, nous avons pris le temps de l'habituer progressivement aux enfants.

Moutarde fait désormais partie intégrante de la vie de la crèche et constitue un réel repère pour les familles.

Le matin et/ou le soir les enfants prennent un temps pour le saluer, l'observer avec leurs parents. Durant la journée, ils peuvent aller le nourrir, lui mettre de l'eau ou simplement le caresser avec la présence d'une professionnelle.

Notre petit pensionnaire part également en week-end et/ ou vacances chez les familles le souhaitant. Ces séjours font généralement le bonheur de tous et toutes. **Nombre d'accueils dans les familles : 20**

La présence de Moutarde vient ainsi nourrir le lien parent-enfant, le lien enfant-professionnelle au travers de l'observation, du « prendre soin de »...

Participation à l'entretien de Moutarde.

Les familles peuvent participer à l'entretien de Moutarde. Elles sont généralement toujours généreuses le concernant 😊. Nous leur proposons de nous amener de quoi s'occuper de lui au quotidien (foin, litière, friandises...).

L'enfant est souvent acteur de cette démarche, il est fier d'apporter le nécessaire à Moutarde.



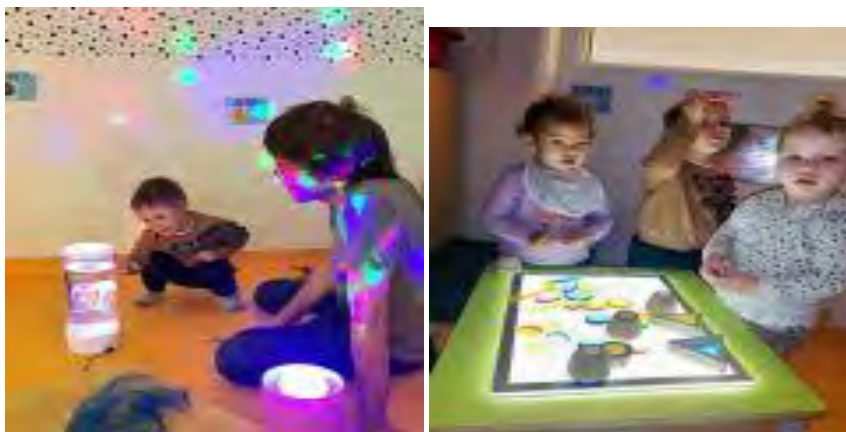
Le projet lumineux et sensoriel inspiré Snoezelen :

Il était une fois un espace temps, dédié à la sérénité, l'émerveillement, la magie... au travers d'un aménagement spécifique où différentes lumières brillent dans l'obscurité, où de nouveaux objets attisent la curiosité où la musique apaise les esprits, l'enfant explore, se pose, pense, dans une danse des sens.

Porté par Morgane, auxiliaire de puériculture, ce projet s'inscrit dans la vie de la crèche et intègre l'ensemble de l'équipe qui apprécie cet univers tout autant que les petits.

Fréquence : 1fois par mois

Total sur l'année : 7 séances. Toutes les tranches d'âge ont pu profiter de cet univers magique.



Ateliers cuisine :

Découvrir les aliments sous leur forme initiale, faire connaissance avec tous les ingrédients nécessaires pour réaliser un plat, font partie des éléments qui motivent ces ateliers.

De plus, qu'ils soient sucrés ou salés, les enfants prennent beaucoup de plaisir à confectionner des mets avec notre cuisinière Clémence et les professionnelles volontaires de l'équipe : découverte sensorielle, manipulation, partage et après ça ... place à la dégustation ! Un éveil gustatif assuré !

Nos préparations : Cookies, gâteau au yaourt, pizza mamie (sur pain de mie), muffins salés

Fréquence : 1 fois par mois environ

Nombre d'ateliers : 7



Sorties à la boulangerie :

Aller à la rencontre des commerçants du village pour acheter le pain.. et le savourer en avant première ! Rien de tel pour solliciter tous les sens, prendre des petites responsabilités, ouvrir les enfants au monde extérieur et crée le lien à l'autre. C'est le projet qu'Alycia notre agent de crèche a repris au sortir de la crise COVID.

Fréquence : potentiellement tous les jours

Nombres : 20

Le projet niçois :

Inscrire les enfants dans la culture de leur département c'est important, alors quoi de mieux que de se saisir des compétences bilinguistiques de notre Auxiliaire Sophie !? C'est dans cette démarche que cette dernière propose aux enfants des temps de partage en « nissart » autour des imagiers, comptines connues, traditions...

Les enfants sont très réceptifs et intègrent rapidement ces nouvelles sonorités et le vocabulaire de manière ludique.

Les parents sont ravis de l'initiative et peuvent établir une continuité avec leurs enfants grâce au livret que leur confectionne Sophie.

Les fêtes annuelles

Cette année était celle de l'entre deux par rapport à la crise sanitaire et les règles sanitaires en vigueur. En effet, progressivement les restrictions ont pu être levées (au printemps) et la fête de fin d'année, par exemple, a pu être célébrée en juillet avec toutes les familles.

Les moments importants ainsi que les thématiques particulières ont également été mis à l'honneur avec les groupes d'enfants :

- Les fêtes d'anniversaires
- Carnaval
- Chasse aux œufs
- Fête de la musique
- Semaine du Goût

- Repas/ goûter de Noël



Semaine du Goût



Repas/ goûter de Noël



PETITE ENFANCE

3] HALTE-GARDERIE d'Inter'Val Formation

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : avril 2012

Agrément : 12 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 61 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	34
Saint-André de la Roche	3
Contes	2
Nice	22

Présentation des spécificités de la halte-garderie :

- Accueil des enfants de familles fragilisées en réinsertion et en accompagnement avec Inter'Val formation.
- Accueil des enfants de la liste d'attente intercommunale du SIVOM Val de Banquière.

Nous remarquons que la culture de la famille est à prendre en compte. Une grande adaptabilité et souplesse d'accueil nous est demandée dans le cas par exemple des familles de culture gitane qui n'ont pas pour habitude de confier leur enfant en dehors de la famille. Parfois se séparer de l'enfant est impossible pour la maman et pour la famille. La diversité de culture et d'identité nous demande de développer des compétences nouvelles afin de garantir un échange efficace et sécurisant pour les familles et les enfants qui ne parlent pas français.

PETITE ENFANCE

4] RELAIS PETITE ENFANCE

Présentation:

Adresse : 2 rue du Ghet – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2001

Nombre d'agents : 6

Activités du Relais Petite Enfance:

COMMUNES	NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS	NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL
Aspremont	3	9 TC
Bonson	6	17 TC
Castagniers	8	19 TC – 4 TNC
Châteauneuf-Villevieille	4	12 TC
Colomars	6	17 TC – 3 TNC – 1 PERI
Drap	15	45 TC – 1 PERI
Falicon	4	12 TC
La Roquette-sur-Var	2	5 TC - 1 TNC
La Trinité	23	63 TC – 4 TNC – 2 PERI
Levens	23	71 TC – 4 TNC – 2 PERI
Saint-André de la Roche	17	47 TC – 3 TNC – 1 PERI
Saint-Blaise	5	14 TC – 2 TNC
Saint-Martin-du-Var	13	33 TC – 3 TNC
Tourrette-Levens	11	30 TC – 1 TNC
TOTAL	140	394 TC – 27 TNC – 8 PERI

(TC = Temps Complet / TNC = Temps Non Complet / PERI = Péri-scolaire)

Une forte augmentation du nombre de professionnelles est à noter entre 2021 et 2022 avec l'intégration des nouvelles communes (+25%).

Avec 140 assistantes maternelles sur le territoire, l'accompagnement s'est démultiplié et les agents ont su s'adapter pour répondre aux questionnements, aux besoins de ces nouvelles professionnelles qui ont découvert le fonctionnement du SIVoM Val de Banquière.

Les bonnes relations entre le Relais et les assistantes maternelles permettent de travailler dans un climat de confiance réciproque, en ayant un objectif commun quant à l'amélioration des pratiques professionnelles et de l'accueil du jeune enfant.

- **Tableau de participation aux Matinées du Relais :**

Communes	Nombre d'activités proposées	Nombre d'assistants maternels (cumul d'AsMat accueillies sur l'année)	Nombre d'enfants (cumul d'enfant accueillis sur l'année)
Drap	29	98	430
La Trinité	69	387	917
Levens	70	273	716
Saint-André de la Roche	58	197	383
Saint-Martin-du-Var + Bonson+ La Roquette sur Var +	70	188	479
Tourrette-Levens	62	234	638
Les collines (haut)	35	192	504
TOTAL	393	1569	4067

Les chiffres démontrent une très forte augmentation d'activité et d'accueils assurés (entre +30% et 48%) après la période Covid 19.

Les mesures sanitaires allégées, puis levées ont permis le retour des professionnelles et des enfants avec l'accord des parents.

Les assistantes maternelles et l'équipe du Relais avaient le souhait commun de renouer avec ces temps d'échange et de partage, autour de nouveaux projets et nouvelles activités.

- Les actions particulières 2022 du Relais

- La référence sur les groupes : un suivi d'observations et d'accompagnement s'étalant sur une période de 6 semaines a été assuré par les animatrices qui avaient en charge deux groupes chacune. Objectif : apporter des réponses aux professionnels d'une semaine sur l'autre.
- La Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant : application des principes de la charte à travers différentes thématiques et sous forme ludique (puzzles)
- Valise musique : instruments traditionnels et danses africaines
- Formation « Bébés Aux Besoins Intenses » (22/10/2022) en partenariat avec la PMI de ST André de la roche : comment accueillir ces enfants qui réclament davantage d'attention ?
- La gazette des RAMettes avec une publication bimestrielle
- Les livrets passerelles Relais-écoles
- Les spectacles de Noël : 363 personnes sur les 5 représentations

- Les réunions d'information collectives « devenir parents »

Quarante-six réunions ont été suivies par **431** familles, qui ont reçu les informations sur les modes d'accueil et services 0-6 ans proposés par le SIVoM Val de Banquière et ses partenaires, leur permettant ainsi de faire les choix adaptés leur situation.

LES FAITS MARQUANTS 2022:

En septembre, le Relais a initié une nouvelle activité dans le cadre de l'accompagnement à la fonction parentale : « **1,2,3, je conte !** »

Une animation itinérante pour les enfants et les familles autour du livre, une histoire à écouter et à vivre. Un tapis de lecture et divers outils sont créés par les animatrices et servent de base pour le récit. Un temps d'échange et d'ateliers en lien avec l'histoire sont proposés en fin de séance.

Les enfants sont ainsi sensibilisés dès leur plus jeune âge à l'importance et aux enjeux sociétaux des livres.

L'ensemble des communes du SIVoM bénéficie gratuitement de cette action, qui rencontre un franc succès.

Afin de dynamiser la profession et de favoriser l'arrivée de nouvelles agréées, le SIVoM Val de Banquière propose une **dotation à l'installation** pour toutes nouvelles assistantes maternelles. Chaque nouvelle installation peut bénéficier d'un kit de matériel de puériculture (poussette double, coussin et chaise évolutive) et de jouets pour débiter sereinement dans le métier (valeur 1 000€).

Bénéficiaires : 8 assistantes maternelles (durant le dernier semestre 2022).

PETITE ENFANCE

5] LUDOTHEQUES

LUDOTHÈQUE DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Présentation:

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les mercredis de 9h à 12h

Périodes de fermeture : 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

Activités de la structure:

→ Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2022 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	9	10	3
Février	12	32	14
Mars	15	42	23
Avril	12	14	9
Mai	12	12	8
Juin	15	28	16
Juillet	12	14	12
Août	6	1	1
Septembre	12	16	11
Octobre	12	13	8
Novembre	15	27	19
Décembre	3	7	6
TOTAL	135h (126h en 2021)	216 (169 en 2021)	130 (97 en 2021)

- 45 semaines d'ouvertures au total (42 semaines en 2021)

→ Cela représente :

47 enfants différents ont fréquenté la ludothèque en 2022 (35 enfants en 2021)

35 adhésions au total (26 en 2021) dont **5** assistantes maternelles.

Répartition des familles par communes (sur 35 familles dont 25 nouvelles):

Aspremont	Drap	La Trinité	Saint-André de la Roche	Tourrette-Levens	Levens	Hors Sivom (*)
1	6	5	17	1		4

(*) Nice, Saint-Laurent du Var, Beaulieu sur mer

Répartition des enfants par âge :

0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans
11	13	9	6	7	1

Répartition des adultes par qualité (sur 35 adultes « accompagnants ») :

Mères	Pères	Assistante maternelle	Grand-mères	Autres (enfant de + de 6 ans)
26	1	5	3	0

— LUDOTHÈQUE DE TOURRETTE-LEVENS

Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastien – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : Les mercredis de 14h à 17h

Périodes de fermeture : 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

Activités de la structure:

→ Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2022 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	6	6	3
Février	12	16	15
Mars	15	22	20
Avril	12	9	9
Mai	12	32	26
Juin	15	15	14
Juillet	12	5	4
Août	6	4	4
Septembre	12	28	27
Octobre	12	14	14
Novembre	15	20	25
Décembre	3	9	6
TOTAL	132	180	167

- 44 semaines d'ouvertures au total (42 semaines en 2021)

→ **Cela représente :**

53 enfants différents ont fréquenté la ludothèque en 2022

35 adhésions au total (26 en 2021).

Répartition des familles par commune :

Tourrette-Levens	Saint-Blaise	Aspremont	Saint-André de la Roche	Colomars	Levens	Castagniers	Hors Sivom (*)
21	1	2	2	1	4	1	3

(*) Nice

Répartition des enfants par âge : 53 enfants

A naître	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans
1	8	12	6	7	5	15

Répartition des adultes par qualité (sur 35 adultes « accompagnants ») :

Mères	Pères	Assistante maternelle	Grand-mères	Grand-pères	Autres (enfant de + de 6 ans)
31	7	1	2	2	5

PETITE ENFANCE

6] PSYCHOLOGUE Petite Enfance

Les missions générales sont de contribuer au bien-être des enfants accueillis par l'adaptation des structures et des pratiques professionnelles à leur besoin, de soutenir les professionnels dans une réflexion sur leurs pratiques professionnelles et d'accompagner les familles par l'observation des enfants et la rencontre des parents.

TEMPS D'OBSERVATION SUR LE LIEU D'ACCUEIL

Objectifs :

Ces observations peuvent être ciblées, par exemple, sur la dynamique du groupe d'enfants, sur une pratique professionnelle ou sur le développement d'un enfant en particulier.

Il s'agit de prévenir et repérer les troubles psychiques du jeune enfant ; de mettre en évidence les pratiques professionnelles inadaptées au développement harmonieux de l'enfant et à son épanouissement psychologique et de pérenniser les pratiques adaptées.

Activités :

Journées ou demi-journées de présences mensuelles en structure collective

Participation trimestrielle aux animations du Relais Petite Enfance dans chaque commune.

LIEN AVEC LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Objectifs :

Proposer une orientation adaptée aux difficultés rencontrées par le public.

Assurer une continuité et une cohérence entre les différents acteurs institutionnels.

Coordonner des actions de formation des personnels avec nos partenaires.

Activités :

Echanges présentiels et distanciels, avec les écoles, les professions libérales ou les professionnels de services médico, socio, psycho, éducatifs.

Accueils de stagiaire psychologue en 4-5ème année et présence au jury de validation du titre.

ENTRETIENS FAMILIAUX

Objectifs :

Soutenir la fonction parentale : informer, accueillir les doutes et inquiétudes, orienter si nécessaire.

Activités :

Entretiens à la demande pour des préoccupations variées des familles, comme le sommeil, la gemellité, la relation aux autres, par exemple.

Orientations vers les institutions et les professions libérales.

RÉFLEXION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**Objectifs :**

Echanger autour des questionnements des professionnelles et des observations réalisées afin de soutenir la nécessaire réadaptation constante aux besoins des enfants.

Permettre aux accueillantes de mettre en mots les émotions ressenties au contact des enfants et de leurs familles, afin d'optimiser leur positionnement professionnel.

Favoriser l'accès à des savoirs spécifiques.

Apporter un éclairage spécifique dans l'élaboration des projets du service.

Certaines réunions ont été réalisées en visioconférence.

Activités :

Temps d'échange en structure collective lors des présences en structure.

Réunions en soirée pour réunir une équipe en totalité pour un projet spécifique.

Réunions avec l'équipe du Relais Petite Enfance

Supervisions du Lieu d'Accueil Enfants - Parents La Trinité

Supervisions du Lieu d'Accueil Enfants - Parents Tourrette-Levens

Réunions d'échanges avec les directrices et le responsable du pôle

**ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL D'ENFANTS
NÉCESSITANT UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE OU PORTEURS DE HANDICAP OU
DE MALADIE CHRONIQUE :**

Lors du repérage d'une inadéquation, temporaire ou définitive, entre les possibilités physiques, sensorielles, cognitives, relationnelles, psychiques, d'un enfant et les conditions d'accueil proposées habituellement, nous engageons un accompagnement spécifique.

Cet accompagnement spécifique a pour but de favoriser l'inclusion, la compensation, l'équité et la représentation positive de la différence.

Objectifs :

Evaluer les besoins de l'enfant au fil de son évolution dans la structure.

Accompagner les parents dans la reconnaissance des compétences et des différences de leur enfant.

Proposer des espaces de parole pour les professionnels autour du handicap, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Organiser des temps de formation ou d'information autour du handicap.

Être identifié comme interlocuteur spécifique par les partenaires extérieurs.

Participation trimestrielle à la rencontre des référents Accueil Spécifique petite enfance piloté par la CAF des Alpes Maritimes.

Développer un partenariat avec les écoles de formation (psychologue, orthophoniste, psychomotricien, éducateur) pour accueillir des stagiaires « compagnon individuel ».

Activités :

Observations spécifiques

Temps d'information et de régulation avec les professionnels pour ajuster régulièrement l'accueil de l'enfant et sa famille.

Orientations vers une prise en charge extérieure.

Accompagnement spécifique vers l'institution scolaire.

Supervision des compagnons individuels : annotations de compte-rendu journalier et entretien mensuel.

Participation active à la structuration et au développement des actions du service et de la collectivité pour l'accueil spécifique.

ANIMATION DU TERITOIRE



Animation du Territoire

1] Bilan Synthétique 2022

Acteur et/ou partenaire des Politiques Éducatives et de Loisirs des communes, le Pôle Animation s'efforce d'améliorer chaque année, le service aux usagers dans un contexte social et budgétaire complexe et confronté à une pénurie d'animateur.

De nombreux projets d'animation ont pu être mis en place par les équipes d'animation, de plus en plus professionnalisées.

À retenir pour 2022 :

- Signature du Contrat Territorial Global 2022/2025.
- Ouverture des Accueils collectifs de Mineurs sur la commune de Châteauneuf-Villevieille.
- Ouverture des Maisons de Jeunes sur Castagniers et Aspremont
- Mise en œuvre des « Portails Familles »
- Travail préparatoire à la reprise des compétences « Jeunesse » et « activités sportives » par la commune de La Trinité, en septembre 2023.

Au niveau des Ressources Humaines

- Stagiairisation de 5 directeurs ACM et MDJ
- Contrats d'adjoint d'animation non titulaire pour 6 animateurs afin de stabiliser partiellement les équipes d'animation.
- Augmentation du Smic permettant une amélioration de la rémunération de nos agents.
- Augmentation progressive et harmonisation du régime indemnitaire.

Perspectives 2023 :

- Contractualiser de nouveaux PEDT et Plan mercredi [Châteauneuf-Villevieille – La Roquette / Var – St Blaise].
- Ouverture de MDJ sur les communes de St Martin du Var et Bonson.
- Transfert de gestion du périscolaire de Castagniers.
- Ouverture d'accueils de jeunes et déploiement de la prestation de service Jeunes sur le territoire (Colomas, Levens, St André de la Roche).

- Reprise de compétence « Jeunesse » et « activités sportives » par La Trinité en septembre 2023.
- Évolution des tarifications de l'ensemble de nos activités pour septembre 2023.
- Augmentation des forfaits vacataires extra-scolaires pour juillet 2023.
- Stagiairisation de 2 directeurs ACM en septembre 2023.

→ **Budget fonctionnement avec masse salariale**

Pilotage	719.950 €	dont	421.450 €	fonctionnement
			298.500 €	salaires
Enfance	1.945.145 €	dont	570.551 €	fonctionnement
			1.374.594 €	salaires
Jeunesse	618.260 €	dont	169.230 €	fonctionnement
			450.030 €	salaires
Séjours	188.485 €	dont	129.150 €	fonctionnement
			59.335 €	salaires
Sport	755.400 €	dont	60.650 €	fonctionnement
			694.750 €	salaires
TOTAL	4.245.640 €	dont	1.368.431 €	fonctionnement
			2.877.209 €	salaires

→ **Ressources Humaines**

Encadrement : Responsable de Pôle 1
 Responsables de Services et/ou de secteurs 4
 Coordonnateurs 6
 Encadrement de proximité 28
 [Direction ACM et MDJ]

90 ETP – 64 permanents dont 37 titulaires – 27 non titulaires
 26 ETP vacataires dont **Enfance** péri 12,40 ETP
 extra 8,62 ETP
Jeunesse péri 0,51 ETP
 extra 2,52 ETP
Séjours 1,95 ETP

CATÉGORIE A	1	
CATÉGORIE B	15	ETAPS :12 Animateur : 2 Rédacteur : 1
CATÉGORIE C	48	Adjoints d'animation : 43 Adjoints administratifs : 5

→ **Listes des Services par communes**

	Enfance			Jeunesse			Séjours		Sport	
	Péri	Mercredi	Extra	MDJ	Accueil jeunes	PS Jeunes	Séjours	Mini camps	Sport	Sport santé
Aspremont		X	X	X						X
Bonson	X	X	X				X	X		
Castagniers		X	X	X			X	X		X
Châteauneuf-Villevieille	X	X	X					X		
Colomars				X			X	X		X
Drap										X
Duranus										
Falicon	X	X	X	X			X	X		
La Roquette sur Var	X						X			
La Trinité				X			X	X	X	X
Levens				X			X	X		X
Saint André de la Roche	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint Blaise	X	X	X	X				X		
Saint Martin du Var							X	X		X
Tourrette-Levens										X

→ **Nombres de bénéficiaires**

	Inscrits	Actes
Enfance	1 346	259 146
Jeunesse	467	9 041
Séjours	435	1 619
Activités sportives	900	-
Sport Santé	454	-

→ **Nos indicateurs de gestion et tableaux de bord**

- Suivi des inscriptions et du nombre d'Actes CAF
- Évolution des recettes familles et du QF médian
- Composition des équipes et taux de qualification
- Suivi du budget vacations
- Suivi des budgets de fonctionnement

Animation du Territoire

2] FORMATION

Sur la majorité de nos ACM, la composition de nos équipes d'animation ne répond pas aux exigences réglementaires. Il y a pénurie d'animateurs diplômés !

La formation est un enjeu pour les prochaines années pour :

- Répondre aux exigences réglementaires (taux d'encadrement).
- Augmenter les compétences des équipes d'Animation.
- Favoriser la stabilisation des équipes.

➤ Les Formations qualifiantes 2022

INTITULÉ	Aspremont	Bonson	Castagniers	Châteauneuf	Colomars	FALICON	LA TRINITE	LEVENS	R/VAR	SADLR	SMV	ST BLAISE	TOURRETTE LEVENS	COÛT PAR STAGE
BAFD		1				1	1	1						350 à 470 €
BAFA 1				1	1		4		1	5	2	1		305 à 370 €
SB						1	1							220 €
PSE1										6				

➤ Les formations internes animées par les Responsables du Pôle Animation.

Ces formations de qualité, s'adaptent au mieux aux exigences du terrain et représentent un coût budgétaire minime.

Elles sont organisées sur les temps de réunions mais aussi lors de journées ou demi-journées spécifiques.

Observations :

- La journée de formation du Pôle Animation du mercredi 31 août 2022 a été organisée par secteur et décentralisée sur deux sites.

Cette formule, permet de mieux adapter le contenu aux spécificités et contraintes locales.

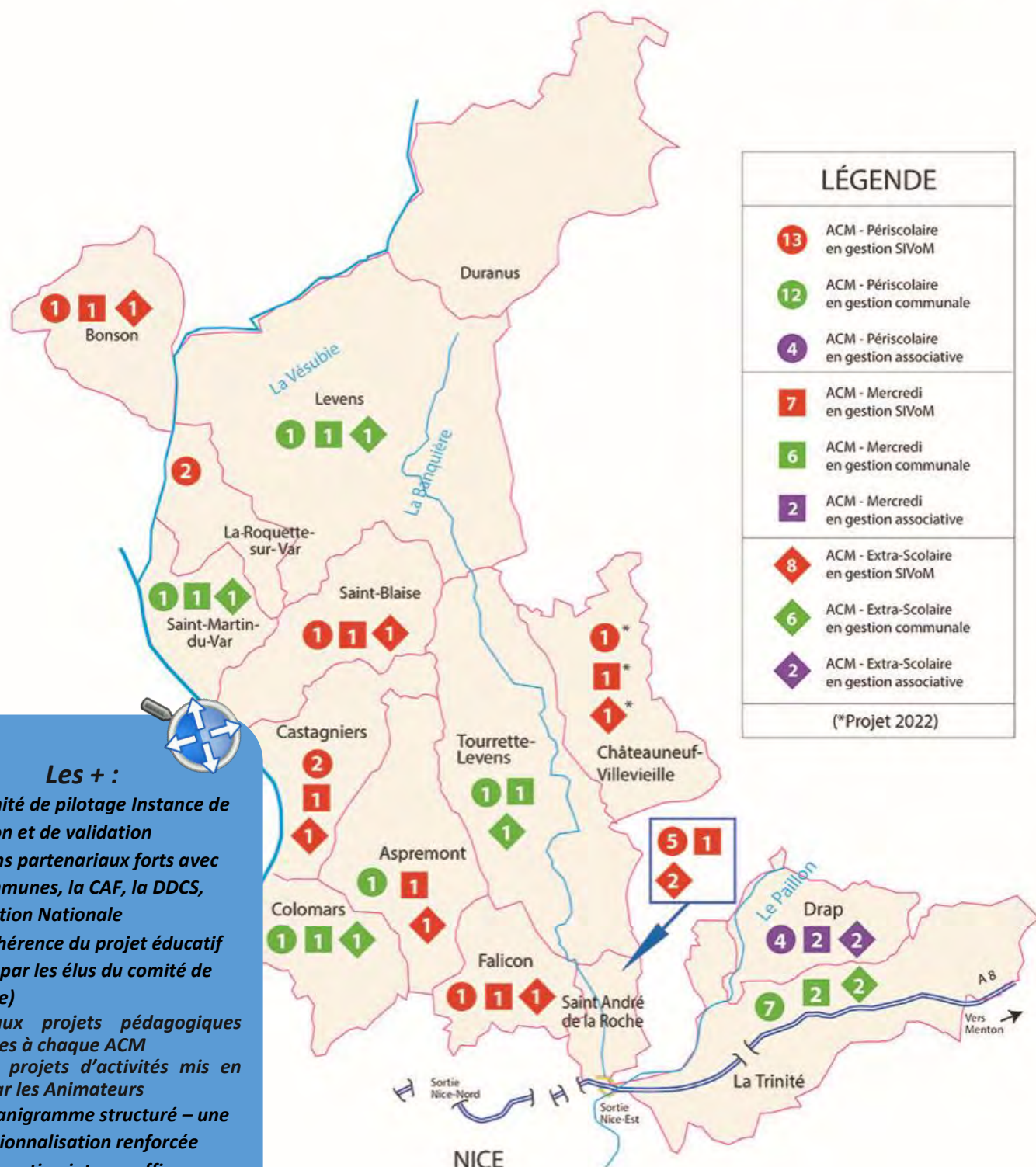
- La maîtrise du logiciel d'inscription CIVIL Net Enfance nécessite la mise en place d'un plan de formation important impactant les agents du SIVoM et des communes concernées.

Perspectives 2023 :

- ⇒ Inciter nos agents permanents à s'inscrire à des formations CNFPT ciblées.
- ⇒ Poursuite d'une politique de formation ambitieuse :
S'appuyant sur des formations « courtes », facilement adaptables à la gestion des temps périscolaires et encadrées par nos Responsables et/ou des partenaires pour en diminuer le coût budgétaire.
- ⇒ Choix de ne plus organiser de stage BAFA1 et 3 en intra afin d'avoir plus de souplesse quant au choix des dates et favoriser la stabilité des équipes.
- ⇒ Mise en œuvre d'un projet « Tremplin Jeunes » permettant à des jeunes de 16 à 18 ans, issus de nos MDJ, d'être sensibilisés au métier d'Animateur, puis de bénéficier de la prise en charge du Bafa.

L'ENFANCE

3/11 ans



Animation du Territoire

3] ENFANCE Secteur St André de la Roche

Responsable du Secteur Di Benedetto Virginie – 06 88 88 46 17 – vdibenedetto@svdb.fr
Coordinateur périscolaire : Cassini Vincent – 06 23 09 06 40 Nb d'ACM déclarés : périscolaires 4 Mercredi 1 Extra-scolaires 1 ou 2 selon la période Nb de directeurs diplômés 4 Nb de directeurs qualifiés 4 Nb d'Animateurs diplômés 11 + 6 ATSEM Nb d'Animateurs stagiaires 0 Nb d'animateurs non diplômés 7

► ÉTAT DES LIEUX 2022 :

- Ouverture d'une classe sur l'école Félix COLOMAS en septembre 2022,
- Accompagnement et structuration des binômes de direction sur le périscolaire (répartition des tâches, suivi régulier...) le but étant de répartir les missions et de garantir la continuité du service en cas d'absence.
- Poursuite de la formation du coordinateur, délégation de tâches... .
- Mise en place du « Plan SKI » qui a pour but de faire découvrir cette activité aux enfants sur la saison d'hiver en partenariat avec le Conseil Départemental.
- Continuité des projets communs dans le cadre du PEDT et du Plan mercredi.
- Organisation du Carnaval sur la commune.

EFFECTIFS 2022

ACM PÉRISCOLAIRES				
	PLAN	MUSSO	COLOMAS	GERMAINE CHEMIN
MOYENNE FRÉQUENTATION MATIN	30	30	17	20
MOYENNE FRÉQUENTATION MIDI	144	119	97	88
MOYENNE FRÉQUENTATION SOIR	41	38	41	30

ACM PÉRISCOLAIRE MERCREDIS	
NOMBRE JOURS D'OUVERTURE	35
MOYENNE FRÉQUENTATION MATERNELLES	40
MOYENNE FRÉQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	30
TOTAL	70

ACM EXTRA-SCOLAIRES		
SITES	BABI MATERNELLES	COLOMAS ÉLÉMENTAIRES
HIVER		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombres actes	375	480
Moyenne fréquentation par jour	37	48
PRINTEMPS		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombre actes	500	620
Moyenne fréquentation par jour	50	62
ÉTÉ		
Nombre jours d'ouverture	32	
Nombre actes	1376	1344
Moyenne fréquentation par jour	43	42
AUTOMNE		
Nombre jours d'ouverture	8	8
Nombre actes	368	344
Moyenne fréquentation par jour	46	43
NOËL		
Nombre jours d'ouverture	5	5
Nombre actes	205	235
Moyenne fréquentation par jour	41	47



LES PROJETS MARQUANTS :

✓ Projet « MERCREDIS SKIS » (7/11 ans).

Le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, à travers le plan ski, souhaite favoriser l'accessibilité à la pratique des sports d'hiver des jeunes en contribuant financièrement à l'organisation de sorties ski dans les stations du Mercantour. Nous avons donc organisé cette action pour la saison d'hiver 2022.

Objectifs :

- Découverte et initiation à la pratique de l'activité ski alpin
- Acquérir des compétences dans le domaine du ski en privilégiant la formation plutôt que la performance
- Développer ses capacités motrices, cognitives et affectives grâce à l'activité ski
- Rendre l'enfant plus autonome et faire en sorte qu'il s'épanouisse au sein d'un groupe, d'une activité
- Découvrir le milieu montagnard



Déroulement du projet : L'activité « mercredis ski » est réservée aux 7/11 ans domiciliés sur la commune de Saint André de La Roche. Elle est organisée par le service Enfance en collaboration avec le service des sports du SIVoM Val de Banquière. Les mercredis ski sont déclarés en tant que sorties sur les mercredis éducatifs de l'accueil de loisirs (ACM).

8 journées ski ont été proposées en 2022, du 5 Janvier 2022 au 9 Mars 2022 à Auron.



31 inscrits (17 filles et 14 garçons).

Cette action est mutualisée avec la commune de BONSON.

✓ Projet « ACM SOLIDAIRES » (3/11 ans).

C'est la grande récolte alimentaire des accueils collectifs de mineurs des Alpes-Maritimes!

Chaque année depuis 5 ans, les enfants de tout le département se mobilisent pour récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène en faveur des plus démunis. Ces denrées sont reversées aux deux associations partenaires qui se chargent de les redistribuer.

Objectifs :

- Sensibiliser les enfants aux difficultés rencontrées par certaines personnes ;
- Éduquer les enfants à la citoyenneté par la mise en place d'une action citoyenne;

Déroulement :

Pour ce projet d'ACM Solidaire, nous avons sensibilisé les enfants, sur la faim dans le monde et sur la nécessité d'aider son prochain.

La fabrication du four récepteur de denrées alimentaires a été une première étape.

Étant sur le thème de « Ratatouille » durant les vacances, nous avons ensuite fabriqué avec les enfants une affiche grandeur nature avec au menu la recette magique, ainsi qu'un sac de récolte de denrées.

Nous l'avons affiché à l'entrée de l'accueil périscolaire. Afin de sensibiliser les parents pour qu'ils jouent le jeu avec leurs enfants et ramènent des denrées alimentaires non périssables.

Bilan : C'est un projet qui marche bien. Les parents et enfants s'investissent et permettent une très belle récolte



Objectif : développer les échanges intergénérationnels et favoriser la solidarité.

Déroulement : Lors de la période de Noël, nous avons pour habitude de mettre en place le projet « N'oublions personne pour les festivités », où nous préparons des cartes de vœux pour les résidents de la maison de retraite. Cette année, nous avons préparé des bougies accompagnées de cartes de vœux, en collaboration avec l'équipe enseignante. Le vendredi 16 décembre 2022, nous nous sommes rendues à la maison de retraite, accompagné d'une vingtaine d'enfants, afin de les offrir aux résidents.

Par la même occasion les enfants ont chanté une chanson en LSF.

Bilan : Ce projet a été mené à terme et apprécié de tous les participants (l'équipe enseignante, l'équipe d'animation, les enfants, les résidents de la maison de retraite). Lors de cette visite, nous avons été accompagnés par le Maire de Saint André de la Roche, qui nous a remerciés pour ce projet. C'est un projet que nous continuerons tout au long de l'année avec différentes manifestations et que nous souhaitons pérenniser.



Projet « kit sportif » :

Objectif : développer la motricité et l'esprit de groupe à travers les jeux sportifs.

Déroulement : Suite à la demande de l'Éducation Nationale sur l'obligation de faire 30 mn d'activité physique par jour durant l'école. En lien avec l'équipe enseignante, nous avons mis en place des journées SPORT tous les lundis avec la mise en place de kits sportifs par période.

Les kits seront disponibles toute l'année et varieront selon la période (sept / oct. kit basket – nov. / déc. kit trottinette et kit tir à l'arc...).

Bilan : Bonne initiation. Les enfants ont adhéré à ce projet que nous continuerons sur 2023.



✓ Projet parentalité :

Objectif : Développer les échanges intergénérationnels (parents / enfants).

Déroulement : Depuis septembre 2022 et jusqu'à la fin de l'année, nous avons décidé d'ouvrir les accueils aux parents lors d'un temps périscolaire, 1 à 2 fois par trimestre, en mettant en place des petits déjeuners et des goûters à thème dans une ambiance conviviale et détendue afin de réinstaurer une communication avec les familles.

Un 1^{er} petit déjeuner sur le thème d'halloween a été mis en place le 20/10/2022.

Nous avons décoré la salle avec les enfants et avons demandé aux enfants de venir déguisé (en accord avec l'équipe enseignante). Les enfants ont pu venir avec leurs parents et déguster un succulent petit déjeuner accompagné de crêpes et autres gourmandises... Un atelier photo était mis en place ainsi qu'un jeu afin d'animer cette rencontre.

Nous avons ensuite mis en place le 15/12/2022, un goûter parents / enfants pour finir l'année 2022. C'était une journée un peu spéciale pour les enfants car il y avait le repas de Noël. Ils ont mangé tous ensemble avec animations tout au long du repas. Ils ont pu regarder un film accompagné de brioches et chocolats chauds (faits par l'équipe d'animation). La journée s'est terminée avec un goûter partagé avec les parents. Lors de ce goûter festif, animation Blind Test musicaux, chanson de la chorale de Noël, activité culinaire « les gaufres » et boissons.

Bilan : Très bons retours des enfants et des parents.

Nous allons continuer à faire ces rencontres parents / enfants, pour les périodes à venir.



✓ Projet « Carnaval » :

Ce projet a été mené par les deux cycles. Chaque animateur a su proposer une activité ce qui a permis aux enfants de vivre pleinement la fête.

Chacun a participé à l'élaboration de décorations et pour les festivités au sein de l'école tout le monde était déguisé. Le fait d'avoir investi les enfants dans la confection de décors pour le carnaval de St André, a permis une bonne sensibilisation et beaucoup d'enfants y ont participé en famille.



✓ Projet « La musique dans la peau »

Objectif : Inscrire la musique dans la vie quotidienne afin de pratiquer une activité ludique et artistique.

Déroulement : Nous avons démarré cette période en créant des repères musicaux avec les enfants afin d'inclure la musique dans le quotidien de chacun. La musique est un outil permettant de stimuler le groupe, d'enrichir son vocabulaire, de créer de la convivialité et un apprentissage commun. Nous nous servons également de la musique afin de faire un retour au calme ou d'attirer l'attention des enfants lorsqu'il est nécessaire de capter le groupe. C'est un outil dont chaque animateur doit se saisir dans la gestion de groupe et pour créer des rituels.

Sur la période nous avons fait une initiation aux instruments, des reproductions d'instruments. Nous avons mis en place des jeux musicaux.

Nous avons appris des chansons et des comptines aux enfants en rapport avec les saisons, les traditions :

- « Savez-vous planter les choux » (potager)
- « Petit fantôme » (halloween)
- « La baleine qui tourne et vire »
- « Chant de Noël » (en langue des signes)
- « L'empereur, sa femme et le petit prince »

- « Le petit homme »
- « L'arbre dans les bois »
- Rythme corporel : « mère Michelle », « au clair de la lune », « la famille tortue »
- « J'ai un gros nez rouge ».

Bilan :

Nous remarquons que les enfants aiment la musique, la rythmique, le chant et la danse. Ce sont des outils qui permettent de capter le groupe, de développer un objectif commun et de créer de la convivialité.



✓ **Projet Fabrication de jeux en bois » (3/11 ans).**

Objectifs : Développer la motricité fine à travers de nouvelles matières, fabrication de ses propres jeux avec du matériel de récupération.

Déroulement : Nous sollicitons les familles afin de récupérer des palettes que nous transformons en banquette, jeux en bois, ...

Les enfants apprécient particulièrement ces activités. Ils peuvent sous la surveillance d'un animateur, percer, clouer, découper, coller, assembler les différents matériaux mis à leur disposition. Les filles participent autant que les garçons.



Objectifs : Être acteur de son centre, adapter des gestes éco citoyens, comprendre les enjeux de la biodiversité.

Déroulement : Nous avons dans l'école du plan un potager où les enfants peuvent se retrouver pendant le temps méridien ou à l'accueil du soir pour l'entretenir, l'aménager, arroser et planter des plantes, des fruits et des légumes durant toute l'année. Ce projet se fait en transversalité avec l'équipe enseignante avec une approche théorique et

pratique afin d'apprendre aux enfants le jardinage, la chronologie de la pousse des plantes...

Depuis le début de la période nous avons planté des choux romanesco, des brocolis, des choux fleurs. Nous avons également planté des graines de fleurs et des fèves. Les enfants ont peint ou coloriés l'évolution des plantes, de la graine à la fleur. Nous avons fait une fresque chronologique afin de voir l'évolution des plantes.

Afin d'intégrer le potager au projet sur la musique, les enfants apprennent des chansons en rapport avec ce que l'on a planté : « savez-vous planter les choux », « j'aime la galette » (fèves). Tout au long de la période, nous avons arrosé les plantes, enlevé les mauvaises herbes, balayé les feuilles mortes et entretenu le potager pour qu'il reste propre et que cet espace reste convivial et sécurisé. Les enfants ont également fabriqué un épouvantail père Noël puis quand les fêtes sont passées, ils ont fabriqué un épouvantail classique.



Bilan :

Les enfants aiment aller au potager. C'est un moment ludique et instructif qui permet d'apprendre des notions sur le jardinage et permet de favoriser le respect de l'environnement.

L'entretien régulier du potager permet aux enfants d'être acteurs de leur centre. C'est une activité de plein air favorable pour la créativité et la convivialité.

✓ Projet « sensibilisation au handicap »

Objectif : Développer la socialisation par le respect d'autrui et de ses différences.

Déroulement : Ce projet englobe plusieurs actions de sensibilisation :

- Mise en place de jeux mettant les enfants en situation de handicap (relais ballons et chiffres – guide à l'aveugle...)
- Apprentissage de la langue des signes avec plusieurs actions tels que le menu en langue des signes pour les enfants essentiellement sur Musso car nous avons un agent qui est « sourd et muet », la mise en place de l'alphabet en langue des signes (pour apprendre des mots...), création du tableau des couleurs en LSF.
- Apprentissage de la chanson de la chorale en langue des signes « c'est juste une petite chanson », ainsi que « la chanson de la politesse ».

- Création outils visuels : le baromètre sonore, tableau du j'aime / je n'aime pas (afin de laisser les enfants s'exprimer sur leur rapport avec la nourriture à chaque fin de repas).

Bilan :

Au-delà des jeux de sensibilisation au handicap dans lesquels les enfants ont aimé participer (la coopération et l'entraide), la création du tableau est un outil très utile qui nous a aidé pour les enfants réservés.

Ce projet amène une communication différente et met en avant des valeurs telles que le respect et l'inclusion.



Perspectives 2023 :

► SERVICE ENFANCE :

- Former des jeunes des Maisons des Jeunes ayant l'envie et le potentiel pour devenir animateur. (Formation en interne, sur le terrain et le BAFA)
- Former au PSC1 tous les agents et former au BAFA les agents qui s'impliquent.
- Continuité du projet « Accueil enfants différents » :

En stabilisant les agents référents, en recrutant d'autres animateurs, en continuant à les former... En s'associant avec différents services tels que le service parentalité et le service des sports afin de partager les informations sur les enfants différents...

► PROJETS :

- Poursuivre le projet sur l'environnement. Mise en place d'un jardin sur Musso, continuer à faire évoluer le potager du Plan et l'Abadie et réflexion pour un cour écologique à Félix Colomas.
- Proposer des projets sur l'équilibre alimentaire et faire du temps de repas un moment agréable...
- Continuer sur l'objectif de proposer des activités collectives et sportives le midi et s'axer sur les projets plus manuels et construits le matin et le soir.

- Poursuite des projets « intergénérationnels » qui consiste à partager des moments d'activités avec les personnes âgées (EVS, maison de retraite...) ainsi que la crèche et les ados.
- Maintenir le lien avec les associations de parents d'élèves afin de partager des moments conviviaux avec les familles et l'équipe enseignante.

Animation du Territoire

3] ENFANCE

Secteur des Collines

Responsable du Secteur Michaël GUIEU – 06 29 36 39 24 – mguieu@svdb.fr
Coordinatrice : Coralie BEACCI – cbeacci@svdb.fr Lucie CARPENTIER – lcarpentier@svdb.fr Nb d'ACM déclarés : périscolaires 8 Mercredis 6 Extra-scolaires 6 Nb de directeurs diplômés BPJEPS 5 Nb de directeurs qualifiés BAFD 4 Nb d'Animateurs périscolaires 18 diplômés – 3 stagiaires – 13 Non diplômés Nb d'Animateurs mercredis 10 diplômés – 3 stagiaires – 4 Non diplômés Nb moyen enfants accueillis par jour Péri 662 – Mercredis 158 – Extra 160

Le secteur Enfance des Collines est composé de 7 communes du SIVoM Val de Banquière : Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Falicon, La Roquette-sur-Var et Saint-Blaise.

ACM EXTRA SCOLAIRE HIVER (5)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	10	10	10	10		10
Nb actes	340	376	334	313		152
Moyenne/jour	34	37,6	33,4	31,3		15,2

ACM EXTRA SCOLAIRE PRINTEMPS (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	10	10	10	10	10	10
Nb actes	385	453	307	321	177	130
Moyenne/jour	38,5	45,3	30,7	32,1	17,7	13

ACM EXTRA SCOLAIRE ÉTÉ (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	17	24	24	17	17	24
Nb actes	888	1 178	970	730	486	337
Moyenne/jour	52,5	49	40,4	42,9	28,5	14

ACM EXTRA SCOLAIRE AUTMONE (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	9	9	9	9	9	9
Nb actes	326	356	348	327	138	121
Moyenne/jour	36,2	39,5	38,6	36,3	20,3	13,4

ACM EXTRA SCOLAIRE NOËL (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	5	5	5			
Nb actes	165	60	83			
Moyenne/jour	33	12	16,6			

ACM EXTRA SCOLAIRE MERCREDI (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	35	35	35	35	23	35
Nb actes	779	1 335	1 308	1 451	227	348
Moyenne/jour	22,2	38,1	37,3	41,4	9,8	9,9

ACM PÉRISCOLAIRE (8)								
	Roquette/Var (Baux roux)	Roquette/Var (village)	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Castagniers (village)	Castagniers (Moulin)	Bonson
Nb inscrits école	101		158	164	84	161		56
Effectifs maternelles	37		51	76	28	58		13
Effectifs élémentaires	64		107	88	56	103		43
Moyenne fréquentation matin	18,2		40	17	13,8	46,2		14,5
Moyenne fréquentation midi	88,4		148,7	148,5	80	150,2		47
Moyenne fréquentation soir	56,3		68	46,2	23,8	117,6		18,9

↳ **Retour sur l'année 2022 :**

Les vacances scolaires :

HIVER :

Aspremont : Road Trip italien

Castagniers : Voyage en Alaska

Falicon : Le 9^{ème} Art

Saint Blaise : Découverte des métiers

Bonson : Crêpes, luge & Carnaval

Projets phares :

- Intercentre « Luge à la montagne »



ZOOM sur la Découverte des métiers à Saint-Blaise

Durant ces vacances, l'équipe d'animation a mis en place le thème « Un jour, un métier ».

Un thème choisi pour permettre aux enfants de découvrir plusieurs univers professionnels et peut-être susciter des vocations.

« Tu veux faire quoi plus tard ? »

Découverte des métiers de : pompier, musicien, artiste sculpteur, vétérinaire, athlète de Jeux Olympiques, réalisateur, youtubeur, docteur, cuisinier et fleuriste.

En lien avec ce thème, l'équipe d'animation a proposé aux enfants :

– Des activités manuelles telles que la fabrication de maracas, un atelier pâte à sel et peinture, une construction de lunettes 3D, la fabrication d'un stéthoscope, l'écriture, le tournage et le montage de mini-films...

– Des activités sportives comme des parcours de motricité, des jeux musicaux, le jeu du livreur de fleurs et des olympiades organisées avec la Maison des Jeunes de Saint-Blaise.



Pendant ces vacances, les enfants ont pu découvrir et s'initier aux différents métiers grâce aux intervenants venus sur le centre :

– Un pompier (Maître-chien) de Castagniers avec son chien pour sensibiliser aux gestes de premiers secours et de la mise en PLS.

– Une intervenante de l'association « Falicon en fleurs » pour apprendre aux enfants à confectionner de jolis bouquets.



- Un chef cuisinier pour réaliser avec les enfants des sablés,...dévorés au goûter !



PRINTEMPS :

Aspremont : La petite histoire du cinéma

Castagniers : Casta-Voyage

Châteauneuf-Villevieille : Koh Lanta

Falicon : En avant la musique

Saint Blaise : Green Attitude

Bonson : A pas de loup

Projets phares :

- Stage musique à Falicon
- Ouverture de l'accueil de Châteauneuf

Zoom sur La petite histoire du cinéma à Aspremont 🎬

*Il était une fois, un centre transformé en cinéma et piste du festival de Cannes.
Au sol un tapis rouge, des étoiles hollywoodiennes, des murs dorés, des
caméras et des claps.*

Tout au long de ces vacances, les différents groupes ont pu découvrir les accessoires ainsi que certains métiers qui nourrissent le 7^{ème} art.

Nous sommes allés au cinéma, que certains ont découvert pour la première fois.

Les 6/11 ans ont eu la chance de se rendre à la cinémathèque de Nice, où ils ont été accueillis avec plaisir par des animateurs qui leur ont montré comment on réalise un film d'animation. Ils ont également découvert un immense zootrope.

Les maternelles ont été initiées au jeu de rôle théâtral et ont joué des mini scénettes.





ÉTÉ :

Aspremont : Summer Camp
 Castagniers : La croisière s'amuse
 Châteauneuf-Villevieille : L'île des Madonencs
 Falicon : Adventureland
 Saint Blaise : St Blaise Paradiiize
 Bonson : Playa & Fiesta
Projets phares :

- Mes vacances musicales sur St Blaise et Aspremont
- Les happy Hour
- Les nuits au centre
- Animations culinaires avec la SNRH
- Espace Mudkitchen à Falicon
- Spectacles de fin de centre à Castagniers
- Petits déjeuners à Castagniers à thème chaque semaine.



FALICON

Le centre de loisirs de Falicon cuisine en nature!

Cet été ce sont des vacances d'aventuriers qu'ont concoctés les animateurs pour les petits Faliconnais. Mais entre les décorations dignes des plus grandes jungles ou des plus beaux bateaux de pirates, un projet un peu nouveau à vue le jour !

Avant le début des vacances, nous avons aperçu sur les réseaux sociaux un mot de la responsable cherchant, des palettes, des galets, des bocaux, de la vaisselle, et tout un tas d'outil de récupération. Forte du succès de son message, quelques jours plus tard tout était là pour fabriquer une Mud Kitchen !

Mudkitchen kessako ?
 Littéralement, c'est une « cuisine de boue » ! Installée dans le potager des enfants entre les plantations et sous une tonnelle, la structure fabriquée de toutes pièces par les animateurs permet aux



Les enfants en cuisine au potager !

(Photo C. B.)

enfants de patouiller, de faire des mélanges, de manipuler, de s'inventer des histoires, de faire des potions et de s'amuser librement avec ce que la nature leur offre : des cailloux, du sable, de l'eau, de la terre, des petites fleurs... Qui ne se souvient pas des heures passées à jouer dans la nature à s'inventer des histoires en concoquant des mixtures, ou autres recettes immangeables ? Aujourd'hui, ces moments sont permis aux enfants au centre de lo-

isirs car l'environnement est pensé et adapté pour ce jeu libre. Entre deux recettes de « bouillie aux petites fleurs », des taches de terre sur leurs vêtements et d'un service de cocktail au marin les enfants affinent leurs compétences sensorielles, leur créativité, leur motricité et réalisent leurs premières expériences « scientifiques ».

Tout le monde peut créer sa cuisine de boue !
 Vous aurez besoin de palettes ou supports à la

taille de l'enfant permettant de faire un plan de travail, d'un « évier » : ici nous utilisons une coupelle de plante, des bocaux ou contenant pour y déposer cailloux, fleurs, pâtes, boutons, plantes ; des ustensiles et casseroles puis de couverts et assiettes pour le service ! Pour le rangement : on met tout dans une passoire et ça passe sous l'eau avant d'être remis dans les bocaux !

CORALIE BEACCI

Le centre de loisirs de Falicon est géré par le SIVOM Val de Banquière. Le SIVOM Val de Banquière regroupe les communes de Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Colomars, Drap, Durtol, Falicon, La Roque-sur-Var, La Trinité, Lèves, Saint-André de la Roche, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var, Touchéte-Lévans.

ZOOM sur les Résidences d'artistes sur Falicon et Castagniers

Du 1^{er} au 12 août, les artistes Ève Pietruschi et Alban Turquois ont élu résidence dans les centres de loisirs de Falicon et Castagniers afin de faire découvrir aux enfants leur univers artistique et les sensibiliser à l'art.

Initié et proposé aux centres de loisirs par La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la résidence territoriale artistique et culturelle « Rouvrir le monde » a entre autres pour objectifs de permettre un accès à tous à la culture, d'ouvrir le regard des enfants à une autre vision du monde et de développer leur esprit critique.

Lors de ces 15 jours de création artistique, les enfants ont réalisé des œuvres qui ont été dévoilées aux familles lors des vernissages qui se sont tenus en présence des artistes le vendredi 12 août dans les centres.

Ève Pietruschi à Falicon, Atelier « Les chemins de traverse »



Diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Art – Villa Arson, Ève arpente la nature, s'en imprègne et s'en inspire avant de retransmettre ses ressentis avec poésie. Avec respect et sacralisation, l'artiste n'utilise que des matériaux naturels et biodégradables pour la réalisation de son art.

Les enfants ont pu, au cours de sa résidence, communier avec la nature en la représentant sous diverses formes : peinture avec des fruits, dessin sur du tissu, tressage de plantes, observation des plantes et création d'un herbier

L'artiste a apprécié cette collaboration artistique avec les enfants : « *C'est plaisant, surtout avec les plus petits car ils ne sont pas encore fixés dans des aprioris, ils ont un imaginaire débordant, et sont dans l'émerveillement. Avec les plus grands on a pu sortir dans le village pour récolter des plantes et des odeurs et on a pu utiliser des techniques plus complexes comme le tressage.* »



Paloma, 4 ans, a beaucoup aimé cet atelier « *On est allé au jardin et on a dessiné tout ce qu'on voyait.* »

La directrice du centre de Falicon a également apprécié cette intervention artistique « *C'est vraiment bien d'avoir une professionnelle pour immerger les enfants dans la pratique artistique. Cette artiste est vraiment bien car elle ne pollue pas, elle recycle la nature pour en faire des feutres, des crayons ou de la peinture... et ce concept est vraiment intéressant pour les enfants.* »



Alban Turquois à Castagniers, Atelier « *Nos cabanes, nos histoires* »

Cannois, diplômé de la Haute école des arts du Rhin située à Strasbourg, Alban a éprouvé une véritable obsession pour les objets utilitaires comme les contenants, ou le mobilier comme les assises. Il développe des projets autour du partage, ajoutant une dimension sociale à ses travaux. Le glanage des matériaux est aussi partie prenante dans son processus de création : il va chercher son argile dans la nature, utilise des matériaux périmés, ou recycle ce qu'il trouve. Chaque projet est réalisé avec des matériaux différents et témoigne d'une histoire par sa matière.



Pour cette résidence, l'artiste a créé pour les enfants des crayons à partir de bois flotté récolté dans le Var qu'il a brûlé ; les transformant en morceaux de charbon. Puis à partir de branches et d'argile, chargées de l'histoire du fleuve (cf. la tempête Alex), Alban, avec le concours des enfants, a créé des cabanes qui racontent de nouveaux récits et qui questionnent notre rapport avec le changement climatique.

« Mes recherches s'articulent autour de relations tissées avec les matériaux que j'emploie et transforme dans mes projets. Les formes se situant souvent entre la sculpture, l'outil et l'objet utilitaire.

C'était une première expérience pour moi d'animer des ateliers avec des enfants et ça s'est très bien passé, ils ont vraiment été intéressés. Leurs regards sont vifs et assez intuitifs et c'est souvent ce qu'on recherche... C'est une inspiration constante et ils ont une facilité étonnante à aller vers la matière ».

La directrice du centre de Castagniers a été agréablement surprise par le travail plastique proposé par l'artiste : « *Alban était très investi. Nous, on a pas l'habitude de faire des choses comme cela, ça change vraiment et ça nous ouvre sur une autre approche de l'art. Les enfants étaient répartis en petits groupes et ont vraiment apprécié cette expérience, c'est à refaire !* ».



Région niçoise

Samedi 2

Les enfants de Falicon ont rendu hommage aux défunts du village

Dans le cadre de leurs vacances sur le thème du dessin animé de Disney *Coco*, les enfants du centre de loisirs ont participé à un projet de décoration florale pour « El día de los muertos ». Une fête traditionnelle qui se déroule au Mexique dont les dates coïncident avec la Toussaint, le 1^{er} novembre

et le jour des défunts, le 2 novembre.

« Pour faire référence à ces traditions mexicaines et pour rendre hommage aux défunts de notre village nous allons décorer le portail du cimetière de fleurs très colorées ». Accompagnés de leurs animatrices, ils ont écouté les conseils de Karine pour réaliser des dizaines de petits

bouquets colorés à accrocher sur le portail du cimetière. Ils ont ensuite cueilli du feuillage dans les alentours pour agrémenter leurs bouquets de fleurs. Des œillets et des alvéolés de toutes les couleurs sont passés de main en main pour réaliser cette composition.

CORALIE BEACCI



Les enfants ont réalisé un projet floral pour le cimetière du village. (Photo C. B.)

AUTOMNE :

Aspremont : Coco

Castagniers : Coco

Châteauneuf-Villevieille : L'école des sorciers

Falicon: Coco

Saint Blaise : Hôtel Transylvanie

Bonson : Hôtel Transylvanie

Projets Phares :

- Décoration du cimetière à Falicon
- Journée en famille à Castagniers
- Journée « Vis ma vie » d'animateur à St Blaise



NOEL :

À Falicon, Castagniers et Aspremont

- Intercentre spectacle de Noel & battle de chorale
- Concours de Photo de Noel



↳



Les mercredis :



Chaque mois les équipes d'animation élabore un programme d'activité en lien avec une thématique, plusieurs fois dans l'année, tous les accueils de loisirs proposent le même thème de manière à faire un lien entre tous les centres et pour organiser des intercentres ensemble.

- Mise en place des Mercredis Skis à Bonson de janvier à Mars



- Juin : Sous l'océan (affiches/photos)
- Septembre : Aventure Jurassic

Tous les centres ont joué le jeu et ont initié les enfants au métier d'archéologue en organisant des jeux de fouille.

Les préhistoriens en herbe ont appris pleins de choses sur la vie à l'ère paléolithique grâce à une visite commentée du musée Terra Amata de Nice. Ils ont également pu participer à des ateliers ludiques organisés par le musée.

Les enfants de Bonson ont visité la grotte du Lazaret, un site préhistorique situé au pied du mont Boron, à Nice.



ZOOM sur Novembre : London Calling

En novembre, les enfants ont voyagé au Royaume-Uni

L'équipe d'animation sensibilise les enfants à l'actualité. Le décès de la reine Elizabeth II, survenu le 8 septembre dernier, a suscité des questions de la part des enfants. L'occasion de faire découvrir la richesse de la culture britannique avec ses œuvres littéraires, ses sports, sa culture pop ou encore sa monarchie.

🎮 Au travers de divers ateliers, les enfants se sont essayés au Pop Art (mouvement artistique né en Angleterre dans les années 1950), au Quidditch (sport tiré du récit Harry Potter) ou encore à la surprenante cuisine anglaise. Une rencontre intercentres rassemblant tous les enfants d'élémentaire des centres de loisirs a été organisée à Castagniers. Au programme : ateliers culinaires, initiation au Quidditch, activités manuelles, initiation danse et tournoi de foot.



👑 L'équipe d'animation s'est mise en scène afin de faire découvrir des personnages britanniques emblématiques comme les Spice Girls, David Beckham, James Bond, la reine Elizabeth II, mais aussi des personnages de la saga Harry Potter. Une immersion anglaise qui s'est terminée dans la pure tradition par une dégustation de thé et le bal de sa majesté.



↳ Le péri scolaire :

Chaque trimestre les équipes d'animation mettent en place des projets en supplément de leurs activités habituelles, comme par exemple :

- Journée de la gentillesse
- Journée de la langue espagnole
- Jeux olympiques
- Journée des 1^{er} secours

- Coupe du monde
- Pique niques au jardin
- Spectacle de fin d'année
- Veillées à thème

Zoom sur la semaine des animaux à La Roquette-sur-Var

Nous avons mis en place le projet sur la Semaine des Animaux, les enfants ont pu faire des jeux autour du thème mis en place par l'équipe et ont eu l'intervention d'une médiatrice animale qui est venue sur le temps périscolaire du midi et du soir. Les enfants ont pu caresser, faire jouer, et donner à manger aux animaux..



Nous avons mis en place le projet sur la Semaine des Animaux, les enfants ont pu faire des jeux autour du thème mis en place par l'équipe et ont eu l'intervention d'une médiatrice animale qui est venue sur le temps périscolaire du midi et du soir. Les enfants ont pu caresser, faire jouer, et donner à manger aux animaux..

Zoom sur la Semaine du goût à l'école de Castagniers Village

Les enfants ont cuisiné en classe des gâteaux avec des ingrédients secrets. Le soir, réunis autour d'une table, ils ont dégusté et joué à deviner l'ingrédient utilisé. Une cuisine aux saveurs originales puisqu'ils ont utilisé de l'avocat ou encore du fenouil pour les recettes. Lors du temps périscolaire, ils ont découvert que sans odorat les aliments n'avaient pas de goût. Un petit jeu autour des odeurs leur a permis de constater que l'information chimique constituant une saveur provient de l'olfaction, et non pas de la gustation, qui permet quant à elle de détecter le sucré, le salé, l'acide ou l'amer.



Des projets en commun :

- Les collines au jardin (juin)
- Soirée (Re) trouvailles au Périscolaire
- Accueil des PS en septembre
- ACM solidaire
- Projet de Noël



LE JOLI JARDIN DE BONSON



Avec les enfants, les institutrices et le centre de loisirs, nous avons nettoyé le potager, préparé la terre, réparé les carrés pour planter, décoré de jolis pots pour y planter nos fleurs et finalement planté des fraises, des fèves, des radis et des petits pois dans notre potager.

Enfin, nous allons planter des courgettes, des concombres et des poivrons !

Nous faisons tous attention à bien arroser et à veiller sur notre joli potager, pour pouvoir tout déguster !

3 conseils pour créer son potager !

- 1- Garder des proportions raisonnables
A moins que vous n'ayez énormément de temps et d'énergie à consacrer à votre potager, ne visez pas trop grand.
- 2- Commencer par des plantes faciles
Pour débuter, choisissez des légumes à croissance rapide et de culture facile qui vous gratifieront d'une récolte encourageante. Salades, haricots verts, tomates, courgettes, plantes aromatiques font partie de ceux là.
- 3- Planter au bon moment
Qu'il s'agisse de semer en pleine terre ou de plantations de plantes en godets, attendez toujours le bon moment pour installer vos végétaux au potager. Renseignez-vous sur leur rusticité et sur leurs besoins en chaleur et en lumière pour germer ou bien croître.



SOIRÉE

30 SEPTEMBRE 2022 À 18H

(RE)TROUVAILLES AU PÉRISCOLAIRE

CHERS PARENTS, L'ÉQUIPE D'ANIMATION VOUS ATTENDS NOMBREUX POUR CET ÉVÈNEMENT AVEC AU PROGRAMME:

présentation de l'équipe

présentation des activités

Buffet & Apéro

Ateliers contes

NOUS VOUS PRIONS DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE EN ENVOYANT PAR MAIL AU DIRECTEUR (CMILLETI@SVDB.FR):

Nom de votre enfant, Nombre d'adulte et nombre d'enfant présent pour votre famille.



Des légumes à croquer !

Nous avons, cette année, participé à l'élaboration d'un potager dans le cour de l'école du Baus Roux avec les enseignants.

Les enfants ont préparé la terre, ramassé les cailloux, enlever les mauvaises herbes et les plus aventureux ont même pu essayer d'en venir à bout avec la tondeuse.

Le terrain a ensuite été retourné par Christopher de la mairie avec un motoculteur.

Les enfants ont ensuite placé de l'engrais, du fumier bio venant des chevaux de Sylvie, notre ATSEM, et du terreau. Une fois la terre prête, les enfants ont pu planter des semis de différents légumes/fruits. Ils ont fait des tranchées pour y planter :

- Des tomates
- Des courgettes
- Des carottes
- Des poivrons
- Des aubergines
- Des radis
- Des fraises
- Des salades

Cheque matin et soir, nous arrosons nos plantations afin qu'elles continuent de se développer.

Ce projet permet d'éduquer les enfants au développement durable, autour de l'alimentation, de la saisonnalité, et de l'éducation au goût. Également nous abordons les coutumes de nos anciens et faisons une aparté sur l'écologie et le réchauffement climatique (restriction d'eau...). Ils s'occupent de leurs plantes et suivent leur évolution. Ils pourront voir comment pousse un radis par exemple et avoir la satisfaction de le déguster à terme.

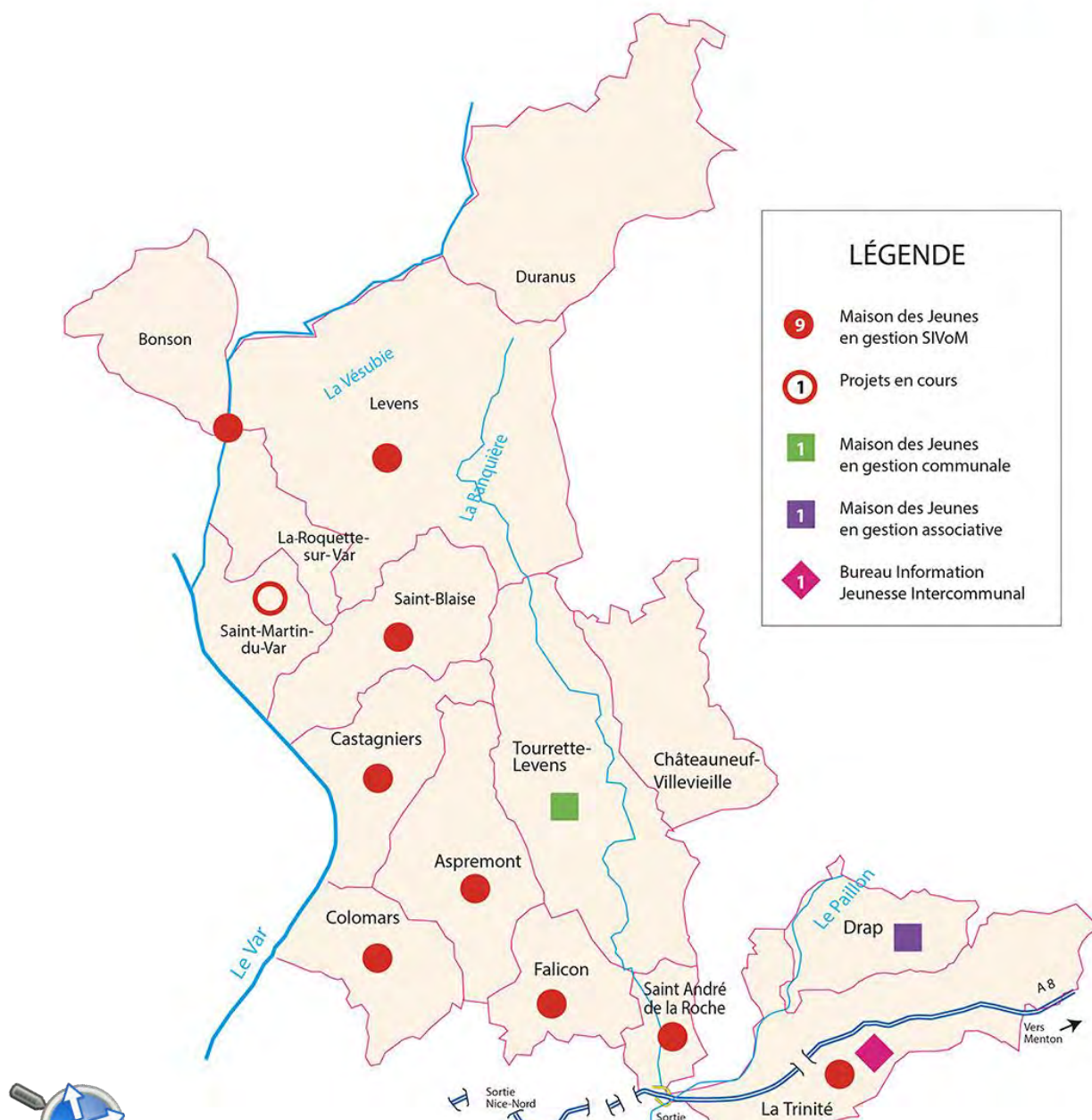


Formations des équipes :

- Lors de chaque réunion périscolaire les directeurs prennent la moitié du temps pour former les animateurs sur une thématique d'actualité
- Mise en place de formation en interne tous les 2 mois : jeux extérieurs, connaissance du public, chants, bienveillance
- Formation de rentrée
- Formation/échange de pratique avec les directeurs tous les mois.

LA JEUNESSE

11/17 ans



Les + :

- une équipe professionnelle
- une approche globale de la jeunesse, du loisir vers l'accompagnement social
- une démarche éducative et préventive
- une dynamique inter centre dans la construction et dans la mise en place de projets
- L'information Jeunesse, le BIJ et le RIJ SIVoM

Animation du Territoire

4] JEUNESSE

Responsable de Service Roch BARUT - 06 23 09 05 33 – rbarut@svdb.fr
1- Les Maisons des Jeunes • 8 MDJ gérées par le SIVoM Val de Banquière • 6 directeurs titulaires d'un BPJEPS • 1 directeur titulaire d'un DEUST Animation et Gestion • 1 directeur titulaire d'un BAFD • entre 10 à 12 animateurs diplômés • entre 16 et 32 jeunes accueillis sur chaque structure en fonction de la période
L'Accompagnement Social des Jeunes Cédric PALLINI - Coordinateur – 06 17 44 99 52 – cedric.pallini@svdb.fr
2- L'Animation Sociale • 2 quartiers : ○ Saint André de la Roche : le Manoir et le Château • 6 agents : ○ 1 coordinateur de l'Animation Sociale titulaire d'un DEJEPS ○ 1 coordinatrice de l'EVS titulaire d'un DEJEPS ○ 1 directrice périscolaire titulaire d'un BPJEPS ○ 3 animateurs et animateurs sociaux diplômés
3- L'Information Jeunesse • 1 agent d'Animation référente Information Jeunesse Sabrina BRAEIK - 04 92 00 10 37 – information.jeunesse@svdb.fr

1) LES MAISONS DES JEUNES

Maison des Jeunes	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
Aspremont	• Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) • 1 mois en été • 1 soirée par mois (5 par an)	32	345 (ouverture en juin 2022)
Castagniers	• 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été • 1 soirée par mois (5 par an)	39	365 (ouverture en juin 2022)
Colomars	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • 1 séjour court de 4 jours • Le mercredi après-midi et le vendredi en soirée en période scolaire • 6 soirées sur l'année • 4 samedis sur l'année (3 samedis ski) • 4 week-ends sur l'année	86	2397
Falicon	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • 1 séjour court de 4 jours • Mercredi après-midi depuis septembre • 5 samedis sur l'année (3 samedis ski) • 1 soirée par mois (7 par an) • 2 week-ends sur l'année	71	824
La Trinité	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois et 3 semaines en été • 1 séjour court de 4 jours • Mercredis après-midi • 10 samedis sur l'année (3 samedis ski) • 12 soirées par an • 2 week-ends sur l'année •	64	1124

Levens	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois et 3 semaines en été • 1 séjour court de 4 jours • Mercredi après-midi • 9 samedis sur l'année (3 samedis ski) • 11 soirées par an 1 week-end sur l'année	82	1719
Saint André de la Roche	• Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) • 1 mois ½ en été • 1 séjour court de 4 jours • 3 soirs par semaine en périscolaire • Les mercredis après-midi • 6 samedis sur l'année (3 samedis ski) • 15 soirées par an 2 week-ends sur l'année	56	2031
Saint Blaise	• 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été • 3 samedis ski • 1 soirée par mois (7 par an) 1 week-end sur l'année	37	547
Saint Martin du Var	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 6 semaines en été	Gestion municipale	
Tourrette Levens	• Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été	Gestion municipale	
Drap	• Mercredis après-midi • Toutes les petites vacances • 1 mois en été	Gestion associative	

- 467 jeunes inscrits sur les Maisons des Jeunes gérées par le SIVoM Val de Banquière (357 en 2021) et 9041 actes ont été réalisés (6870 en 2021).
- Création et ouverture de 2 MDJ en 2022 : sur Castagniers fin mai et sur Aspremont début juin.

- Le travail entre les différents directeurs et les équipes d'animation des MDJ permet de mettre en place des activités avec une plus-value pédagogique importante et avec de véritables valeurs éducatives. Toutes les équipes travaillent sous forme de blocs d'inscription de 2, 3 ou 5 jours pendant les vacances.
- Implication des jeunes dans la co-construction des plannings, dans l'organisation des week-ends et des séjours courts
- Des rencontres inter centres sont prévues et organisées, tout au long de l'année, entre les différentes MDJ. 3 samedis ski ont été organisés. 1 journée en début d'été regroupant plus de 150 jeunes issus de toutes les MDJ a été mise en place sur Levens. Plusieurs journées, sur les différents temps de vacances ont été réalisées entre 2 structures.
- 5 Maisons des Jeunes ont organisé des séjours courts de 4 jours complémentaires des séjours intercommunaux. Ils répondent à une volonté forte d'impliquer les jeunes dans la mise en place et la gestion de leurs vacances.

Communes	Lieu	Durée	Nb d'enfants	Nb d'actes
Colomars	Le Castellet (83)	4 jours	16	64
Falicon	Les Saintes-Maries de la Mer (13)	4 jours	16	64
La Trinité	Les Saintes-Maries de la Mer (13)	4 jours	15	60
Levens	Méolans – Revel (04)	4 jours	14	56
Saint-André de la Roche	Les Saintes-Maries de la Mer (13)	4 jours	16	64

Ces actions ont permis de faire partir en vacances 77 adolescents représentant 308 actes.

- Toutes les MDJ (hormis Aspremont et Castagniers) ont organisé entre 1 à 4 week-ends sur l'année permettant d'investir les jeunes dans l'organisation et la préparation de ces temps forts. Ces week-ends sont très appréciés et attendus par les adolescents.
- Depuis quelques années, la jeunesse est un axe prioritaire de la CNAF. Les actions de prévention (addictions, santé, sécurité routière, formation,...), le départ en vacances, le lien à la parentalité sont des portes d'entrée pour de nombreux projets portés par les Maisons des Jeunes. Rendre les jeunes,

acteurs de leurs loisirs, les impliquer dans la vie « citoyenne » et dans le bien vivre ensemble sont des objectifs sur lesquels les équipes jeunesse ont travaillé en 2022.

- De cet axe prioritaire, découle un travail avec la CAF autour de la Prestation de Service Jeunes. Elle a pour finalité d'aborder les problématiques jeunesse sous un nouvel angle d'approche : aller au contact des jeunes (12 – 25 ans), créer du lien, intervenir auprès d'eux dans la résolution des problèmes grâce à un accompagnement individuel ou collectif en partenariat avec les partenaires institutionnels. Le déploiement de la PS Jeunes sur l'ensemble du territoire du SIVoM est en cours depuis la fin de l'année 2022.
- Travail autour de la création et de la mise en place de 3 Accueils de Jeunes pour les 15 – 20 ans (Colomars, Levens et Saint André de la Roche). Ces structures ont pour vocation de travailler avec les grands adolescents et jeunes adultes autour de projets de loisirs, projets de vie individuels et/ou collectifs. La participation active des jeunes est recherchée. Ces 3 structures ouvriront courant 2023

Perspectives :

Les besoins des jeunes et les actions menées auprès d'eux nous obligent à ne plus regarder l'Animation Jeunesse que sous l'angle du loisir mais de plus en plus avec une dimension d'accompagnement social.

La mutualisation, la formation permettra aux équipes de ne pas rater ce virage.

En 2023, 2 nouvelles MDJ ouvriront : en avril à Bonson et en mai à Saint Martin du Var.

Avec la sortie de la Mairie de la Trinité du SIVoM Val de Banquière, le Service Jeunesse perdra une MDJ à compter de septembre 2023. Le directeur de la MDJ de La Trinité ainsi que l'animatrice ont fait le choix de rester au sein du SIVoM Val de Banquière.

2) L'ANIMATION SOCIALE : « de l'Animation à la Prévention »

L'Animation Sociale est intervenue en 2022 principalement sur 2 quartiers, sur la commune de Saint André de la Roche:

De l'animation et l'aide aux devoirs auprès des jeunes du quartier (6 – 15 ans) à la médiation et la mise en place d'activités pour les jeunes (15 – 25 ans) et les familles, cette action a pour vocation d'accompagner les différents publics et d'apporter une réponse efficiente aux problèmes ou freins rencontrés.

Porteur de projets spécifiques de prévention dédiés à l'Enfance, la jeunesse et les familles, l'Animation Sociale met en place des journées thématiques de prévention à destination des Quartiers de la Politique de la Ville (Prioritaire ou en veille active) mais également pour tous les jeunes et les familles du SIVoM Val de Banquière.

Le dossier « Prestation Service Jeunes » portée par le Service Jeunesse du SIVoM permet de mener des actions auprès des jeunes 15 – 25 ans « hors murs » dans les

domaines du loisir, de la prévention, de la médiation, de l'accompagnement. Cette PS Jeunes a vocation à être étendue à tout le territoire du SIVoM en fonction des spécificités et contraintes des différentes communes.

Le travail entrepris avec la CAF sur la Prestation Service Jeunes est portée par l'Animation Sociale en partenariat avec toutes les équipes jeunesse et l'Information Jeunesse. Un réseau partenarial est tissé et inclut l'EVS de Saint André, la Mission Locale, la MSD, les collèges du territoire, Pôle Emploi,...

Un projet « VVV » (Ville - Vie – Vacances) a été mené sur le quartier du Manoir durant les vacances d'automne, intitulé « Eurocité : dispositifs et citoyenneté », projet ayant pour objectif de faire découvrir à 12 jeunes du Manoir et de l'Ariane, les dispositifs européens, de découvrir Bruxelles lors d'un séjour de 3 jours et de mener un travail solidaire auprès de Caritas à Vintimille pendant 3 jours également. Un travail en partenariat a été réalisé sur cette opération avec l'association de prévention ALC.

Perspectives:

Le recrutement d'une équipe stable et diplômée doit permettre de structurer et pérenniser l'Animation Sociale sur les différents secteurs notamment sur des postes de « Référents Jeunes » sur Saint André de la Roche, Colomars et Levens.

L'agrément de l'EVS de Saint André de la Roche doit être renouvelé en 2023 et portera pour les 4 années à venir. Un travail avec la coordinatrice de l'EVS et la CAF est mis en place depuis le début de 2023.

L'accompagnement des jeunes sur l'ensemble du territoire se poursuit. Un projet important va voir le jour dès le printemps 2023, permettant aux jeunes de se former aux métiers de l'animation et de pouvoir trouver du travail au sein des structures enfance des ACM du SIVoM. Ce projet, « Tremplin Jeunes », permet de faire découvrir le métier d'animateur à travers une journée de découverte, puis une immersion d'une semaine sur un ACM sera proposée aux jeunes avant de les envoyer passer un BAFA 1.

D'autres initiatives à destination des jeunes seront proposées et mises en place tout au long de l'année :

- Journée de la prévention routière – samedi 13 mai à Bonson – le Gabre
- Job d'été
- Formation aux 1ers secours

3) L'INFORMATION JEUNESSE

Le Bureau Information Jeunesse et sa déclinaison le Réseau Information Jeunesse a de nouveau été labélisé « Information Jeunesse » en 2022 et pour une durée de 6 ans. Il mène des interventions à destination des jeunes sur l'ensemble du territoire.

Un agent a été recruté en 2022 sur un demi-poste pour permettre de mailler le territoire et mieux répondre aux besoins des jeunes.

L'Information Jeunesse intervient dans la mise en place d'actions et d'informations pour les jeunes dans les domaines de la formation, l'emploi, le logement, la santé et le loisir.

En 2022, 1975 actes ont été réalisés (passage sur la structure, demandes téléphoniques ou mails et actions extérieures) (2029 actes en 2021).

L'animatrice Information Jeunesse intervient chaque semaine sur le collège de la Bourgade de La Trinité dans le cadre du projet SAS (Structure d'Accompagnement Spécifique) luttant contre le décrochage scolaire avec les élèves de 3^{ème}.

L'Information Jeunesse

- assure toutes les semaines, des permanences sur les quartiers de Saint André de la Roche (Manoir et Château)
- participe à des journées exceptionnelles (Tous en route, forum de l'emploi, Projets VVV,...).

- est un partenaire du projet « SAS » mis en place par le collège de la Bourgade à La Trinité.

Perspectives :

Avec le départ de La Trinité du SIVoM Val de Banquière, il nous faut trouver un nouveau local pour implanter le BIJ Interco sur le territoire.

L'animatrice IJ va être transférée à La Trinité. Nécessité de pouvoir justifier d'un ETP sur les missions IJ pour garder la labélisation. Une proposition sera faite auprès du CRIJ PACA pour valoriser le travail des responsables des Accueils de Jeunes auprès du « public cible » pour atteindre cet ETP. La plus-value sera de pouvoir être positionnée sur une grande partie du territoire et ainsi d'être au plus près des besoins des jeunes.

Obligation de former l'animatrice IJ à la formation mise en place par le CRIJ.

4) L'ESPACE DE VIE SOCIALE SUR ST ANDRÉ DE LA ROCHE

Le contexte budgétaire nous a contraint à réduire la masse salariale et de mutualiser des actions et des personnels sur les différentes compétences gérées.

Au regard du bilan que nous avons fait sur le fonctionnement de l'EVS de Saint André de la Roche :

- Manque de personnel pour ouvrir les EVS et mettre en place des animations sur les 2 structures
- Fin de contrat de la responsable de l'EVS

Il a été décidé de :

- Ne pas renouveler le contrat de la coordinatrice de l'EVS qui arrivait à échéance au 31 décembre 2021
- Confier la gestion de l'EVS au Pôle Animation du Territoire - Service Jeunesse.

Ce service travaille déjà sur l'accompagnement et l'animation sociale sur les quartiers du Manoir et du Château. De plus, depuis 2020, l'axe « Jeunesse » de l'EVS lui a été confié.

La coordination de l'EVS est assurée par le responsable de l'Animation Sociale du SIVoM

- Augmenter le temps de présence et d'animation sur les 2 quartiers en recrutant 2 animateurs (trices) à temps partiel pouvant ouvrir simultanément ou alternativement avec une mutualisation des personnels, sur les 2 structures.
- Proposer des ouvertures sur des temps qui n'étaient pas encore très souvent proposées : fin d'après-midis après 17 h, samedis,...

Les 2 structures ouvrent ainsi du mardi au vendredi de 10 h 30 à 17 h plus 1 samedi par mois pour la mise en place de projets inter-quartiers.

Sur chaque quartier, des bénévoles complètent les heures d'ouverture afin de permettre d'accueillir plus de monde et de répondre aux attentes des habitants.

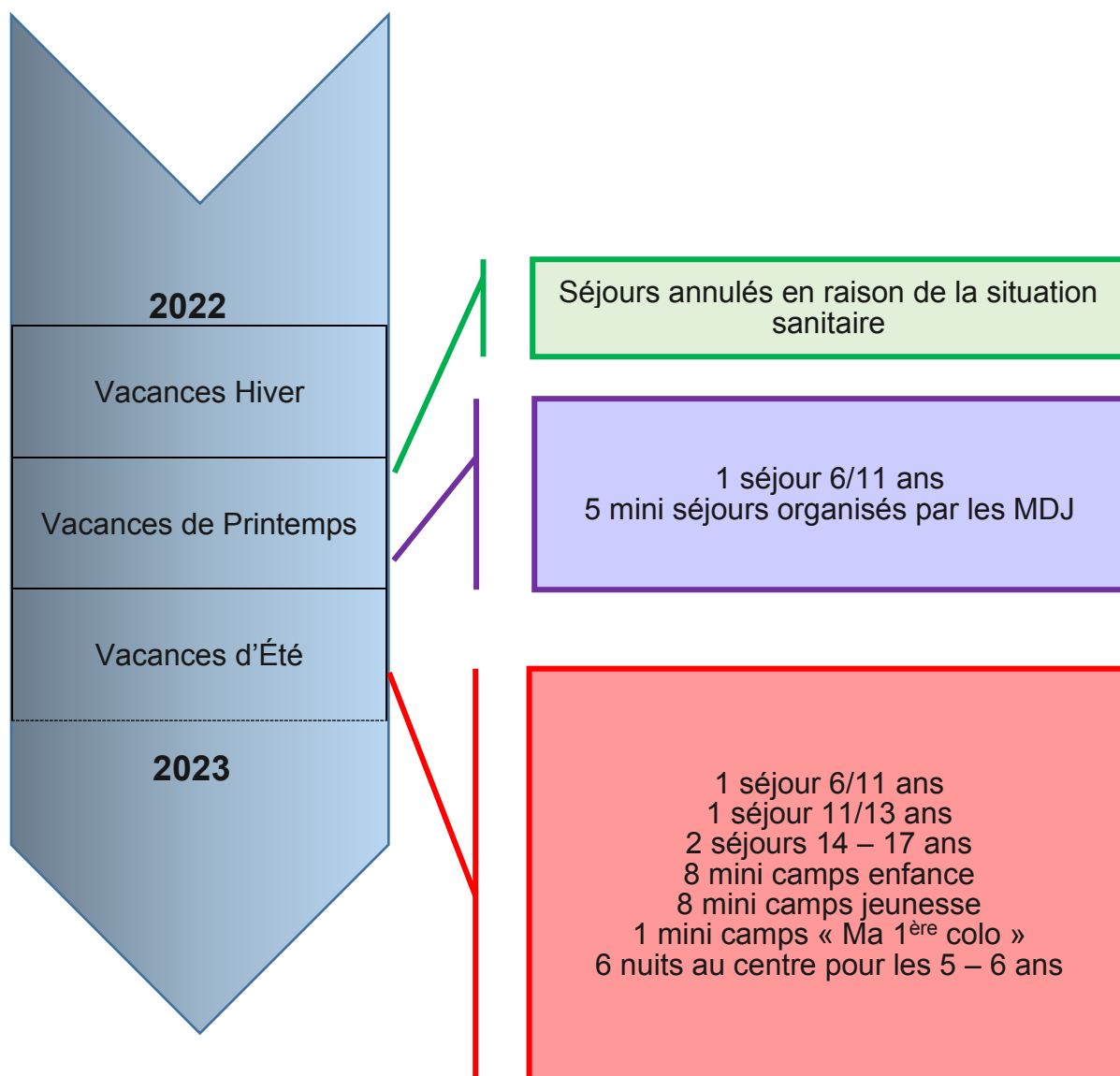
Des réunions thématiques à destination des habitants sont mises en place en fonction des demandes et des retours du public (information bons VACAF par la CAF,...)

Perspectives :

- Proposer des temps d'animation permettant de toucher de nouveaux publics
- Dynamiser le secteur et favoriser le partenariat (Sports – Parentalités)

- Créneaux parents – enfants (2 – 5 ans), une fois par semaine avec différentes thématiques : lecture de contes, jeux, ateliers cuisine, parcours moteur
- Soirées thématiques avec repas partagés au sein du quartier
- Sorties mensuelles inter quartiers (journée à la neige, découverte des calanques de Marseille,...)
- Améliorer la communication relative aux EVS afin de capter un public plus large.

LES SÉJOURS



Les + :

- Des séjours pour tous les âges
- 1 catalogue des séjours présentant l'offre annuel
- 2 camps fixes, sous tentes, pour les mini-séjours
- Des séjours courts Ados, construit avec les jeunes

**Responsable du secteur (depuis septembre 2022)
Chaïma NADIM**

Les Séjours

- 5 séjours mis en place par le SIVoM Val de Banquière
- 1 directeur par séjour titulaire d'un BPJEPS ou d'un BAFD
- 7 animateurs diplômés.
- Entre 15 et 30 enfants/jeunes accueillis sur les différents séjours.
- Communes participantes : St André de la Roche, La Trinité, Falicon, Levens, Bonson, St Martin du Var, Castagniers, La Roquette sur Var,

Les Mini séjours

- 16 mini séjours mis en place par le SIVoM Val de Banquière (8 sur l'enfance et 8 sur la jeunesse).
- Directeurs titulaires d'un BPJEPS ou d'un BAFD ou BAFA (par dérogation)
- 24 animateurs
- Entre 11 et 22 enfants inscrits par mini séjour sur l'enfance
- Entre 5 et 19 adolescents inscrits par mini camps sur la jeunesse
- Communes participantes :
Sur l'enfance : Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Falicon, La Trinité, Levens, Saint André de la Roche, Saint Blaise, Saint Martin du Var
Sur la Jeunesse : Aspremont, Castagniers, Colomars, Falicon, La Trinité, Levens, Saint André de la Roche, Saint Blaise

Ma 1^{ère} colo

- 1 mini séjour de 2 jours sur la Petite Ferme pour les enfants de 5 ans de Saint André de la Roche et 6 nuits au centre sur les ACM enfance des collines
- 1 directeur et 1 animateur par mini séjour
- 82 enfants présents au total

1) LES SÉJOURS

Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
HIVER		Séjours annulés en raison de la COVID		
PRINTEMPS	• 6 – 11 ans	6 jours / 5 nuits au Lavandou (83)	33	198
ÉTÉ	• 6 -11 ans	6 jours / 5 nuits à Beuil les Launes (06)	29	174
	• 11- 13 ans	6 jours / 5 nuits à Orcières (05)	18	108
	• 14 -17 ans	6 jours / 5 nuits à Calvi (Corse)	21	126
	• 14 - 17 ans	6 jours / 5 nuits à Barcelone	15	90
TOTAL		30 jours / 25 nuits	116	696



	Du 11 au 16 avril 2022	Du 8 au 13 juillet 2022	Du 18 au 23 juillet 2022	Du 25 au 30 juillet 2022	Du 02 au 07 août 2022	Total
	6-11 ans	14-17 ans	6-11 ans	11-13 ans	14-17 ans	
	Le Lavandou	Calvi	Beuil les Launes	Orcières	Barcelone	
Hébergements	Maison familiale « Les Pins penchés »	Relais International de la jeunesse	Gîte Nature et Montagne	Les Jalabres	Auberge de Jeunesse Saint Jordi Rock Place	
Bonson		5		4		9
Castagniers				1	1	2
Falicon	5	2			3	10
La Roquette sur Var	1			1		2
La Trinité	10	7	10	1	1	29
Levens				3	3	6
Saint André de la Roche	14	3	5	4	6	32
Saint Martin du Var	3	4	14	4	1	26
Total	33	21	29	18	15	116



2) LES MINI SÉJOURS

Mini-Séjours	Âges	Fonctionnement	Lieu	Nb d'inscrits	Nb d'actes
Du 11 au 13 / 07	• 6 – 8 ans	• 3 jours / 2 nuits	Peira Cava	11	33
Du 13 au 16 / 07	• 9 – 11 ans	• 4 jours / 3 nuits	Peira Cava	21	84
Du 18 au 20 / 07	• 6 – 8 ans	• 3 jours / 2 nuits	Peira Cava	16	48
Du 20 au 22 / 07	• 9 – 11 ans	• 3 jour / 2 nuits	Peira Cava	12	36
Du 25 au 27 / 07	• 6 – 8 ans	• 3 jours / 2 nuits	Peira Cava	15	45
Du 27 au 30 / 07	• 9 – 11 ans	• 3 jours / 2 nuits	Peira Cava	14	56
Du 01 au 03 / 08	• 6 – 8 ans	• 3 jours / 2 nuits	Peira Cava	22	66
Du 03 au 06 / 08	• 9 – 11 ans	• 4 jours / 3 nuits	Peira Cava	15	60
Du 01 au 03 / 08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	Annot	28	84
Du 03 au 05 / 08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	Annot	19	57
Du 09 au 11 / 08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	Annot	35	105
Du 11 au 14 / 08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	Annot	29	87
TOTAL		38 jours / 26 nuits		237	759

Communes	Nombre d'enfants	Nombre d'adolescents	Nombre total	Nombre d'actes
Aspremont	10	5	15	33
Castagniers	7	17	23	22
Colomars		19	19	64
Falicon	12	13	25	36
La Trinité	16	16	32	111
Levens	23	16	39	102
St André de la Roche	16	14	30	127
St Blaise	6	11	17	60
St Martin du Var	13		13	54
Total	126	111	237	759



3) MA 1^{ère} COLO

Cette année, le Service Enfance du SIVoM Val de Banquière a organisé des nuitées pour les 5 - 6 ans.

Ces nuitées ont été déclarées en activité accessoire sur les Accueils de Loisirs et se déroulent sur 2 jours et 1 nuit.

Elles ont pour vocation de familiariser les 5 – 6 ans à la vie en collectivité et leurs permettre de dormir hors de chez eux.

Des nuits au centre et des mini séjours sont organisées par les ACM de chaque commune. Ces nuitées ont pour but de donner envie aux enfants de partir progressivement aux séjours courts puis aux séjours.

Mini-Séjours	Commune	Lieu	Nb d'inscrits	Nb d'actes
Du 18 au 19 juillet	• Aspremont	Nuit au centre	16	32
Du 19 au 20 juillet	• Saint Blaise	Nuit au centre	16	32
Du 21 au 22 juillet	• Saint André de la Roche	Petite ferme de l'Abadie	10	20
Du 26 au 27 juillet	• Falicon	Nuit au centre	16	32
Du 02 au 03 août	• Châteauneuf - Villevieille	Nuit au centre	8	16
Du 9 au 10 août	• Castagniers	Nuit au centre	8	16
Du 10 au 11 août	• Bonson	Nuit au centre	8	16

Ces 7 nuitées « Ma 1^{ère} colo » ont concerné 82 enfants soit 164 actes.

4) BILAN

- 116 enfants et jeunes inscrits sur les séjours gérés par le SIVoM Val de Banquière et 696 actes ont été réalisés (109 enfants et jeunes inscrits et 654 actes en 2021)
- 237 enfants et jeunes inscrits sur les mini séjours gérés par le SIVoM Val de Banquière et 759 actes ont été réalisés (203 enfants et jeunes et 680 actes en 2021)
- 82 enfants de 5 - 6 ans ont pu se familiariser à la vie en collectivité et dormir hors de chez eux dans le cadre de « Ma 1^{ère} colo »
- Tout comme en 2021, en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19, l'action « Séjour » a été impacté avec l'annulation des séjours ski.
- Au regard des pré-réservations des communes, nous avons planifié 2 séjours pour les 14 – 17 ans afin d'augmenter le nombre de places. Malgré cela, nous avons rencontré de grandes difficultés à satisfaire tout le monde (86 pré-inscriptions pour 42 places disponibles)
- Beaucoup de familles remplissent un dossier de pré-inscription pour les séjours et finalement renoncent à faire partir leur enfant ce qui augmente considérablement le travail du personnel administratif. Il faut, alors, essayer de

remplacer les enfants qui se sont désistés souvent quelques jours avant le départ.

- Mise en place d'un catalogue de présentation de l'ensemble des séjours organisés par le Pôle Animation du Territoire, diffusé en novembre 2021
- Avec la création de nouveaux ACM enfance et adolescents en 2022 et afin de pouvoir accueillir tous les enfants et les adolescents sur les mini séjours, mise en place d'un 2^{ème} site pour les MDJ.
 - Les mini séjours des enfants se sont déroulés à Peira – Cava
 - Les mini séjours ados se sont déroulés à Annot

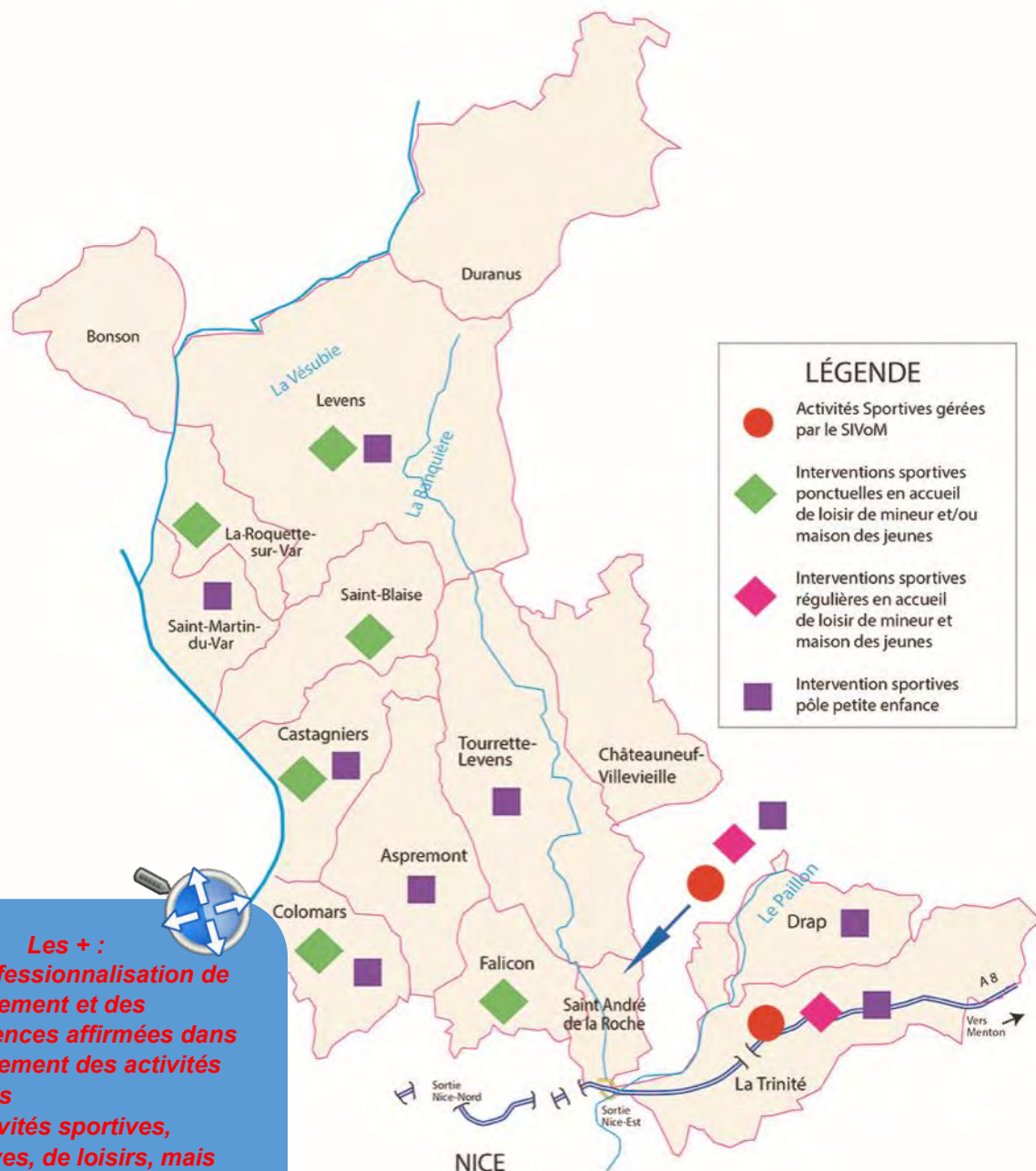


Perspectives :

- La responsable des séjours, engagée en novembre 2021, a décidé de ne pas continuer à travailler pour le SIVoM Val de Banquière. Une nouvelle responsable des séjours a été mise en place à compter de septembre 2022
- Structurer le secteur des séjours (secrétariat, directeurs, animateurs...) pour faciliter le travail des équipes et les démarches des familles.
- Afin d'éviter les annulations des pré-inscriptions par les parents, il sera demandé aux familles, dès les séjours d'hiver 2023, un chèque d'arrhes avec le dossier de pré-inscription, qui sera encaissé dès que l'inscription de l'enfant sera validé par le SIVoM. Cela permettra de limiter les désistements et le travail administratif.

Avec le départ de la commune de La Trinité, il nous faut anticiper rapidement sur les séjours de ski 2024 et définir le nombre de séjours que nous organiserons afin de pré réserver les hébergements nécessaires.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES



Les + :

- Une professionnalisation de l'encadrement et des compétences affirmées dans l'encadrement des activités sportives
- Des activités sportives, éducatives, de loisirs, mais aussi de santé et de bien-être.
- Une cohérence dans le projet sportif et éducatif complémentaire du milieu associatif
- Un projet « Sport Santé » qui a vocation à s'étendre sur l'ensemble du Territoire du SIVoM

Animation du Territoire

6] Les Activités sportives

Responsable du Service des Sports
Jean-Yves MURRIS -0623090657 jymurris@svdb.fr

Responsable Projet Sport Santé SIVoM et Maison Sport Santé
Véronique NIHOTTE 06 19 71 37 75 sportsante@svdb.fr

Nombre d'éducateurs APS : 11 (plus les intervenants non titulaires et saisonniers).

Nombre total d'usagers réguliers : 900 [700 à La Trinité, 200 à St André de la Roche] (toutes tranches d'âges, hors scolaires et interventions aux bénéfices des autres compétences).

2 communes ont délégué la compétence activités sportives
LA TRINITE – St ANDRÉ DE LA ROCHE.

- Le Service des Sports assure la gestion des secteurs suivants:
Animation sportive enfants, adultes, seniors, familles – EPS scolaire-événementiels sportifs – sport santé–gestion des associations sportives (St André).
- Interventions au bénéfice des autres compétences du Pôle Animation du Territoire (sur l'ensemble du Territoire)
Petite Enfance–Enfance–Jeunesse–Social.

Le Service des Sports c'est aussi:

Des conseils et expertises au bénéfice des communes du SIVoM (installations sportives, activités, Sport sur Ordonnance...), la gestion et l'animation de la piscine de St André de la Roche.



ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE POUR LES COMMUNES AYANT TRANSFÉRÉES LA COMPÉTENCE: LA TRINITE – SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE.

Préambule:

2022 est l'année du renouveau du fait de la fin de la pandémie et des perturbations que cela avait engendré les années précédentes. Les animations sportives et les événementiels du Service des Sports ont pu se programmer et se réaliser en quasi-totalité en retrouvant un nouveau souffle pour certaines activités en salle (fitness), avec l'augmentation des interventions petite enfance (nouvelle structure avec la commune de Drap) et l'intensification des actions Sport Santé à l'échelle du SIVoM Val de Banquière.

SECTEUR EPS SCOLAIRE:

Objectifs : En partenariat avec l'Éducation Nationale l'intervention des ETAPS enrichie l'EPS, en ayant la certitude de toucher tous les enfants de la commune, pour de véritables acquisitions motrices.

ÉCOLES PRIMAIRES

Communes	Classes enfants	Enfants	Cycles	Projets	Activités différentes	Éducateurs agréés
La Trinité	27	801	53	48	3	8
Saint-André de la Roche	22	495	46	4	10	5

En 2022, le projet EPS a été conçu et réalisé en collaboration avec l'Éducation Nationale à l'intention des écoles de La Trinité et de Saint André de la Roche :

Pour les écoles élémentaires: 2 ou 3 cycles de 8 à 9 séances réalisées par classe sur une période de deux mois et demi.

À souligner, un partenariat avec les associations ou les fédérations sportives: pour les deux communes, futsal (District Côte d'Azur de Football), balle ovale (Comité Départemental de rugby) tennis club du GSEM (prêt de terrain de la Lauvette) pour 4 classes de l'école de La Plana à La Trinité et tennis club de Saint-André de la Roche pour 11 classes de Saint-André de la Roche, enfin Taekwondo avec un encadrement du professeur du « club » Trinitaire pour 2 classes de La Trinité.



À noter : en décembre 2022 la rencontre au musée du sport avec les entraîneurs de l'équipe de France de football, pour les élèves de deux classes (Saint André de la Roche et de La Trinité).

Le Service des Sports vient également en soutien des écoles:

- Par le prêt de matériel pédagogique et d'équipements (ex : kit de gym).
- Par la mise à disposition des installations sportives.
- Par la mise à disposition du bus (SIVoM et commune).
- Par l'organisation « d'événements sportifs » à l'attention de toutes les classes (maternelles à CM2) intitulé « Sport Passion »

À La Trinité : 5 réalisés, 1 annulé (futsal)

Jeux d'opposition : 7 classes de CE1 (165 élèves) en Décembre

Jeux gymniques : 5 classes de GS et CP (125 élèves) en Février

Endurance : 6 classes de CM1 (150 élèves) en Mai

Orientation : 6 classes de CM2 (150 élèves) en Mai

Les « défis dans la Ville » à La Trinité ont eu lieu mi- avril 2023 rassemblant 30 classes (600 élèves) trinitaires du CP au CM2 sur 2 jours avec, pour les cycles 2, trois activités proposées (orientation, parcours débrouillardise, parcours aménagé en hauteur) et pour les cycles 3 avec quatre activités proposées (biathlon, escalade, vélo, escape game sur le handicap).

À Saint-André de la Roche : « Sport Passion » 4 réalisés

Futsal : 4 classes de CE2 (100 élèves) en octobre

Endurance : 3 classes de CM1 -CM2 (74 élèves) en avril

Multi sports : 6 classes de CP-CE1 (119 élèves) en mars

Orientation : 3 classes de CM2 (63 élèves) en Mai

Journée olympique le 22 juin 2023 en perspective (8 classes – 195 élèves) sur le stade Jules Goti, organisée en partenariat avec le CDOS.



Perspectives:

À La Trinité :

- Mise en place d'un bassin de natation pour les cycles de natation pour les GS, primaires et collège (6^{ème}) de juin à septembre 2023.

À Saint-André de la Roche:

- Création d'un cycle « savoir rouler à vélo » visant les 3 classes de CM2 dans les 3 écoles de Saint-André de la Roche.

Pour les deux secteurs l'ensemble des partenariats sera reconduit.

L'organisation devra prendre en compte la suppression des mises à disposition et des mutualisations des agents des deux communes pour certaines activités (natation, ...) ou les renforts lors des évènementiels dès septembre 2023.

COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE

À La Trinité, le Service des Sports coordonne les interventions EPS du Collège et des primaires dans les installations sportives.

SECTEUR ANIMATION SPORTIVE (Enfants)

Objectifs:

Permettre une pratique sportive, éducative et de loisirs pour les enfants de tous les âges afin de découvrir et de s'initier à de nombreuses APS.

Proposer des activités en complémentarité avec le mouvement associatif permettant d'augmenter le nombre de disciplines proposées sur les communes.

Activités sportives	La Trinité	Saint-André de la Roche
Éveil sport 3 - 5 ans	41 (54 en 2021)	36 (35 en 2021)
Ini sport 6 – 8 ans	48 (45 en 2021)	18 (20 en 2021)
Multi sports 9 – 11 ans	24 (34 en 2021)	
Escalade	0 (41 en 2021)	
Périscolaire (au profit du Service Loisirs Éducatifs)	Victor Asso 24 D. Delahaye 14 La Plana 12 Total: 50	
Gymnastique/cirque enfants 6 – 11 ans		33 (46 en 2021)
TOTAL	163	87
SOIT	250	



Le Service des Sports a également créé des événements pour animer ces différents secteurs :

- En organisant à La Trinité **la Caravane du Sport** (octobre 2022) et « **Défis dans la ville** » en avril 2022 et 2023.
- En participant aux événements communaux

Observations:

La Trinité: la mise en place d'activités sportives dans le cadre du PEDT (périscolaire de 17h à 18h une fois par semaine dans 3 écoles primaires) en partenariat avec le Service Enfance de La Trinité rencontre du succès, néanmoins les conditions d'organisation ne sont pas optimum avec une « course poursuite » qui nous oblige à « presser » les enfants (avec un temps imparti trop court).

Perspectives:

La Trinité : Maintien de la programmation à l'identique

La disponibilité du bus 33 places permettra de faire évoluer l'activité multi-sports vers des activités de sport nature. Une nouvelle offre d'activité « au grand air » pour les enfants.

Saint André de la Roche : maintien à l'identique, avec au mois de juin des activités « éveil sport » en plein air sur le stade et à la piscine municipale pour l'insport.

SECTEUR «PARENTALITÉ»:

Objectifs : Créer du lien social et favoriser les activités sportives familiales.

Les activités « parentalités » ont été organisées principalement par la « Maison Sport Santé » et ouvertes à tous les habitants des communes du SIVoM, dans le cadre de l'action « Bougez plus en famille » financée en partie par le réseau Parentalité 06 (CAF).

Néanmoins nous avons conservé la possibilité d'effectuer des activités en fonction de la demande des communes délégataires.

Sur les deux secteurs :

- Journée des associations, Octobre rose, mars bleu, Téléthon
...Une sortie famille en raquette à Neige
- À La Trinité : Fête de la science à La Trinité (randonnée), Cani cross

À Saint André de la Roche :

- En famille au jardin aquatique (piscine de SADLR) 813 entrées dans l'été



SECTEUR ADULTES :

Objectifs:

Sport loisirs –Sport santé et Bien-être.

Activités sportives	La Trinité	Saint-André de la Roche
Musculation/fitness/danses	255 personnes différentes (240 en 2020)	Personnes différentes Fitness 31 (28 en 2021)
ÉTÉ 2022	Aquabike 67 / Aquagym 36	
TOTAL	389 Personnes différentes (268 en 2021, été non comptabilisé)	

L'espace Fitness de La Trinité:

- ✓ Une salle de musculation
- ✓ Des cours collectifs
 - Une équipe de 2 éducateurs (en équivalence temps plein).
 - 10 cours adultes et 3 cours seniors.

Bonne dynamique en particulier sur les cours fitness.

Les cours collectifs de Fitness à Saint-André-de-la Roche (7 cours par semaine).

À La Trinité

Bonne dynamique en particulier sur les cours de fitness.

L'offre de cours en septembre 2022 a été complétée par 3 cours de fitness à La Trinité le samedi matin (présence de 5 à 7 Saint-Andréens en moyenne).

Perspectives : sur les deux secteurs.

Les éducateurs des deux secteurs étaient mutualisés, l'encadrement des activités fitness devra donc être revu (recrutement et formation d'agents).

SECTEUR SENIORS

Objectifs:

Favoriser la pratique sportive pour tous et pour tous les âges dans un but de loisirs et d'entretien.

Permettre aux Séniors de pratiquer une ou plusieurs activités, en rapport avec leurs capacités physiques, dans un environnement convivial et de bonne humeur.

Proposer des activités complémentaires des autres structures (CCAS et associations).

Activités sportives	La Trinité	Saint-André de la Roche
Gymnastique d'entretien, Pilâtes Renforcement musculaire	101 (106 en 2021)	33 (33 en 2021)
Promenades, randonnées et marche nordique	140 (128 en 2021)	19 (23 en 2021)
Mini-séjours (printemps et automne)	15+21= 36	
TOTAL	276 (270 en 2021)	52 (56 en 2021)
Gym douce, Gym dynamique (CCAS)	41	
SOIT	369 (326 en 2021)	

- **À La Trinité** : 5 éducateurs sportifs + bénévoles totalisant : 53 heures d'intervention par semaine.
- **À Saint André de la Roche** : 4 éducateurs sportifs
- 2 cours équilibre dynamique (2 niveaux)
- 2 cours de gymnastique (renforcement musculaire, pilates).
- Des programmes « Gardez la forme pendant les vacances » ont été mis en place sur le territoire du SIVoM Val de Banquière. Ainsi, les seniors ont pu

découvrir de nouvelles activités sur différentes communes, dynamisées par la diversité de choix, niveaux et secteurs.

- programme Sport Santé Seniors (voir bilan spécifique).

Observations:

On peut constater que la dynamique est maintenue sur les deux secteurs. Influencée par l'adaptation des activités aux capacités des pratiquants, ainsi que par l'ambiance très conviviale instaurée par les membres du service. L'attention particulière portée aux pratiquants favorise un sentiment de sécurité renforçant l'aspect motivationnel et la continuité de la pratique.



ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE AU BÉNÉFICE D'AUTRES COMPÉTENCES, EN PARTENARIAT

SECTEUR PETITE ENFANCE (- 3 ans)

Objectif:

Favoriser l'épanouissement moteur du jeune enfant en mettant à disposition une équipe d'éducateurs sportifs, des installations sportives et du matériel adapté

Une équipe de 2 éducateurs sportifs intervient sur les 15 structures « Petite Enfance » du SIVoM Val de Banquière (Crèches – Relais petite enfance – LAEP).

Observations: Harmonisation de nos interventions sur toutes les structures de la Petite Enfance, avec une fréquence de 2 fois par mois.



Nouvelles interventions du Service des Sports suite au transfert de la crèche de Drap.

Perspective:

SIVoM : Nouveaux créneaux à mettre en place

SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE

Pour tous les Accueils de loisirs et Maison des jeunes gérés par le SIVoM
Val de Banquière:

Objectifs:

- En partenariat avec les Services Enfance et Jeunesse, contribuer au bien-être et au développement de l'enfant et de l'adolescent en apportant « un plus » dans la découverte ou l'initiation d'activités sportives au sein de chaque structure d'accueil.

=>Interventions le mercredi ou pendant les vacances

Par des ETAPS ou stagiaires BPJEPS ou en facilitant la mise en place de jeux sportifs par les animateurs (Formation et prêt de matériel)

=>L'activité ski :

Objectifs :

- Organiser l'activité ski à moindre coût afin de la rendre accessible à tous.
- Découverte et initiation à la pratique de l'activité ski alpin, en privilégiant la formation plutôt que la performance.

En partenariat avec les accueils de loisir, sur les communes de St André de la Roche, Bonson, La Trinité, le Service des Sports a contribué à l'organisation des **sorties du mercredi** durant l'hiver 2022.

- en faisant les démarches pour bénéficier du soutien financier et matériel du Département avec le « Plan Ski »,
- en gérant le matériel mis à disposition (récupération, réglage, distribution, stockage pour l'année suivante...)
- en assurant la recherche ou le lien avec les prestataires (restaurant, ESF, remontées mécaniques)
- en conseillant les ACM, de l'information à l'organisation sur le terrain.

À La Trinité et Saint André de la Roche : en mettant à disposition un éducateur sportif lors de chaque sortie pour coordonner l'équipe d'animateur de l'ACM de la commune, pour assurer l'organisation sur le terrain et le suivi administratif en lien avec le Département.



Bilan : En s'inscrivant dans le « plan ski » départemental, les communes ont rendu accessible au plus grand nombre une activité habituellement coûteuse pour les familles (avec un coût résiduel considérablement réduit pour les familles et les collectivités).

Effectif pour 9 sorties à Auron par secteur : La Trinité 42 enfants, Saint André de la Roche 32 enfants, Bonson 6 enfants.

À noter : la mutualisation totale des sorties ENTRE Saint André de la Roche et Bonson (apports pédagogique, restauration et transport).

Le Service des Sports a également contribué à l'encadrement des **sorties du Service Jeunesse** avec la mise à disposition d'un éducateur sportif en charge des débutants lors des 3 sorties ou lors des **séjours ski** durant les vacances d'hiver (4 éducateurs ont participé à l'encadrement des séjours)

=> Stages sportifs (La Trinité et Saint-André de la Roche) :

Par la mise en place de stages sportifs, le Service des Sports aide les ACM à accueillir un maximum d'enfants dans les meilleures conditions, en complétant le programme



proposé aux familles (Stage natation, familiarisation milieu aquatique, sport de nature, savoir rouler à vélo...). Des stages en commun (St André - La Trinité) ou spécifiques à chaque commune.



=> Projet aquatique comprenant la surveillance des piscines durant l'été 2022:

- Stage « J'apprends à nager » de St André et La Trinité en juillet.
 - Stage de familiarisation au milieu aquatique pour les 4/5 ans :
- 58 enfants à La Trinité en juillet (ACM de Denis DELAHAYE).



TOTAL de 100 enfants accueillis dans le cadre du « J'apprends à nager »

- Piscine du CLAJ (louée uniquement pour les ACM et les MDJ)

- Mise à disposition des créneaux pour les ACM et les MDJ à la piscine de St André les matins et quelques soirées
- Mutualisation des installations sportives, du matériel, des transports

Une excellente complémentarité entre éducateurs sportifs et animateurs.

Le Service des Sports c'est aussi:

- La gestion de la vie associative de Saint André de la Roche.
- La gestion et l'animation de la piscine de Saint André de la Roche pour l'été 2022

Une piscine qui « bouge » avec les stages d'apprentissage, les cours particuliers et des animations pour les adultes et seniors (aquabike, aquafitness et aquaforme).

Soit plus de 2000 entrées dans la piscine en période normale.

Perspectives générales:

La commune de La Trinité reprendra la compétence activités sportives en septembre 2023, ce qui implique une réorganisation importante sur les deux secteurs.

Les communes de Saint André de la Roche et de La Trinité ont été labellisées « Terre de jeux 2024 » une démarche qui dynamisera plus encore le sport dans les deux communes » dans les mois prochains.

ACCUEIL SPÉCIFIQUE



ACCUEIL SPÉCIFIQUE

Publics concernés (mineurs en situation de handicap avec une reconnaissance MDPH) :

149 enfants (de 3 à 17 ans) accueillis sur le territoire du SIVOM Val de Banquière en 2022 dont 53 enfants sur des structures en gestion du Syndicat et 96 enfant sur des structure en gestion communale.

Sur les établissements Petite Enfance, 23 enfants ont été accueillis.

Les services proposés :

- Accueil des enfants sur les structures de loisirs (temps périscolaire, mercredis, vacances et séjours organisés) ;
- Accueil des enfants sur les activités sportives (service des sports) ;
- Accompagnement des familles pour l'accès aux droits (dossier Mdp) et partenariat avec l'Education Nationale et les professionnels de soins ou éducatif pour une meilleure prise en charge des enfants ;
- Formation des agents ;
- Actions de prévention auprès de tous les enfants ;
- Soutien et expertise pour l'ensemble des projets menés sur les communes

Les agents :

- Une coordinatrice inter-compétence et chargée de coopération thématique : Isabelle Milczarek ;
- Une adjointe à la coordination : Edwina Andoque.

Pour les structures en gestion SIVOM Val de Banquière :

Sur la petite enfance : une psychologue et un référent sante et accueil inclusif par EAJE

Sur l'enfance et la jeunesse : 5 référents structures qui interviennent pour les accompagnements des enfants (animateurs formés à l'accueil spécifique et ayant des missions complémentaires). Des vacataires viennent renforcer cette équipe en fonction des besoins.

Finance :

Une demande de subvention 2022 a été effectuée auprès de la Caf (dossier Fonds Public et Territoire) par le SIVOM Val de Banquière pour soutenir les actions sur l'ensemble du territoire (y compris les actions en gestion communale).

La somme allouée pour cette année a été de 196 000 euros sur l'enfance et la jeunesse et 5000 euros sur la petite enfance. La Caf soutient donc énormément ce projet.

DES DEMANDES D'ACCUEILS ET D'ACCOMPAGNEMENTS DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

Le nombre de demandes ne cesse d'augmenter sur les différentes tranches d'âges et sur l'ensemble du territoire (140 enfants en 2021)

Au-delà des enfants accompagnés cette année, il y a de nombreux enfants en cours de reconnaissance MDPH , les demandes vont donc augmenter sur l'année 2023

Le nombre de demande d'accompagnement familles est aussi en constante augmentation et c'est pourquoi la référente parentalité et la coordinatrice accueil spécifique ont mis en place des ateliers et des permanences où les parents ont pu parler de leurs difficultés et être orientés vers des institutions ressources.

Cette année 2022 a aussi été une année forte en dépistage précoce, ce qui a permis à de nombreux enfants de moins de 6 ans d'avoir eu accès aux soins rapidement.

Le recrutement de vacataires est cependant de plus en plus difficiles par manque de candidature.

UN SERVICE DE QUALITÉ

- Service structuré et efficient avec une satisfaction des usagers ;
- Signature de la charte unique « accueil des enfants en situation de handicap » Caf en 2022 ;
- L'offre d'accueil est bien répartie sur l'ensemble du territoire ;
- Volonté des communes de développer cette thématique et les accueils spécifiques ;
- Le SIVOM Val de Banquière est membre Pôle Ressources handicap 06 et siège à la commission du schéma départemental des services aux familles (Favoriser l'accueil des enfants et des familles à besoins spécifique) des Alpes Maritimes.

CONCLUSION

Les subventions Caf ne seront pas plus importante en 2023 aussi le SIVOM Val de Banquière et les communes devront faire concilier les demandes et les coûts financiers.

PARENTALITÉ



Réseau Parentalité

1] BILAN SYNTHETIQUE

Dépenses brutes 2022						Recettes 2022		Résiduel 2022
Salaires		Fonctionnement		Total		Total		
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	SOLDE
84 100€	86 921€	20 133€	11 166€	104 233€	98 087€	80 600€	94 489€	3 598€

Le nombre d'agents du pôle en totalité :

2 agents titulaire avec un temps de travail réparti pour 1ETP.

Divers prestataires ou vacataires en fonction des actions mises en place.

Le nombre de bénéficiaires (enfants, personnes âgées..) en totalité et par services :

NOMBRE FAMILLES 2022	NOMBRE ENFANTS 2022	NOMBRE PARENTS 2022	TOTAL PARTICIPANTS 2022
473	498	563	1061

NOMBRE DE FAMILLES PAR COMMUNE							
<i>Saint-André de la Roche</i>	<i>Tourrette-levens</i>	<i>Saint-Martin du Var</i>	<i>La Trinité</i>	<i>Levens</i>	<i>Castagniers</i>	<i>Colomars</i>	<i>AUTRES</i>
119	66	14	59	49	31	46	34
<i>Aspremont</i>	<i>Saint-Blaise</i>	<i>Falicon</i>	<i>Bonson</i>	<i>Duranus</i>	<i>Drap</i>	<i>Chateauneuf Villevieille</i>	
25	14	2	9	1	4	0	

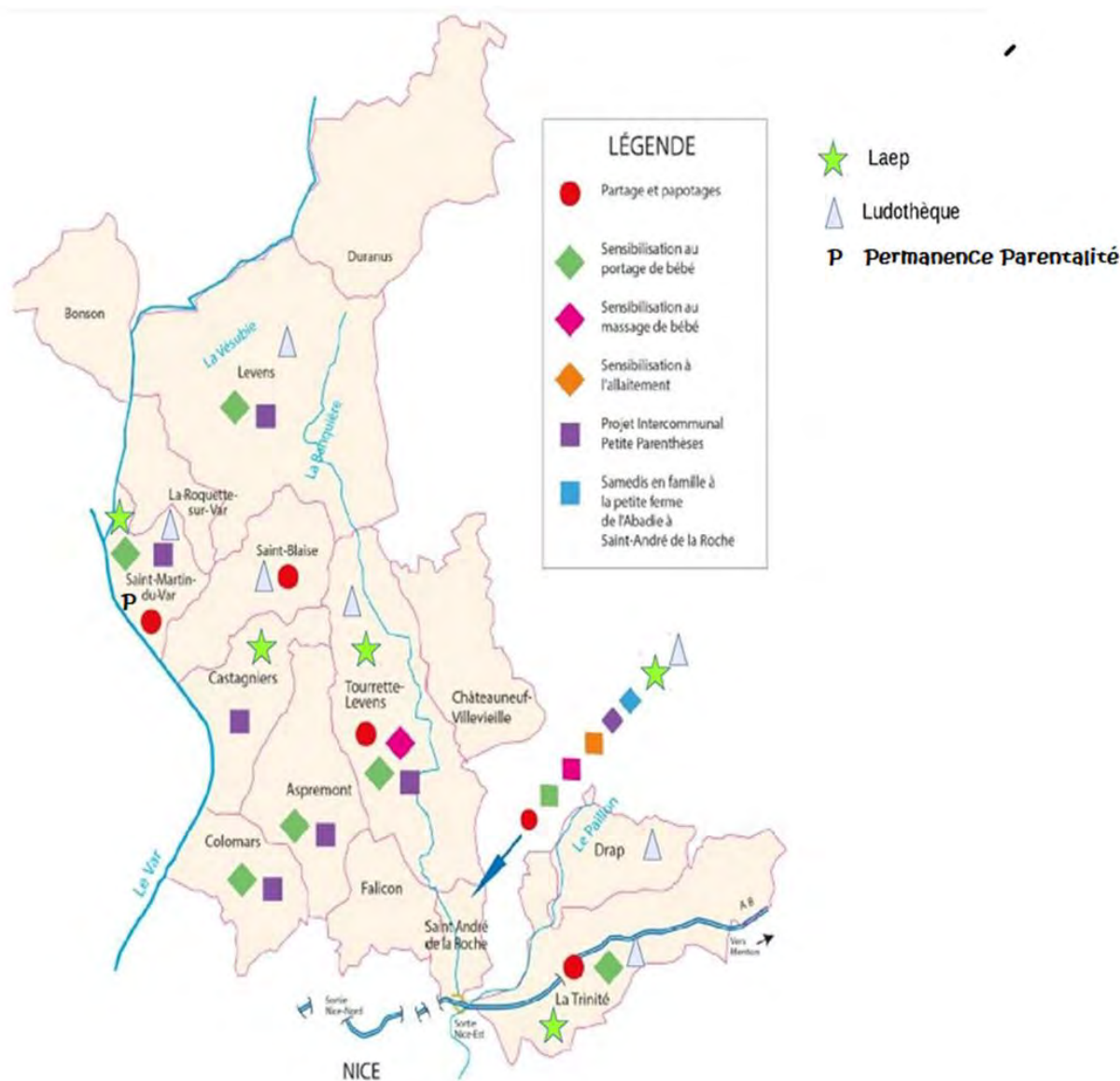
Indicateurs de gestions principaux avec les niveaux de prévision et d'exécution 2022 :

Les actions sont déployées sur le territoire en fonction des demandes des différents partenaires faisant partie du Réseau Parentalité. De plus, sur l'année 2022 le nombre de locaux mis à disposition par plusieurs communes nous a permis de répondre au plus près aux attentes des familles. Certaines d'entre elles bénéficient donc d'ateliers sur leur lieu de résidence et les autres se déplacent sur les communes. La nature de l'action est aussi décidée avec les partenaires qui sont en lien direct avec les familles et qui font donc remonter les besoins et les attentes de celles-ci.

Une préfiguration en fin d'année 2022 ayant pour objectif d'identifier les besoins des parents du SIVOM Val de Banquière aujourd'hui, et de mettre à jour les données que nous avons, pour construire une offre de service parentalité adaptée aux besoins a été déposée auprès de la Caf. Celle-ci porte sur la réalisation d'un diagnostic parentalité (besoins, questionnements des parents, travail sur la communication, ...) et sur l'écriture d'un projet permettant de réfléchir sur l'organisation, le fonctionnement et l'intérêt d'un Lieu Ressource Parentalité sur le territoire du SIVoM Val de Banquière

Réseau Parentalité

2] ACTIVITÉ



Coordinatrice Parentalité

Stéphanie PASTORINO - 06 13 86 44 59

Coordinatrice adjointe Parentalité

Alexandra MAHROUG - 06 19 71 39 74

reseau.parentalite@svdb.fr

La Parentalité : c'est quoi ?

La parentalité qualifie le lien entre un adulte, homme ou femme, et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle ce lien s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement, l'éducation et le bien-être de l'enfant.

Ce lien suppose un ensemble de fonctions et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) dont la finalité est l'intérêt supérieur de l'enfant.

Une réflexion sur la réorganisation de l'offre parentalité a été initiée lors du changement de référent sur le territoire du SIVoM, il y a 2 ans et demi. Une structuration a été étudiée et la signature de la CTG, a été une opportunité supplémentaire de l'amplifier

Sur le territoire du SIVoM Val de Banquière l'offre de service parentalité existe depuis plusieurs années. Cette offre s'appuie sur des dispositifs et structures existantes au sein des différentes communes : CLAS, PRE, ACTIONS REAAP, LAEP, EVS, ...

Ces actions ciblaient plus particulièrement des familles issues de la petite enfance. Tout au long de l'année 2022, différentes actions ont pu être proposées aux familles, dont les enfants pouvaient avoir entre 0 et 18 ans.

Cela a permis de recenser certains besoins en direct et d'initier un travail sur la réflexion d'un diagnostic à faire avec de nouveaux besoins qui émergent.

L'innovation des actions, c'est aussi l'adaptation du service aux besoins, il était donc important de s'assurer que les familles trouvaient bien sur le territoire, ce qui pouvait répondre à leurs attentes.

L'année 2022 a été une année riche en partenariats : des professionnels, des bénévoles et des communes dynamiques et investis.

Cette dynamique a permis de développer les actions existantes et nouvelles du réseau sur le territoire comme nous en avons l'objectif.

Le maintien des actions déjà mises en place les années précédentes, avec un travail sur la communication aux familles, a été bénéfique puisque celles-ci s'en sont saisies plus régulièrement. Elles se déplacent même sur le territoire lorsque l'action ne se fait pas sur leur commune de résidence.

De plus, une nouvelle action a commencé à être lancée fin d'année 2022, le « Baby Yoga ». C'est un atelier qui a suscité un fort intérêt des parents, ce qui nous a conforté dans l'idée de les proposer plus fréquemment sur l'année 2023 en faisant une demande de subvention supplémentaire auprès de notre partenaire, la CAF.

Sur 2022, 483 familles ont pu participer à des ateliers parentalité, soit 203 de plus qu'en 2021. Parmi ces familles, des parents qui reviennent sur différentes actions et qui ont bien compris comment utiliser ce que le réseau leur propose. Des familles qui participent à une variété d'actions en fonction du besoin du moment.

Pour rappel, ces actions sont proposées sur tout le territoire. Elles sont subventionnées dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), sont pour la quasi-totalité gratuites et s'adressent aux familles composées d'enfants de 0 à 18 ans.

1. « PARTAGES ET PAPOTAGES », RENCONTRES ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS

Cet atelier est mis en place en fonction des demandes des partenaires sur chaque commune. Nos interlocuteurs peuvent être les communes elles-mêmes, les intervenants de médiathèques, les responsables de structures des services petite enfance/enfance/jeunesse, les responsables des EVS, les parents et depuis 2022 les enseignants qui ont montré un intérêt à nos actions et à la possibilité de travailler en partenariat, en complémentarité aux sensibilisations qu'ils proposent aux parents (ex : les écrans).

De plus, cette action peut voir le jour grâce à la mise à disposition de locaux par les mairies. C'est le cas pour Saint-André de la Roche, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var, Tournette-Levens, Levens, Drap, Colomars et La Trinité. Sans lieux pour nous accueillir nous ne pourrions pas permettre à cet atelier d'être itinérant et donc de se déplacer sur le territoire et d'être au plus près des familles.

Afin de soutenir les compétences parentales, en début de séance, le professionnel rappelle le cadre bienveillant et l'importance du non-jugement.

RENCONTRE entre Parents

Les rencontres "Partage et Papotage" sont une occasion d'échanger et de mutualiser les bonnes idées avec l'appui des professionnels de l'enfance, de la petite enfance et de la famille.

"Partage et Papotage" autour d'un café

DIFFICULTÉS DES APPRENTISSAGES ET DU COMPORTEMENT : comment mieux accompagner nos enfants de tout âge, à la maison, à l'école.

ANIMÉ PAR JÉRÔME BIANCHI, PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉ EN NEUROPSYCHOLOGIE

Samedi 2 avril 2022 DE 10H À 11H30

À L'ÉCOLE MATERNELLE LE PLAN À SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Gratuit ouvert à tous Enfants, Parents & Futurs Parents

100% FAMILLE

Inscriptions au 06 19 71 39 74 ou sur : reseau.parentalite@svdb.fr

RENCONTRE entre Parents

Les rencontres "Partage et Papotage" sont une occasion d'échanger et de mutualiser les bonnes idées avec l'appui des professionnels de l'enfance, de la petite enfance et de la famille.

"Partage et Papotage" autour d'un café

Prendre soin de soi POUR PRENDRE SOIN DE NOS ENFANTS stress du quotidien et confiance en soi

Samedi 15 janvier 2022 DE 10H30 À 12H

MÉDIATHÈQUE DE LA TRINITÉ

Gratuit ouvert à tous Enfants, Parents & Futurs Parents

100% FAMILLE

Inscriptions au 06 19 71 39 74 ou sur : reseau.parentalite@svdb.fr

RENCONTRE entre Parents

Les rencontres "Partage et Papotage" sont une occasion d'échanger et de mutualiser les bonnes idées avec l'appui des professionnels de l'enfance, de la petite enfance et de la famille.

"Partage et Papotage" autour d'un café

Les réseaux sociaux entre nécessité et dangerosité ?

Comment vivre avec les écrans ?

Animé par Laëtitia GENS, Éducatrice jeunes enfants

Jeudi 9 juin 2022 DE 17H À 18H30

À L'ÉCOLE FÉLIX COLOMAS SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Gratuit ouvert à tous Enfants, Parents & Futurs Parents

100% FAMILLE

Inscriptions au 06 19 71 39 74 ou sur : reseau.parentalite@svdb.fr

Cette action existe depuis plusieurs années, chaque famille s'en saisi en fonction de ses besoins. Certaines viennent pour se conforter dans leurs pratiques parentales, d'autres pour avoir des réponses à leurs questionnements et d'autres encore pour se rassurer et pouvoir échanger avec d'autres personnes, professionnels ou parents. Cette action touche de plus en plus de familles, le partenariat qui commence à se développer avec les écoles est aussi un point important, il permet de cibler les besoins et de travailler en cohérence pour accompagner les familles là où elles en ont besoin et où elle le demande.

	Nb séances	Nb familles	Nb enfants	Nb parents	COMMUNES			
					St André	Tourrette-Levens	St Martin du Var	La Trinité
2022	13	55	17	62	11	7	1	7
2021	12	33	22	37	10	5	0	7

COMMUNES						
Levens	Castagniers	Colomars	Aspremont	Duranus	St Blaise	Extérieurs
3	0	4	0	1	13	8
0	1	0	0	0	6	4

JOUR ET HORAIRES : LE SAMEDI ou MERCREDI MATIN DE 10H À 12H ou EN SOIREE APRES L'ECOLE



2. RENCONTRE AVEC SON BEBE

Cette action initialement portée par une association est maintenant animée par l'auxiliaire puéricultrice qui représentait celle-ci, dans le cadre de prestations de services.

Le but de ces ateliers étant d'accompagner les parents à trouver leurs propres ressources dans les débuts de la parentalité, à travers des outils favorisant la communication verbale et non verbale.

L'objectif est de proposer des ateliers parents/enfants autour du portage et du massage, des outils qui vont permettre aux futurs et jeunes parents de trouver la confiance nécessaire grâce au contact physique avec leur bébé, au temps et à la disponibilité qu'ils vont accorder à ces interactions.

De plus, durant ces sensibilisation des échanges entre parents, entre les parents et la professionnelle se font et permettent de créer des liens. Certains parents reviennent même d'un atelier sur l'autre. Ils se déplacent sur le territoire pour pouvoir profiter de ces temps privilégiés avec leurs enfants mais aussi de ces temps de partage entre parents.

Il a été constaté par l'auxiliaire que les parents seraient en demande d'avoir un temps dédié avant, après ou en dehors de l'atelier pour pouvoir discuter, en particulier sur les 1ers mois avec bébé. C'est une piste de réflexion sur une nouvelle action à proposer peut-être prochainement.



	Nb séances	Nb familles	Nb enfants	Nb parents	COMMUNES			
					St André	Tourrette-Levens	St Martin du Var	La Trinité
2022	10	40	27	43	3	14	1	4
2021	9	32	17	36	2	5	0	2

COMMUNES						
Levens	Castagniers	Colomars	Aspremont	St Blaise	Bonson	Extérieurs
2	1	3	1	1	3	7
9	2	3	2	3	0	4

3. PETITES PARENTHESES

Le projet des Petites Parenthèses s'inclut dans le projet global annuel de chacune des structures petite enfance : les crèches de La Trinité, Saint-André de la Roche, Tourrette-Levens, Levens, Colomars, Castagniers, Aspremont et St-Martin-du-var, le RPE, la Halte-Garderie, les 5 LAEP (La Trinité, St André de la roche, Tourrette-Levens, Castagniers et Saint Martin-du-var) et les 2 ludothèques (St André de la roche et Tourrette-Levens).

Chacune des structures organise la mise en place des séances en tenant compte des disponibilités des parents, le but étant de permettre à un maximum de parents de partager ces moments de découverte avec leur enfant, dans un environnement autre que la maison. Ces ateliers ont donc pu avoir lieu le matin, en fin de journée, le mercredi, le samedi, ... des jours et des horaires variés.

Ces temps de partages entre les parents, les enfants, les accueillantes, les professionnelles et les intervenants ont été très riche.

Plusieurs impacts positifs de cette action :

- Pour les parents :
 - *Créer du lien avec les autres parents par l'intermédiaire de l'enfant « Ma fille me parle souvent de Noé, je suis contente de pouvoir mettre un visage sur lui : ils sont copains à la crèche ! ».*
 - *Découverte d'ateliers « originaux » par les enfants mais aussi par les parents. Atelier pouvant être reproduit à la maison*
 - *Possibilité d'observer son enfant dans un autre environnement et le découvrir différemment*
 - *Partager des moments de complicité, drôles, relaxant, ...*
- Pour les enfants :
 - *Lien enfants/parents +++*
 - *Certains ateliers sollicitent aussi la verbalisation et la connaissance de nouveaux mots, nouvelles sonorités,*
 - *Evolution entre le moment où les enfants découvrent les intervenants et le début de la séance : ils s'ouvrent petit à petit, prennent beaucoup de plaisir, chantent, sautent, dansent et rient !*



Nombre de familles participant à l'action ne cesse d'accroître d'année en année :

	NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	PARTICIPATIONS FAMILLES PAR STRUCTURE						
				CRECHE SADLR	CRECHE TOURRETTE LEVENS	CRECHE SAINT MARTIN DU VAR	CRECHE LA TRINITE	CRECHE LEVENS	CRECHE CASTAGNIERS	CRECHE COLOMARS
2022	244	312	283	11	20	9	18	37	22	37
2021	137	228	137	24	19	22	5	12	14	17

PARTICIPATIONS FAMILLES PAR STRUCTURE									
CRECHE ASPREMONT	HALTE GARDERIE LA TRINITE	RPE	LAEP TRINITE	LAEP SADLR	LAEP TL	LAEP CASTAGNIERS	LAEP SMDV	LUDO SADLR	LUDO TL
21	12	19	5	6	5	7	3	5	7
18		6							

4. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE : PSFP

C'est un programme de renforcement des compétences parentales. Sur inscription volontaire des familles. PSFP apporte aux parents des clés, des outils concrets pour l'éducation des enfants.

Il s'adresse aux familles, parents et enfants de 6 à 11 ans.

Cette deuxième édition a été mise en place sur la commune de la Trinité.

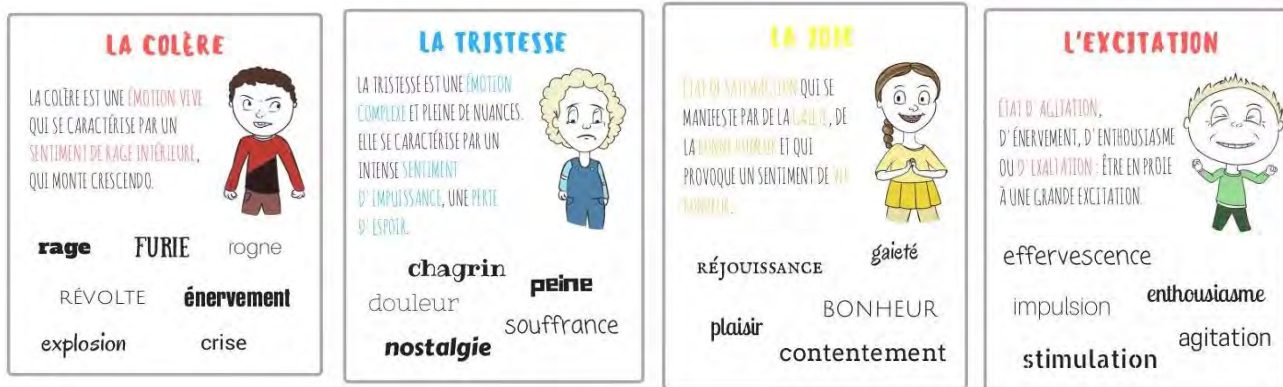
Elle devait débiter en mars mais du fait des contraintes des familles voulant participer et des périodes de maladies de certaines, l'action n'a pas pu commencer avant le 17 septembre.

Initialement 13 familles s'étaient manifestées pour participer au programme, 9 se sont finalement inscrites. Les contraintes de chacun ont fait qu'en septembre 6 familles ont participé. 4 familles ont été très assidues. Un groupe de 7 enfants avait aussi pu être constitué.

Le groupe a donc été moins important que ce qui était attendu, cependant, les effets positifs de l'action, avec plus d'échanges enfants/parents, des activités en famille, au moins 15 minutes par jour avec chacun des enfants ont été constatés par les parents.

Cette année encore nous avons pu apprécier l'investissement de 2 pères. La majorité du temps les papas sont moins participatifs aux actions proposées, celle-ci les a beaucoup intéressés. Un papa en particulier était très impliqué dans chacun des échanges. Les outils proposés ont été aussi très appréciés

La météo des émotions, jeu de cartes



Lieu de l'action : Médiathèque les 4 chemins LA TRINITE

Jours et horaires : 12 sessions hebdomadaires du 17 septembre 2022 au 14 janvier 2023 (hors vacances scolaires) le samedi matin. Le nombre de sessions a été ramené à 12 au lieu de 14 du fait des difficultés pour les familles de monopoliser tous les samedis matin sur une longue période.



5. RESEAU LOCAL PARENTALITE SIVOM

Le réseau parentalité est composé de la coordinatrice du Clas et du PRE, de la responsable du Relai Petite Enfance, des travailleurs Caf, d'agents du Conseil Départemental, des crèches du SIVoM, des associations, de l'Inspection Académique, des EVS, du service des sports du SIVoM, des PMI, des élus, du service animation jeunesse du SIVoM, de ses centres de loisirs, des médiathèques, des psychologues scolaires et petite enfance, des laep de la coordination des accueils spécifiques sur le territoire, de la responsable projet sport santé et maison sport santé SIVoM

Le réseau est animé par la coordinatrice parentalité.

Sur l'année 2022, 2 réunions du groupe de travail et une réunion du réseau ont pu être mises en place. De nouveaux partenaires s'étant manifestés sur la dernière réunion du réseau pour intégrer le groupe de travail, celui-ci a donc été réorganisé afin de permettre à tous les volontaires de participer.

Lors de la réunion du réseau, il a été proposé de reformuler et synthétiser les informations de l'outil créé par le groupe de travail pour permettre aux parents de se l'approprier. De plus, les difficultés sur l'accès aux droits, aux diverses informations à destination des familles par le numérique, semble, selon le retour de nombreux partenaires, problématique. Il a donc été question de travailler sur cette thématique afin de trouver des solutions permettant aux familles, aux parents de pouvoir bénéficier d'un accompagnement.

Plusieurs travaux en cours de réflexion sur 2022, dont la possibilité d'une enquête auprès des familles pour établir un diagnostic parentalité et mettre à jour les données que nous avons sur les besoins des parents. Cela permettrait de cibler nos actions et de les déployer de manière plus précise en adaptant le besoin sur la commune qui accueillerait l'action parentalité.

C'est avec le réseau Parents 06, la Caf des Alpes-Maritimes et l'ensemble de nos partenaires que nous avons célébré la parentalité.

En octobre, nous avons invité les enfants et les parents à participer aux actions organisées sur le territoire et une en particulier le 15 octobre, « Matinée en famille ». De nombreuses animations ont été proposées et des partenaires (la Caf, la PMI, les accueils spécifiques, la maison sport santé, association Déclics, autres prestataires ...) ont pu apporter des éléments d'informations aux familles ou leurs ont permis de partager un moment agréable en famille avec des activités ludiques.



6. ESPACE PARENTALITE DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE (service Animation)

Lieu de l'action : EVS du Château et Manoir de Saint-André de la Roche

Intervenants : Animatrices de l'association déclics

Des ateliers ludiques ont été proposés aux parents et aux enfants des quartiers du château et du Manoir. Des ateliers leur permettent de partager un moment ensemble. Cet espace permet aussi aux parents de se retrouver autour d'un café, ou d'un thé, dans un lieu convivial (l'EVS) parfois déjà connu par les familles, pour échanger sur leur rôle de parent. 14 ateliers ont pu être proposés. Les objectifs de départ sont atteints pour cette action, on constate une participation régulière des mêmes familles. L'action s'est pérennisée dans le temps.

En 2022, 2 pères ont participé à ces ateliers sur le quartier du Manoir et 1 sur le quartier du Château.

Les enfants présents aux ateliers avaient entre 8 mois et 6 ans. Les familles qui ont commencé à venir sur les ateliers ont continué par la suite, un petit groupe s'est donc formé.

Il est important d'augmenter la communication sur cette action et de proposer d'autres créneaux horaires à des temps différents permettant à de nouvelles familles d'y participer. L'espace dédié a été aménagé pour permettre aux enfants et aux parents de partager des temps ludiques avec d'autres familles. Ces temps ont aussi permis de développer des échanges entre parents et avec les animateurs de l'EVS pour bien identifier les besoins et faire de cet espace un lieu ressource.

Nombre total d'enfants différents ayant participé à l'action		Nombre total de parents différents ayant participé à l'action		Nombre total de familles différentes ayant participé à l'action	
2021	2022	2021	2022	2021	2022
26	18	30	15	26	13

7. LES P'TITIS ATELIERS, nouvelle action

Les P'tits ateliers s'adressent aux parents et à leurs enfants, principalement proposé le mercredi matin, le réseau parentalité accueille les parents et grands-parents qui le souhaitent à venir partager un moment spécifique avec leur(s) enfant(s) ou petit(s)-enfants pour passer du temps ensemble, de façon ludique et constructive, en découvrant de nouveaux jeux ou activités. Hors des contraintes du quotidien, la prise des repas, les devoirs ou le rangement des chambres, les parents peuvent ainsi vivre un moment privilégié avec leur(s) enfant(s), renforcer les liens qu'ils entretiennent et échanger avec d'autres parents.

Animés par des professionnels de l'animation, ces ateliers sont aussi l'occasion de valoriser parents et enfants dans leurs savoir-faire et de se découvrir de nouveaux talents. Ils prennent plaisir à être ensemble. Les liens familiaux s'enrichissent, chacun découvre et apprend de l'autre à travers des activités de toute forme.

Cette action a mis du temps à démarrer et les freins quant aux lieux pouvant nous accueillir ont été difficiles à lever, cependant elle a été très bien accueillie par les familles qui s'en sont saisi dès le 1er atelier mis en place. Des parents et des grands-parents sont venus avec les enfants pour partager des temps ensemble. Les objectifs que nous avons fixé, tant sur le nombre de familles attendu que sur le fait d'amener les parents et leurs enfants à se retrouver, échanger et coopérer autour d'un objectif commun ont été plus qu'atteint. Les familles sont en attente de nouveaux ateliers, certaines familles se sont même déplacées sur une autre commune du territoire pour pouvoir participer à nouveau à ce type d'atelier en famille. L'une des plus grandes satisfactions est de pouvoir entendre des parents et des enfants discuter, évoquer le plaisir qu'ils ont de faire cette activité ensemble et se projeter sur la prochaine qu'ils pourraient faire, le week-end ou la semaine suivante. Le bilan de cette action est donc vraiment très positif. Les partenariats ayant été établis pour certains et reconduit pour d'autres, nous avons en projet de renouveler l'action en 2023 et de pouvoir instaurer une régularité que les familles pourront apprécier.



NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS -6 ANS	NBRES ENFANTS + 6 ANS	NBRES PARENTS	COMMUNE													
				SADLR	TL	SMDV	LT	LE	CA	CO	AS	DU	FA	BS	DR	SB	AUTRES
95	61	61	134	61	3	0	7	2	0	1	0	0	1	6	4	0	10

8. RÉUNIONS DEVENIR PARENTS (Pôle Petite Enfance)

Les réunions d'informations « devenir parents » sont organisées et animées par le relai petite enfance. Ce sont des temps permettant aux parents et futurs parents d'avoir un ensemble d'informations concernant les différents modes de gardes possibles sur le territoire du SIVOM (crèches ou/et assistantes maternelles).

Ces réunions sont faites en partenariat avec la PMI et la CAF, soit il y a possibilité à ce que les institutions soient physiquement représentées et exposent directement les services qu'ils proposent, soit le relais petite enfance donne les informations les concernant. La coordinatrice parentalité ou son adjointe participent aussi à ces réunions autant que possible afin de présenter l'ensemble des actions parentalité et les 5 LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents) du SIVOM.

C'est l'occasion d'établir un premier contact et de proposer aux parents de s'inscrire sur une liste de diffusion leur permettant de recevoir diverses informations sur les actions mises en place et de leur donner les coordonnées de la coordination du réseau parentalité pour tout questionnement ou difficultés en termes de parentalité.

Sur 48 réunions prévues, la majorité ont été mises en place durant l'année, sur les communes de Saint-André de la Roche et de Saint-Martin-du-Var, permettant d'accueillir entre 8 et 12 parents ou futurs parents à chaque réunion.



9. LAEP (LIEUX D'ACCUEIL ENFANT PARENT) (Pôle Petite Enfance)

Il existe actuellement 5 LAEP sur le territoire du SIVoM Val de Banquière. Comme définis par la CAF, les LAEP sont des espaces particulièrement pertinents pour favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les enfants et permettre à l'enfant de se construire dans de bonnes conditions.

Ils participent à cet objectif en développant une approche particulière de l'accompagnement précoce de la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social.

Ce sont des lieux de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et son parent, ou l'adulte qui l'accompagne (parent, futurs parents, grand parent...).



SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ	LAEP CASTAGNIERS		LAEP SAINT MARTIN DU VAR		LAEP SAINT-ANDRE DE LA ROCHE		LAEP TOURRETTE-LEVENS		LAEP LA TRINITE	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Amplitude annuelle réelle d'ouverture au public	57h30	57h30	20h	57h30	112h30	95h	74h30	91h30	18h	70h
Amplitude annuelle réelle d'organisation du service	23h	23h	12h30	33h	30h30	25h30	35h	45h50	9h	99h
Nb de séances dans l'année	23	23	8	23	45	38	37	42	9	35
Nb de familles différentes accueillies* dans l'année	21	17	8	19	23	28	23	36	5	37
Nb d'enfants différents accueillis* dans l'année	29 + 1 à naître	24	10	22	27	37	28	54	7	43
Nb d'adultes différents accompagnant dans l'année	28	21	12	30	27	36	38	41	6	42
Nombre total de familles accueillies dans l'année**	58	33	16	77	363	245	209	205	5	37

LES PERSPECTIVES 2023

- Travail sur un diagnostic parentalité sur tout le territoire en partenariat avec la CAF
- Maintien et déploiement des actions existantes, en attendant le diagnostic qui nous permettra de cibler la mise en place et le choix des actions sur les communes en fonction des besoins qui seront remontés.
- Mise en place de permanences parentalité, 1 fois par mois sur la commune de Saint Martin du Var, accompagné de professionnels permettant de répondre à des questionnements en direct sur des thématiques particulières
- Réflexion, sur la pertinence d'une maison de la parentalité, offrant ainsi un lieu ressource aux familles, sur le territoire.
- Mise en place de deux nouvelles actions :
 - « Baby Yoga »
 - « Matinée ou Journée en famille », manifestation qui se déroulera 3 fois dans l'année dont une fois durant le mois de la parentalité

LA MUTUALISATION DES MOYENS « INTERNES », LA COOPERATION DES SERVICES ET LE DYNAMISME DES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS ET PARTENAIRES, SONT INDISPENSABLES POUR PERMETTRE AU SERVICE PARENTALITÉ DE CONTINUER À DÉVELOPPER LES ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES DUTERRITOIRE

SOCIAL



SOCIAL FORMATION

1] Bilan Synthétique 2022

Ce Pôle est divisé en deux compétences :

- **la compétence sociale,**
- **la compétence formation.**

La compétence sociale.

Elle comprend :

- Le service intercommunal de maintien à domicile
- L'Espace Social et Formation situé sur la commune de St Martin du Var
- La Maison France Service et le service postal sur la commune de Colomars

Budget de fonctionnement 2022	Masse salariale 2022	Nombre d'agents 2022 (1 agent est comptabilisé quel que soit son temps de travail et la durée de son contrat)
1 488 340€	1 183 440€	10 agents administratifs 52 Aides à domicile

Le service de maintien à domicile :

Service intercommunal, il intervient auprès des bénéficiaires de toutes les communes du SIVoM pour maintenir la personne vulnérable le plus longtemps possible à son domicile.

Sectorisé en 4 territoires pour garantir une proximité des interventions et une optimisation de la gestion des plannings il comprend :

- 1 responsable de pôle mutualisé
- 1 responsable de service mutualisé
- 3 agents de planification avec des missions d'accueil téléphonique mutualisés
- 1 agent comptable mutualisé
- 52 aides à domicile.

Le service a planifié sur l'année 2022 : 230 602 heures auprès de 185 bénéficiaires.

Les indicateurs de gestion de l'activité du service de maintien à domicile et qui permettent la prévision budgétaire ainsi que son suivi sont :

- Le nombre d'heures réelles effectuées auprès du bénéficiaire. Ce critère permet de prévoir la dépense en masse salariale et dépenses de fonctionnement pour répondre aux besoins des administrés mais également de projeter la recette (départementales et caisses de retraite : APA).

L'Espace Social et Formation :

Situé sur la commune de St Martin du Var, il fonctionne avec 2 agents (1,7 ETP).

L'activité de l'ESF a permis de répondre à **1 999 demandes dont 79 visites à domicile auprès d'un public âgé ou malade vulnérable.**

Dans son activité, l'ESF coordonne des permanences locales qui ont assuré l'accueil de 96 personnes (tout public) mais également de **110 participants aux ateliers mémoire (sénior).**

Dans sa mission de formation, l'ESF a accueilli des **formations pour 50 participants.**

L'ESF est labélisé **Point Conseil Budget (PCB)** et l'agent en charge de l'accompagnement budgétaire des administrés participe au Comité de Pilotage des PCB en lien direct avec la Banque de France.

166 dossiers ont été accompagnés dans le cadre de l'éducation budgétaire et la prévention des surendettements.

L'élaboration budgétaire prévoit les dépenses en fonctionnement et en masse salariale ainsi que la recette liée à la labellisation PCB.

La Maison France Service :

Situé sur la commune de Colomars, la MFS propose un service postal. Ce service fonctionne avec 2 agents.

1262 personnes ont été accompagnées par la MFS en 2022. 1372 contacts ont été pris avec les partenaires institutionnels permettant de garantir le fonctionnement de guichet unique de la MFS.

Sur l'ensemble de ces dossiers, 129 ont nécessité un accompagnement important (nécessitant plusieurs RDV).

Les permanences coordonnées par la MFS ont permis **l'accueil de 59 personnes**

L'élaboration budgétaire prévoit les dépenses en fonctionnement et en masse salariale ainsi que la recette liée à la labellisation MFS ou encore le remboursement des loyers par la Poste.

La compétence formation.

Cette compétence est représentée par le Centre de formation Inter'Val Formations Institut spécialisé dans la formation des services à la personne, ses missions favorisent le recrutement de personnes qualifiées au sein des secteurs en tension du SIVoM Val de Banquière (Petite Enfance – Maintien à domicile).

Acteur incontournable de l'insertion professionnelle, Inter'Val Formations est un partenaire de Pôle Emploi, la mission locale ou encore le Département dans ce domaine.

Pour favoriser le développement des compétences, Inter'Val Formations intervient également dans le cadre des formations continues auprès des partenaires locaux.

Budget de fonctionnement 2022	Masse salariale 2022	Nombre d'agents 2022 et nombre de formateurs (1 agent est comptabilisé quelques soit son temps de travail et la durée de son contrat)
611 098€	315 900€	8 agents fixes 24 formateurs

L'équipe fixe d'Inter'Val Formation comprend :

- 1 responsable de pôle mutualisé
- 1 responsable administratif
- 1 responsable pédagogique
- 1 agent d'accueil qui assure également les formations PSC1 et SST
- 1 agent assurant la facturation et le suivi de la comptabilité
- 1 agent en charge de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement des stagiaires
- 2 agents administratifs chargés de la planification, de l'organisation, du suivi des émargements et des liens avec l'ensemble des prescripteurs financeurs.

Cette équipe a permis l'organisation en 2022 de :

Formations continues : 159 sessions

- 746 personnes formées

Formations qualifiantes (Assistant de Vie Dépendance – CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance)

- 28 personnes formées

PSC1 : 74 personnes formées

SST : 133 personnes formées

En complément de ses missions de formation, Inter'Val coordonne la mise en place des :

- **Relais RAVie** : 20 relais de 5 sessions chacun (Echanges de pratiques et lutte contre l'isolement professionnel des aides à domicile du secteur privé)

- **Ateliers Mémoire** : 70 ateliers (Action de prévention auprès des seniors des communes du SIVoM)
- **Ateliers ASEPT** : 4 ateliers de plusieurs rencontres (Action d'éducation à la santé pour les seniors autonomes)
- **Halte Répit** : 12 personnes accompagnées (prévention et soutien dans le cadre de la pathologie d'Alzheimer)

Les indicateurs de gestion du centre de formation sont :

- Le nombre de formation,
- Le nombre de personnes formées.

Ces 2 indicateurs permettent de projeter les dépenses de fonctionnement (en sus de la masse salariale de l'équipe fixe) mais également les recettes prévisionnelles.

Le Maintien à Domicile est un service créé par le SIVoM Val de Banquière pour les personnes âgées de plus de soixante ans, retraitées en perte d'autonomie ou handicapées. Dans ce cadre, plusieurs prestations sont proposées :

L'aide à domicile.

- Assistance à la vie quotidienne

Les agents sociaux interviennent :

- pour une aide à l'entretien de l'habitat (ménage, vitres, vaisselle, lessive, repassage, rangement...) ;
 - pour une aide aux courses, la préparation et la prise des repas ;
 - pour assurer l'hygiène et le confort corporel (toilette, réfection du lit, entretien du bassin urinal, tenue vestimentaire...).
- Soutien à la personne
 - sur le plan moral : par une écoute attentive et une bonne communication ;
 - sur le plan intellectuel : par une stimulation de l'intérêt (jeux de société, lecture, chant, discussion...) ;
 - sur le plan social : par une aide aux démarches administratives.
 - Prévention et/ou diminution de la dépendance
 - par la définition et la mise en œuvre d'une organisation de vie ;
 - par des informations et des conseils réguliers sur la sécurité et l'hygiène (alimentaire, corporelle, du cadre et du choix de vie).

Les petits travaux de bricolage.

Un agent intervient au domicile afin d'améliorer le cadre de vie du bénéficiaire et garantir un habitat sécurisé. Cet agent bricoleur, « homme toutes mains », effectue de nombreux petits travaux domestiques tels que : changer un joint, purger un radiateur, déboucher une canalisation, changer une prise électrique, monter un meuble, réparer un robinet, etc... (Liste non exhaustive...).

Une intervention de courte durée : la durée d'intervention de l'agent est inférieure ou égale à 2 heures.

Les gros travaux qui se rapportent à la construction (bâtiment) et aux énergies (gaz, électricité, chauffage) ne rentrent donc pas dans le cadre de la prestation.

Le petit jardinage

La prestation englobe une variété d'activités : petite taille des haies et/ou des arbustes, ramassage des feuilles, arrosage des plantes, désherbage, tonte de la pelouse et du gazon, traitement des plantes contre les insectes et les maladies, déneigement des abords immédiats du domicile, etc.... (liste non exhaustive...). L'agent se déplace au domicile pour une durée de 3 heures minimum, avec du matériel spécialisé

Le portage de repas

Des repas cuisinés livrés chez le bénéficiaire, préparés par une société prestataire, conditionnés en barquettes individuelles, refroidis et transportés à 3° (en froid positif et non surgelés).

Des menus équilibrés et adaptés à l'état de santé du bénéficiaire. Élaborés à partir des conseils d'une diététicienne. Régimes spéciaux selon les besoins (sans sel, sans sucre, sans sel et sucre...).

Une livraison adaptée au besoin : du lundi au vendredi avec des repas également prévus pour le week-end et les jours fériés.

Le livreur, tous les jours (du lundi au vendredi), veillera sur le bénéficiaire et alertera le pôle administratif du service de Maintien à Domicile en cas de besoin

Le transport individualisé

Un mode de transport spécialement conçu pour faciliter le quotidien des bénéficiaires du service.

Un véhicule spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Il permet au bénéficiaire d'effectuer des courses, des promenades, d'aller chez le médecin ou de rendre visite à des amis, puis d'être raccompagné à leur domicile.

L'agent social qualifié qui assure le rôle de chauffeur accompagne la personne pendant toute la durée de son déplacement. Pour le bénéficiaire, c'est à la fois une sécurité et l'occasion de passer un moment en agréable compagnie.

LES RÉALISATIONS 2022 ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :

- Nomination d'un agent référent chargé de la promotion du métier d'aide à domicile, d'assurer une visibilité du service au sein des forums de recrutement, innover et mettre en place des actions permettant l'attractivité du métier d'aide à domicile, participer à des événements « emploi » organisés par les partenaires de l'emploi (exemple d'événements 2022 : Journée de l'industrie à Saint-André de la Roche, journée place de l'emploi à Villefranche-sur-Mer pour faire le métier d'aide à domicile, « Mon but mon emploi » pour faciliter l'emploi des jeunes auprès des personnes âgées, une demi-journée

de permanence à pôle emploi en vue de recruter des demandeurs d'emploi invités par le pôle emploi).

- Décret du 28/04/2022 instituant la prime Ségur des aides à domicile de la fonction publique territoriale. La collectivité va pouvoir mettre en œuvre cette prime de manière rétroactive en 2023 pour revaloriser les salaires des agents sociaux.
- Maintien de l'obligation vaccinale pour le secteur sanitaire et social en 2022, renforçant ainsi la problématique de recrutement des aides à domicile. Néanmoins, il a été constaté que sur cette période des allègements ont été mis en place pour permettre aux usagers d'avoir plus de souplesse dans leurs activités quotidiennes ce qui a suscité auprès de ces derniers une réticence à la vaccination. Lors des entretiens de recrutements, ce phénomène a bien été constaté par le service car les candidats étaient de moins en moins vaccinés et n'éprouvaient pas le besoin de le faire.
- Suite au travail effectué en 2021 pour mettre à jour le règlement de fonctionnement (à destination des bénéficiaires) ainsi que le règlement intérieur, les agents de planification se sont rendus au domicile dans le cadre de visites de suivis pour présenter le nouveau règlement de fonctionnement qui pose le cadre de fonctionnement du service notamment avec la mention d'une liste des tâches à faire et à ne pas faire. Cette liste figure non seulement dans le règlement de fonctionnement à destination des bénéficiaires mais aussi dans le règlement intérieur à destination des agents. Elle permet la connaissance par les agents et par les bénéficiaires des limites des missions pouvant être effectuées au domicile de ces derniers.

L'ensemble des agents ont pu bénéficier de formation (CNFPT, Inter'Val Formation, CARSAT) dans le cadre de l'évolution de leur carrière mais également pour leur permettre de maîtriser les bons gestes et les bonnes pratiques au domicile des bénéficiaires (PSC1, connaissance du vieillissement...) : 17 thématiques ont pu être abordées dans le cadre de formations à destination des agents sociaux et administratifs pour 172 participations (1 agent peut participer à plusieurs formations).

LES COMPLEXITES TOUJOURS PRESENTES ET LES SOLUTIONS APPORTEES :

La difficulté à recruter des agents sociaux : problématique qui impacte l'ensemble du secteur du maintien à domicile (structures privées ou publiques). Cette difficulté a été accentuée notamment pendant la période liée au COVID, toujours d'actualité. En effet, une pénurie encore plus marquée, pas de candidatures, profils de candidature inexpérimentés et venant de secteurs d'activités à l'arrêt pendant la période de confinement (restauration, hôtellerie...). Ces profils ont été réfractaires à l'intervention chez des bénéficiaires positifs au COVID et dont les interventions n'ont pu être suspendues (exemple : préparation et prise de repas).

En 2022 face à ces difficultés rencontrées, un travail de partenariat a été lancée avec les différents acteurs de l'emploi et la montée en compétence d'un agent de planification pour assurer le suivi, la communication, la représentation du service lors des grands RDVs de l'emploi.

Le caractère fluctuant des demandes et des attributions

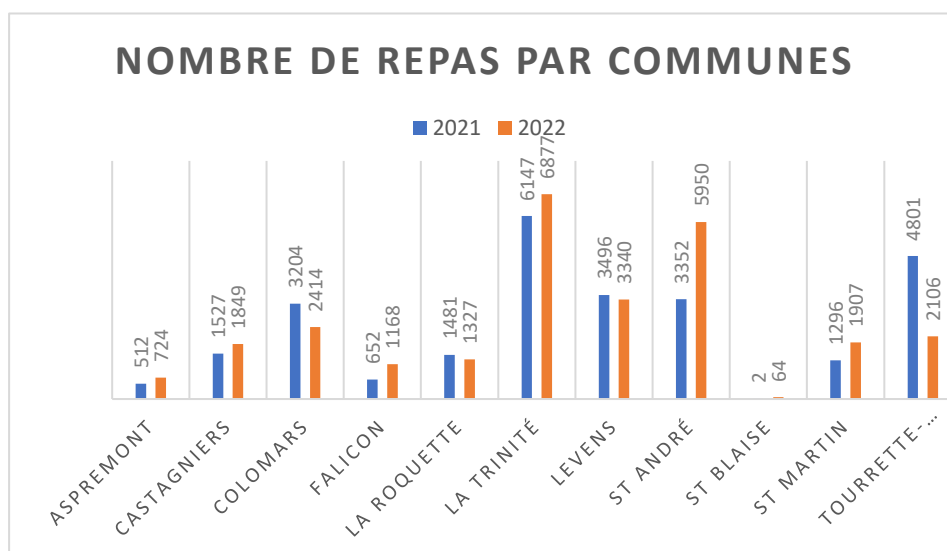
- Certains bénéficiaires ne souhaitent pas les heures qui leur sont attribuées, d'autres en souhaitent plus et d'autres encore ont des augmentations du nombre d'heures attribuées.
- Les hospitalisations soudaines et parfois longues chez des bénéficiaires ayant beaucoup d'heures d'intervention.

Tous ces facteurs génèrent des charges de travail variables pour les agents (généralement une surcharge avec pour conséquence des risques psychosociaux et une usure professionnelle) et une gestion de la planification extrêmement complexe.

QUELQUES CHIFFRES ET EVOLUTION DES PRESTATIONS SERVIES PAR LE SERVICE EN 2022

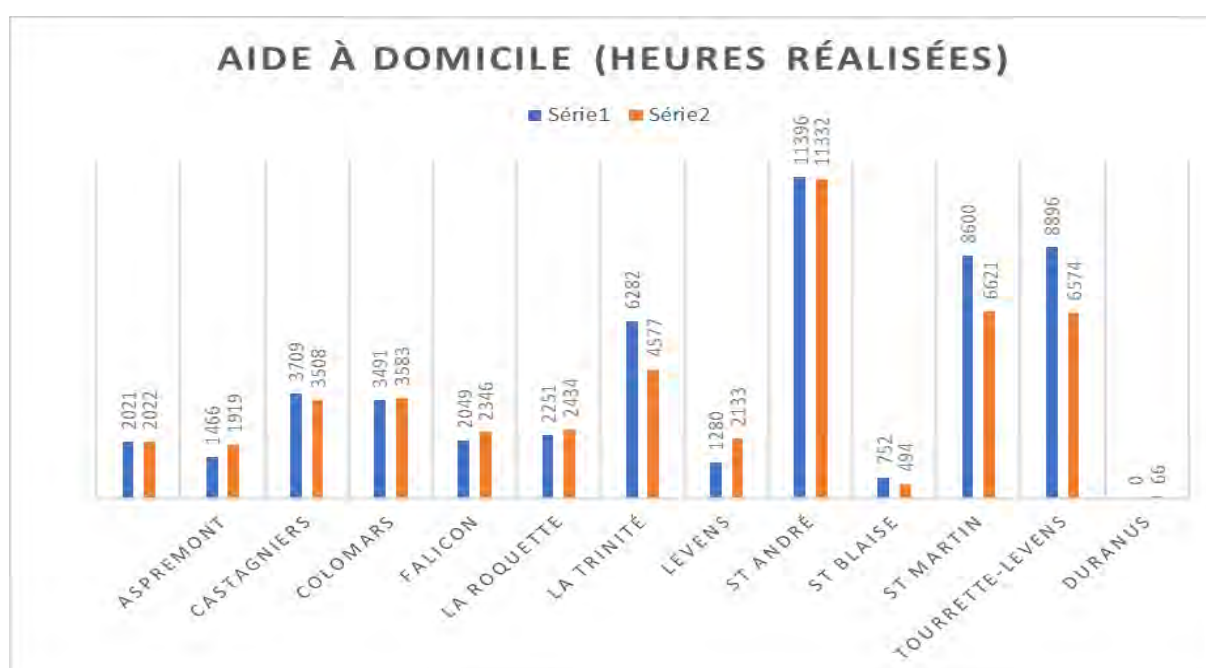
👉 NOMBRE DE REPAS PAR COMMUNES

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens
2021	512	1527	3204	652	1481	6147	3496	3352	2	1296	4801
2022	724	1849	2414	1168	1327	6877	3340	5950	64	1907	2106



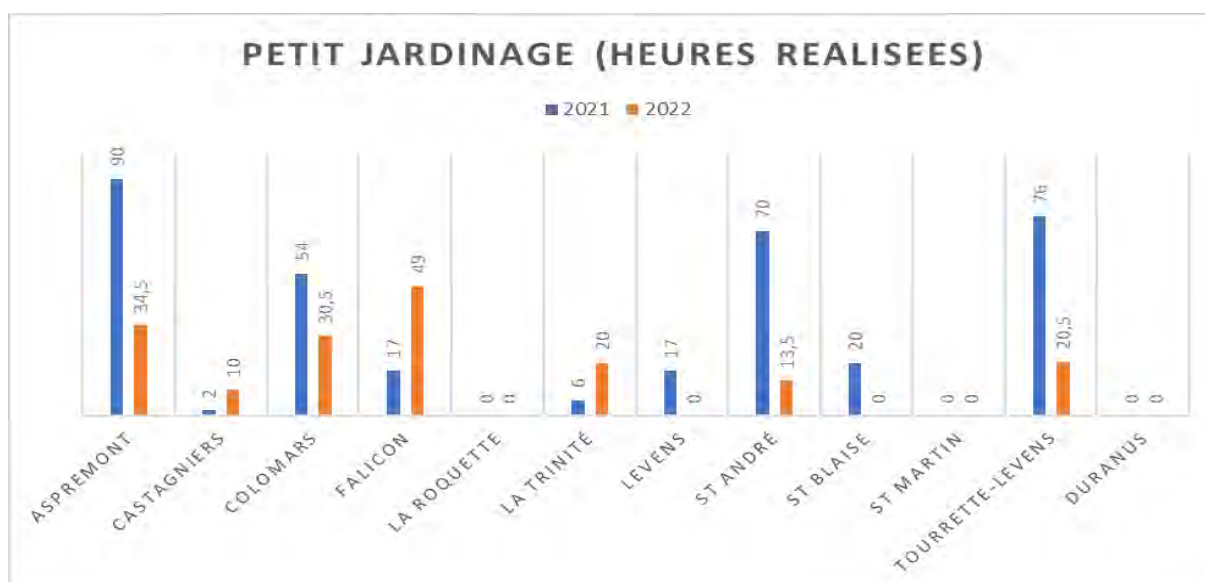
🔑 HEURES RÉALISÉES AIDE A DOMICILE PAR COMMUNES

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens	Duranus
2021	1466	3709	3491	2049	2251	6282	1280	11396	752	8600	8896	0
2022	1919	3508	3583	2346	2434	4577	2133	11332	494	6621	6574	66



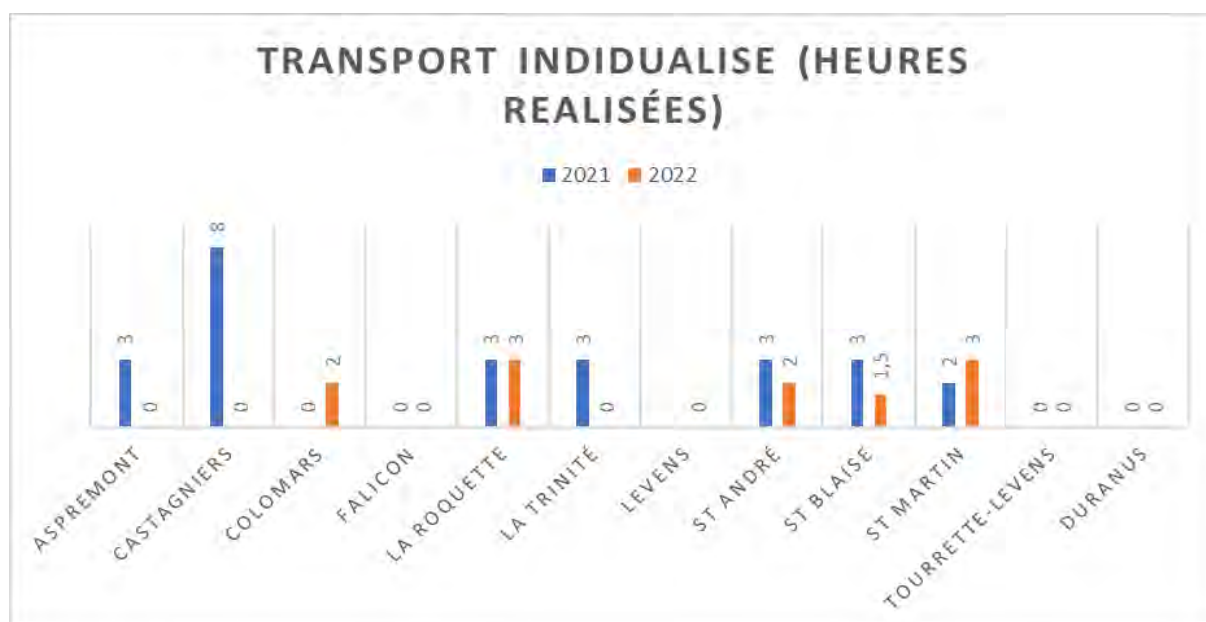
🔑 HEURES RÉALISÉES PETIT JARDINAGE PAR COMMUNES

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens	Duranus
2021	90	2	64	17	0	6	17	70	20	2	76	0
2022	34,5	10	30,5	49	0	20	0	13,5	0	0	20,5	0



🔑 HEURES RÉALISÉES TRANSPORT INDIVIDUALISÉ PAR COMMUNES

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens	Duranus
2021	3	8	0	0	3	3	0	3	3	2	0	0
2022	0	0	2	0	3	0	0	2	1,5	3	0	0



Pour pouvoir corréler les informations ci-dessus, il est important de connaître la situation relative aux effectifs du service et le nombre moyen de bénéficiaires servis par le service.

Nombre d'agents sociaux 2023 : **42** (de janvier à avril)

Nombre d'agents sociaux 2022 : **52**

Nombre d'agents sociaux 2021 : **54**

Nombre bénéficiaires 2022 : **185 en moyenne**

Nombre bénéficiaires 2021 : **201 en moyenne**

Conclusion

Toute personne âgée peut décider d'opter pour le maintien à domicile. Cependant, la perte d'autonomie et le manque de moyens pour y pallier rendent ce maintien à domicile parfois difficile voire même impossible.

En raison du vieillissement de la population française, le nombre de personnes âgées en situation de dépendance croît de manière exponentielle.

Les demandes et les besoins évoluent, le service fait face de plus en plus à des personnes en grande perte d'autonomie. Il se doit donc en tant que service public, d'être toujours réactif et en mesure de répondre aux évolutions sociétales.

En effet, pour les personnes qui n'ont pas fait le choix de rentrer en établissement, le maintien à domicile leur permet lorsqu'elles se retrouvent en perte d'autonomie de demeurer chez elles tout en bénéficiant de services et d'aides pour les actes de la vie quotidienne, et d'avoir accès à des soins médicaux à domicile pour rester en meilleure santé et conserver le plus longtemps possible leur autonomie.

Ainsi, nos seniors en perte d'autonomie peuvent bénéficier de notre service de maintien à domicile, lorsque leurs conditions le permettent. En effet, dans son environnement, la personne est rassurée. Il est alors beaucoup plus facile de bousculer quelque peu ses habitudes avec la venue d'une aide à domicile, plutôt que de quitter son logement pour se rendre en établissement.

Malgré la difficulté de stabiliser nos équipes, du fait de l'absence et/ou de candidatures inexpérimentées et très peu formés, les agents sociaux avec l'équipe administrative mettent tout en œuvre pour apporter toute l'aide et le soutien nécessaire aux bénéficiaires ainsi qu'à leur famille sans jamais relâcher, avec la même motivation et autant de bienveillance.

En 2023, de nouvelles actions ont été engagées afin de pallier aux difficultés de recrutement. Pour répondre au mieux aux évolutions sociétales et face à la demande accrue des demandes de maintien à domicile, le service de maintien à domicile sera présent aux différents rendez-vous avec les partenaires, les élus, les services transversaux du SIVoM Val de Banquière afin de répondre à la demande croissante de maintien à domicile en favorisant notamment des actions innovantes de recrutements. Pour ce faire, une priorité sera faite en 2023 avec la mise en place de permanence de recrutement de proximité au sein des communes du SIVoM toujours en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi (pôle emploi, mission locale...) et les élus. Une communication adaptée sur le métier sera poursuivie en 2023 afin d'avoir des candidatures en adéquation avec le poste proposé qui a été revalorisé en 2022 avec la loi Ségur. Dans cette perspective, l'objectif sera de former, de professionnaliser les aides à domicile afin de maintenir et de gagner en qualité des différentes prestations servies par le service de maintien à domicile du SIVoM val de Banquière.

Présentation de l'Espace Social et Formation de Saint-Martin-du-Var

1. Historique

La création de l'Espace social et formation de Saint-Martin-du-Var est le fruit d'une volonté politique et d'une collaboration entre la ville de Saint-Martin-du-Var et le SIVoM Val de Banquière afin de répondre aux problématiques rencontrées par les administrés sur le territoire.

Véritable lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, se caractérisant par son rôle de pivot entre les différentes institutions et partenaires, cet espace a pour vocation de faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits du public qu'il accueille.

Outre ses missions de lien social, l'Espace social et formation a également pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et l'accompagnement dans les métiers de l'aide à la personne par la mise en place de formations qualifiantes et l'implantation d'un point relais particulier employeur (Fédération des Particuliers Employeurs de France).

Implantée dans un lieu stratégique de l'espace local, la structure permet un maillage partenarial efficient et une appropriation facilitée des services par les administrés.

2. Fonctionnement

L'Espace social et formation est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h, sur rendez-vous.

Cet accueil sur rendez-vous, instauré depuis la crise sanitaire de la COVID-19 favorise un accueil dans le respect des règles sanitaires.

En fonction des problématiques et des difficultés de déplacement des personnes fragilisées, nous effectuons également des visites à domicile.

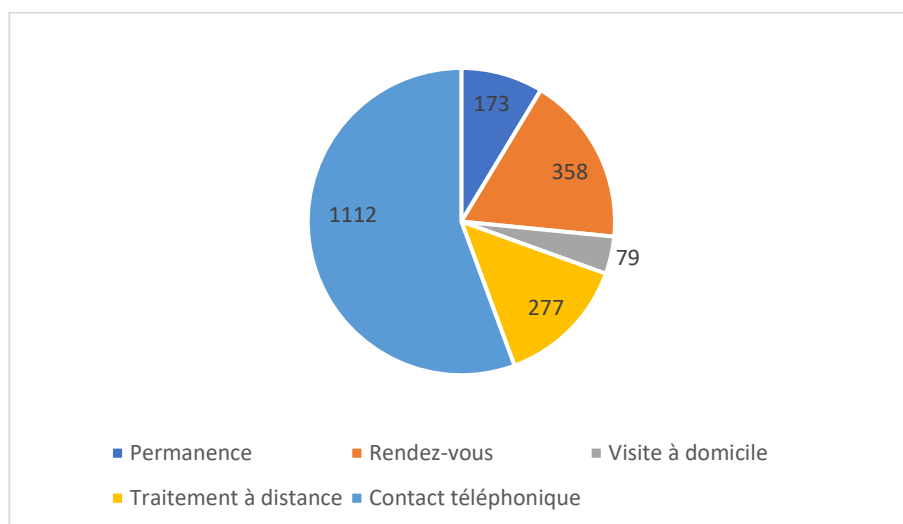
L'offre de proximité et la flexibilité des horaires avec la mairie de Saint-Martin-du-Var assure une continuité de service et permet ainsi une contenance et une réassurance de tous les habitants.

Depuis le mois de Juin 2021, il n'y a plus qu'une seule assistante sociale sur le service, intervenant uniquement sur le secteur de Saint-Martin-du-Var.

Fréquentation de l'Espace Social et Formation

1. Fréquentation par type d'accueil

Sur l'année 2022, nous avons comptabilisé un total de **1 999 demandes**.

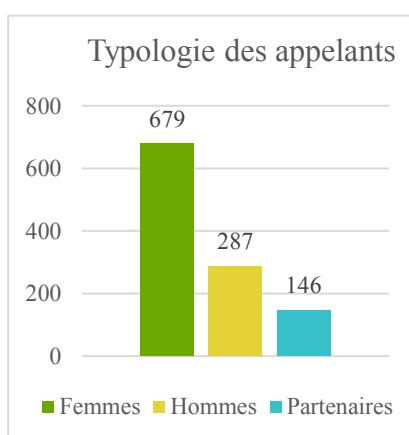


Au total sur l'année 2022, nous avons accueilli **531 personnes physiquement** dont **79 visites effectuées à domicile** et recueilli **1112 appels** et traité **277 situations à distance**.

Les déplacements à domicile concernent les situations des personnes isolées dans l'incapacité de se déplacer ou dont l'évaluation de la situation nécessite une analyse approfondie des éléments dans l'environnement de la personne suivie.

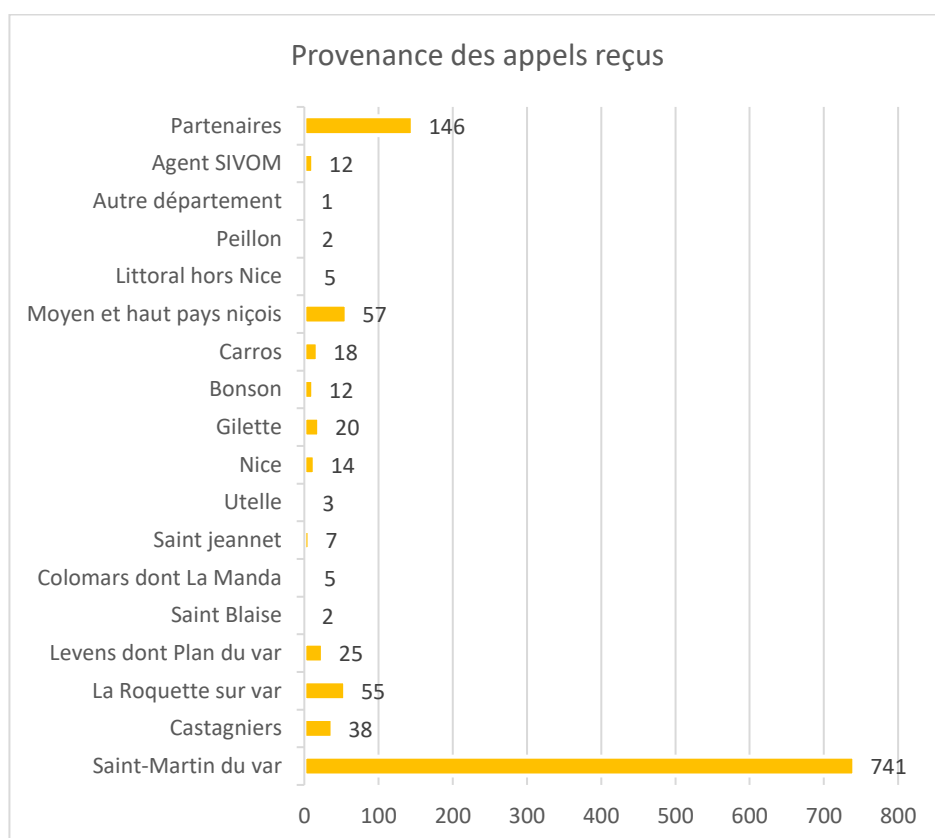
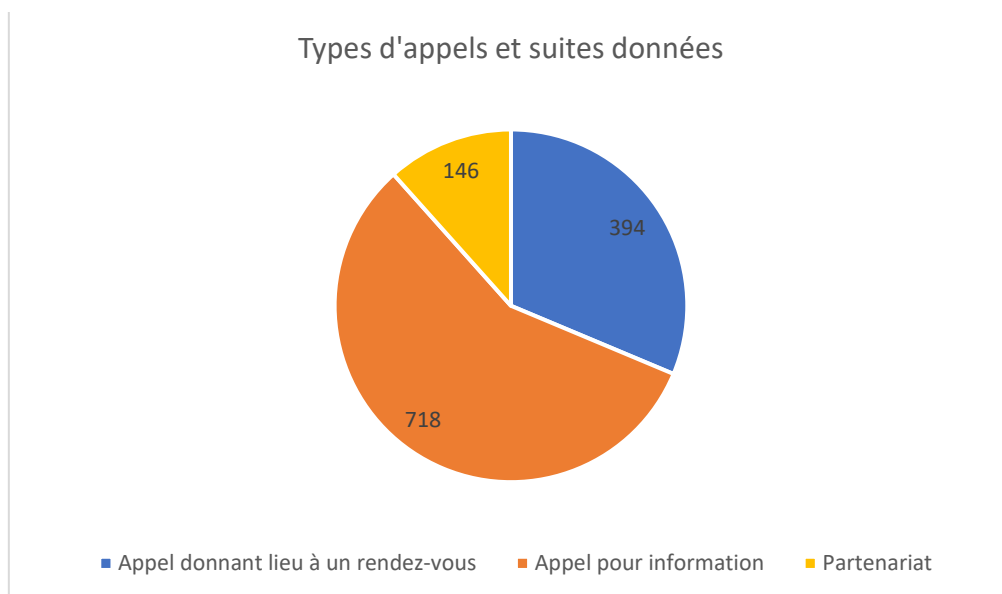
A. L'accueil téléphonique

L'accueil téléphonique standard (hors situations traitées à distance) a recensé au total **1112 appels entrants** dont **966 usagers** et **146 partenaires**.



La permanence d'accueil étant bien identifiée par les usagers, les appels ne donnent pas forcément lieu à des rendez-vous, mais sont l'occasion d'apporter directement des réponses, notamment aux personnes autonomes dans leurs démarches administratives.

Ce premier accueil téléphonique est également un canal pertinent pour réorienter les personnes qui ont une demande ciblée correspondante au suivi d'un partenaire de secteur, dans ce cas, nous faisons généralement office de relais.

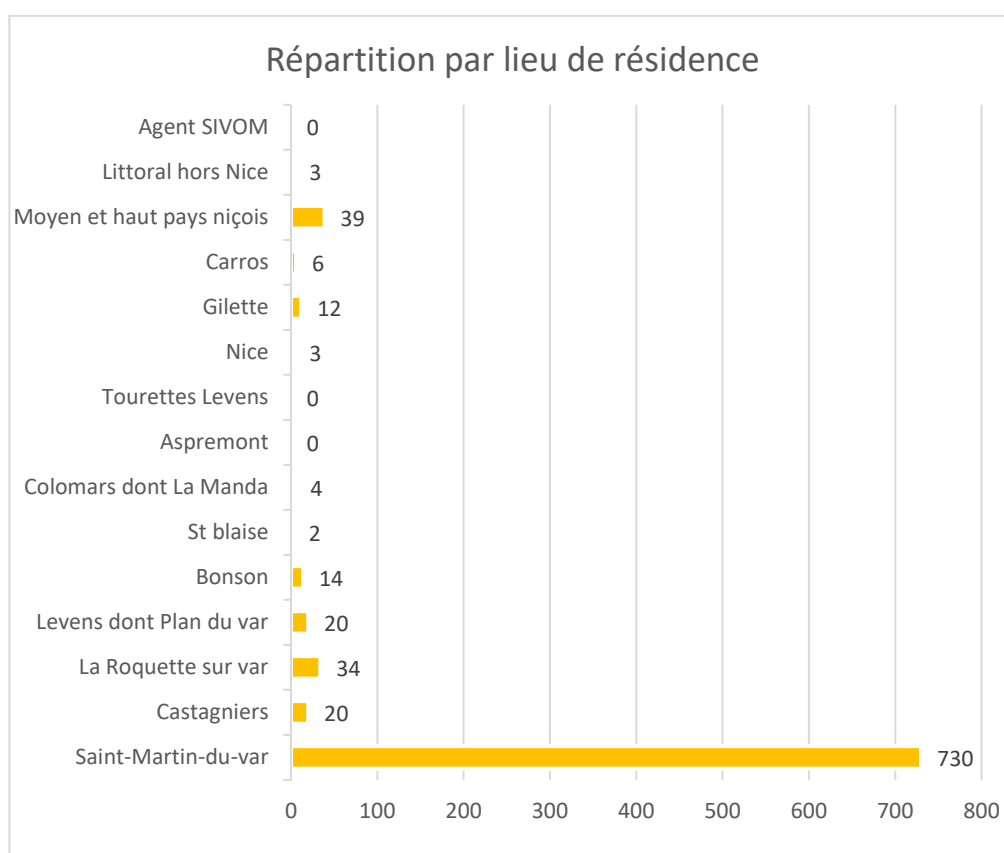


La majorité des appelants sont originaires de Saint-Martin-du-var.

Depuis le mois de Juin 2021, l'Espace Social et Formation a limité son secteur d'intervention à la commune de Saint Martin du Var. Cependant la labélisation du Point Conseil Budget permet l'accueil d'usagers des communes alentours.

B. Accueil physique et traitement à distance

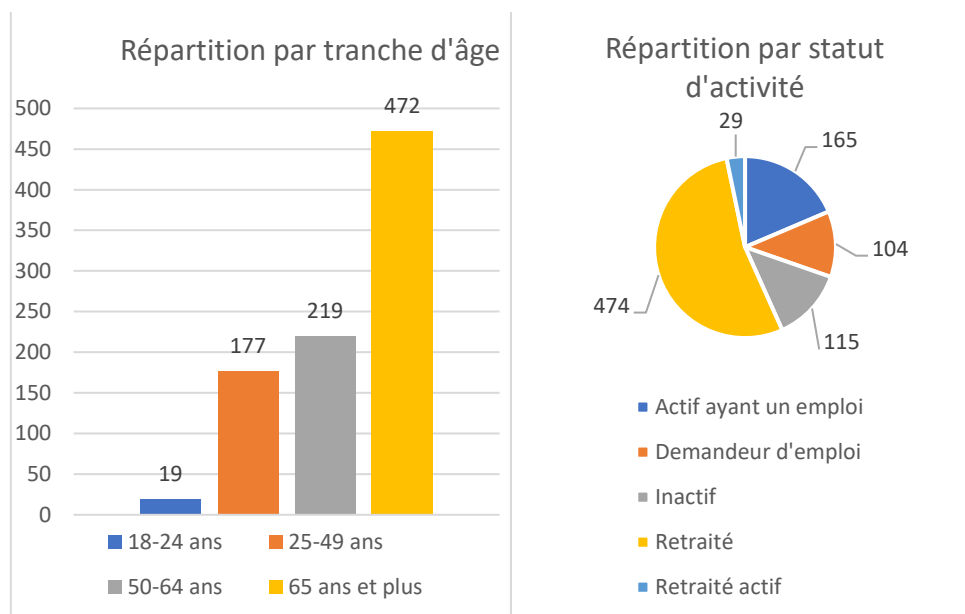
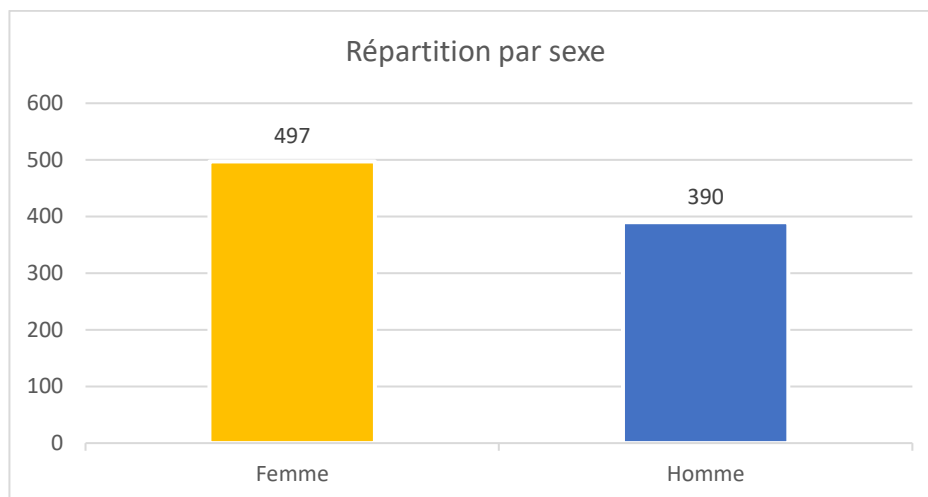
Notre mission de service public est d'informer et d'apporter une réponse aux personnes en difficulté. Si notre accueil vise en priorité l'accompagnement des Saint-martinois, nous ne refusons pas toutefois de recevoir les personnes extérieures au village. En effet, une oreille attentive et un renseignement de premier niveau permettent quelques fois de dédramatiser une situation angoissante et d'orienter les personnes vers les bons interlocuteurs.



La majorité des personnes accueillies en 2022 sont originaires de Saint-Martin du var. Pour les personnes trop éloignées du secteur, un premier accueil permet une réorientation auprès du service social compétent.

2. Typologie du public accueilli

Sur l'année 2022, nous avons reçu plus de femmes que d'hommes.

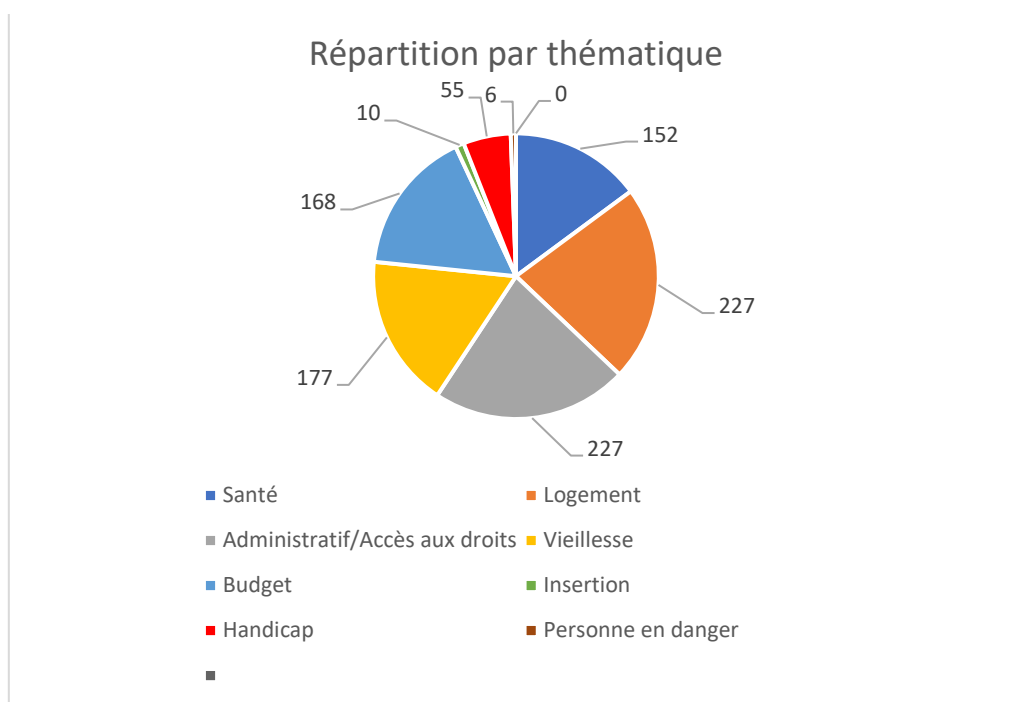


Nous recevons plusieurs catégories de publics rencontrant des problématiques très variées en fonction des situations. La majorité des personnes accueillies concerne un public âgé de 65 ans et plus.

3. Types d'accompagnements proposés

En fonction des problématiques rencontrées les accompagnements que nous proposons peuvent être très variés et s'inscrire ou non dans la durée en fonction du degré d'autonomie de la personne.

L'emplacement stratégique de l'Espace social et formation et ses missions multiples font de ce lieu un espace privilégié d'accueil d'un public tout venant, cassant avec l'image standard et parfois stigmatisante des services spécifiquement sociaux.



La majorité des accompagnements proposés concerne le domaine du logement et de l'accompagnement administratif. Cela peut s'expliquer par les difficultés engendrées par la fracture numérique qui s'opère progressivement depuis plusieurs années, ainsi que les loyers trop onéreux dans le secteur privé.

En partenariat avec les services de maintien à domicile du secteur, nous effectuons un travail important d'accompagnement et de médiation dans le suivi des personnes désireuses de se maintenir le plus longtemps possible à leur domicile.

Par ailleurs, le domaine Budget constitue une part importante de nos suivis. Nous observons également une augmentation des problématiques liées à la crise sanitaire et à la conjoncture actuelle.

Il est à noter que l'Espace Social et Formation a été labélisé Point Conseil Budget en Novembre 2020. Le public accueilli dans le cadre des suivis sur le surendettement ne connaît pas de secteur et amène un public de tous les horizons.

Partenariat

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement, nous travaillons en lien étroit et direct avec l'ensemble des partenaires de secteur dans le sens même d'un travail social partagé et dans le respect de la demande des usagers.

Le maillage institutionnel proposé dans le cadre des accompagnements permet la mobilisation de l'ensemble des potentialités existantes sur le territoire en faveur de la résolution de la problématique des personnes accompagnées.

Dans le cadre du projet d'accompagnement, les personnes sont soit réorientées vers le partenaire étant plus à même de répondre plus spécifiquement à leur demande, soit nous favorisons la mise en place d'un travail en coopération, dans le même temps sur la même situation.

En interne, nous travaillons en favorisant les passerelles entre les différents services du SIVoM Val de Banquière qui offre un panel assez large en termes de possibilités, que ce soit au niveau de la formation ou de l'accompagnement des seniors.

1. La Formation

Sur l'année 2022, en partenariat avec Inter'Val Formation, l'Espace social et formation a accueilli les formations suivantes :

Date	Intitulé	Nombre de participants
26/02/2022	PSC1	15
14, 22/03/2022	Aide à domicile (produits chimiques)	10
14,28/05/2022	Aide à domicile	15
11,25/06/2022	PSC1	10

2. Les permanences

Afin de favoriser un accès de proximité des services et un accompagnement adapté et individualisé, nous avons accueilli sur l'année 2022 des permanences régulières du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et le Relais Petite Enfance du SIVoM Val de Banquière.

A. Les actions de la Caf

Cette permanence s'est arrêtée au mois d'avril 2020 du fait du contexte sanitaire liée à la crise de la COVID-19 et n'a pas repris depuis.

En notre qualité de point relais Caf, nous avons toutefois effectué le relais entre les usagers et la Caf.

B. Focus sur les accompagnements du PLIE

Le PLIE est un programme d'insertion socioprofessionnelle qui s'adresse à un public en difficulté sans emploi stable ou primo-demandeur d'emploi. Des permanences ont été organisées au sein de la structure tout au long de l'année par un référent du PLIE en fonction des demandes.

Sur l'année 2022, **63 personnes** ont été accompagnées par le PLIE lors des permanences tenues sur l'Espace social et formation.

C. Focus sur les accompagnements Relais Petite Enfance

Le RAM est un service qui permet aux familles et aux assistantes maternelles d'être accompagnées dans les démarches de garde d'enfant.

Sur l'année 2022, 33 personnes ont été reçues par le RPE lors des permanences tenues sur l'Espace social et formation.

3. Les ateliers

Dans un esprit d'accompagnement global, et en partenariat avec Inter' Val Formation et ses partenaires locaux l'Espace social et formation a favorisé également tout au long de l'année la tenue d'ateliers divers.

A. Les ateliers mémoire

Des ateliers mémoire ont été organisés en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans. Outre son objectif premier de prévention des pertes de mémoire, ces ateliers animés par une psychologue clinicienne ont également été l'occasion pour les personnes âgées du territoire de rompre l'isolement.

11 ateliers ont été organisés en 2022 pour un total de **110 participants**.

B. L'accompagnement numérique

La fracture numérique qui s'intensifie au fur et à mesure que les dossiers administratifs se dématérialisent, entraîne une très forte activité de notre structure dans la rédaction des documents et l'enregistrement des données par voie informatique pour le public, notamment âgé.

Les personnes âgées, isolées qui n'ont plus de famille ou pas à proximité, ne sont pas équipées en matériel informatique et comprennent de moins en moins ce qui leur est demandé.

Cette année 2022, le Département des Alpes Maritimes a favorisé le développement d'un accompagnement individualisé dans les démarches administratives. A ce titre, une conseillère numérique intervient sur rendez-vous deux lundis par mois .

Perspectives

1. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

De façon à favoriser un travail en cohérence dans le suivi des personnes, notamment au regard des nombreuses interventions des partenaires susceptibles d'intervenir dans l'accompagnement des personnes à domicile, il conviendra de démultiplier les réunions de travail partenariales.

2. Les ateliers

A partir du mois de Janvier 2023, des ateliers « vitalité » et « sophrologie » seront mis en place tous les jeudis après-midi en salle Calmette pour les seniors.

3. La formation

Le développement des formations sur le secteur ouest du SIVOM Val de Banquière continue de s'inscrire au centre de notre projection du développement de la structure.

Conclusion

Notre place sur la commune de Saint-Martin-du-Var liée au rayonnement de la Maison des Solidarités Départementales depuis de nombreuses années sur ce site, nous permet une étroite et fructueuse collaboration dans le suivi global des personnes et des actions entreprises et à poursuivre. Alors que la MSD garde tout le volet de l'enfance et de la famille, ainsi que les communes extérieures à Saint-Martin-du-Var, nous avons pu mutualiser notre technicité et trouver les points communs et de

transversalité qui permettent, dans le souci exact du bien fondé de notre accompagnement, un partenariat de qualité. Le public a compris ce fonctionnement et connaît la lisibilité que nous avons sur chaque situation dans le sens, non pas du contrôle, mais d'une plus-value autour de leur projet ou de leur problématique.

La mairie de Saint-Martin-du-Var, son service administratif, son Centre Communal d'Action Sociale, œuvrent avec nous dans le souci permanent de faire avancer les dossiers et de rendre fluide, quand c'est possible, la mise en œuvre de plans d'actions communs.

Notre collaboration dans le sens de l'intérêt commun est une chance et un formidable outil de travail.

De cette confiance mutuelle ressurgit la qualité de prise en charge offerte aux administrés de la commune dont on entend le retour positif. C'est la mutualisation des savoirs faire et des savoirs être qui garantissent à ce jour, le fonctionnement homogène de notre organisation de travail.

L'Espace social et formation est une structure qui, bien qu'ayant déjà trouvé sa place dans le paysage Saint-Martinois, fait ressortir une multitude de problématiques et de besoins sur le secteur. De nombreuses choses restent encore à construire, en cohérence avec le terrain, avec les besoins et les possibilités offertes. Nous veillons tout particulièrement à développer les collaborations qui permettent à chacune des parties en présence, de trouver le meilleur angle de travail avec comme visée centrale le public et la réalité de celui-ci. Il ne s'agit pas de se mettre à leur place, ni de faire pour eux mais de tenter, dans un possible faisable, d'être au plus près des changements et des basculements sociaux qui s'opèrent dans la vie des gens, en partant toujours d'un contexte national, régional, départemental et local.

Des mutations ont lieu, et ce mouvement perpétuel demande de prendre du recul sur nos pratiques pour repérer ce qui fait encore sens et ce qui n'est plus opérant.

L'axe de la prévention demeure un atout majeur et reste le développement central de tout accompagnement.

Ce qui est à prévoir, à mettre en œuvre, n'est pas la perfection mais un faisceau de réseaux relationnels basés sur l'addition des compétences et des besoins d'une population très inscrite dans son histoire et son territoire.

Historique

La Maison de Services au Public de Colomars a été créée le 2 Novembre 2017. Elle a été labellisée Maison France Services en Janvier 2020. Son ouverture permet un maillage plus fin du territoire du SIVOM. A ce titre, elle rejoint les deux points relais identifiés déjà existants : les Maisons du Département de Saint André de la Roche et de Plan du Var.

Elle regroupe en son sein un Service Postal dont la compétence a été transférée au SIVOM Val de Banquière et un Service Administratif. Cette particularité configurationnelle lui offre la place de lieu d'accueil, d'information et d'orientation privilégiée au sein du village.

La Maison France Services a pour vocation l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.

Elle constitue un outil précieux dans la démarche de dématérialisation enclenchée ces dernières années en mettant à disposition un espace numérique favorisant un réel accompagnement dans la nouvelle ère numérique.

Fonctionnement

La Maison France Services est constituée de deux services :

- **Le service postal :**
 - Lundi : Fermé
 - Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
 - Mercredi : 9h00-12h30
 - Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
 - Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
 - Samedi : 9h00-12h30
- **Le service administratif** quant à lui est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous.

Partenariat

La Maison France Services de Colomars travaille en partenariat étroit avec la Mairie et le CCAS de Colomars.

Afin de constituer un relais de proximité de qualité auprès des usagers, la structure a conventionné un partenariat avec les structures suivantes :

- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) ;
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ;
- Mutualité sociale agricole (MSA) ;
- Pôle emploi ;
- Caisse d'Allocations familiales des Alpes Maritimes. Label Point relais Caf.
- Fédération des particuliers employeurs. Label Point Relais Particulier Employeur (FEPEM) ;
- La Direction générale des Finances Publiques (DGFIP) ;
- Le Conseil départemental de l'Accès au Droit (CDAD06).

Les usagers peuvent également avoir accès directement sur place à différentes permanences gratuites :

- Notaire ;
- Avocat ;
- Défenseur des droits ;
- Expert-comptable ;
- Finances publiques.

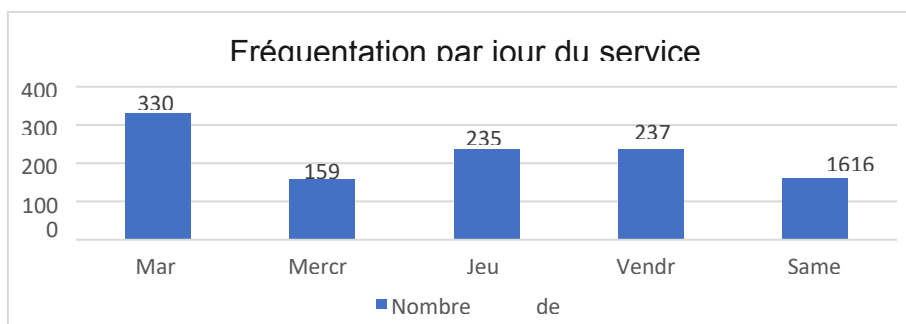
Fréquentation de la Maison France Services

Concernant l'année **2022** :

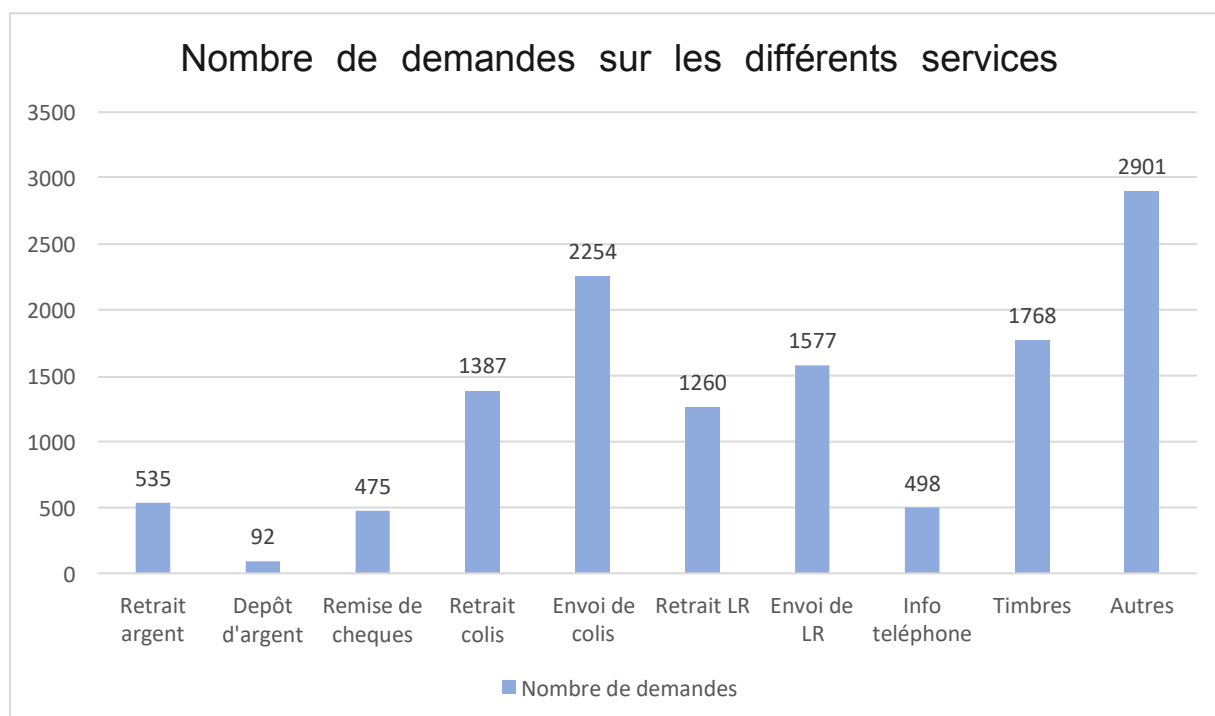
- **11246 clients** sont venus **et 12747 demandes** ont été faites auprès du **Service Postal**.
- **1372** demandes ont été faites auprès du **Service de Permanence Administrative** avec la réception téléphonique/mail et physique de **1262 usagers**.

I) SERVICE POSTAL

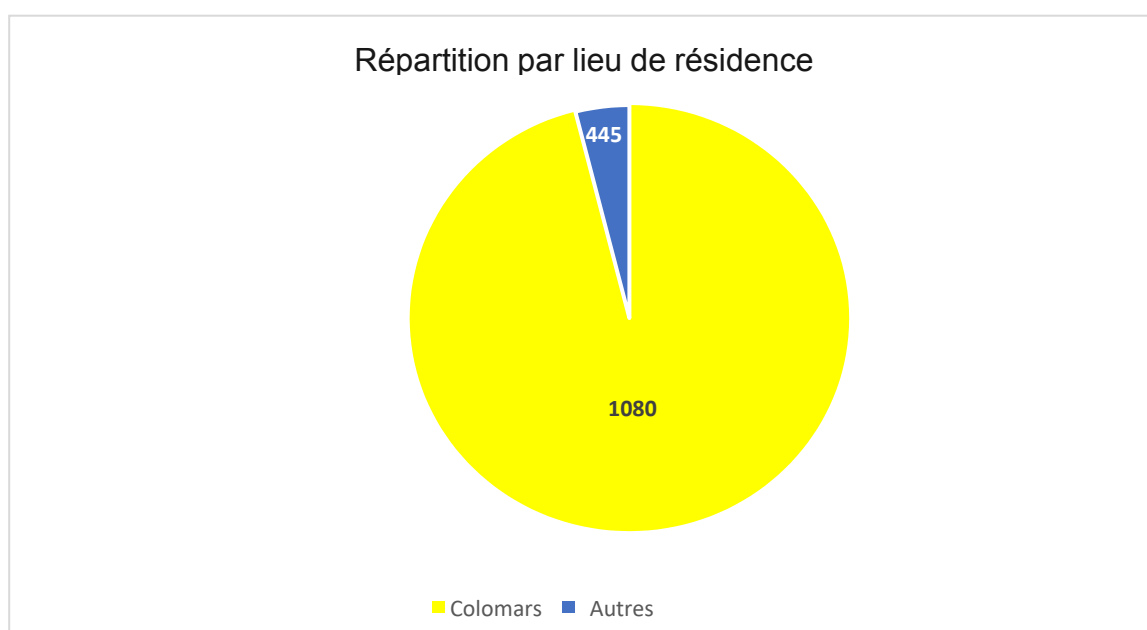
1) Fréquentation par jour d'ouverture



2) Thématiques des demandes



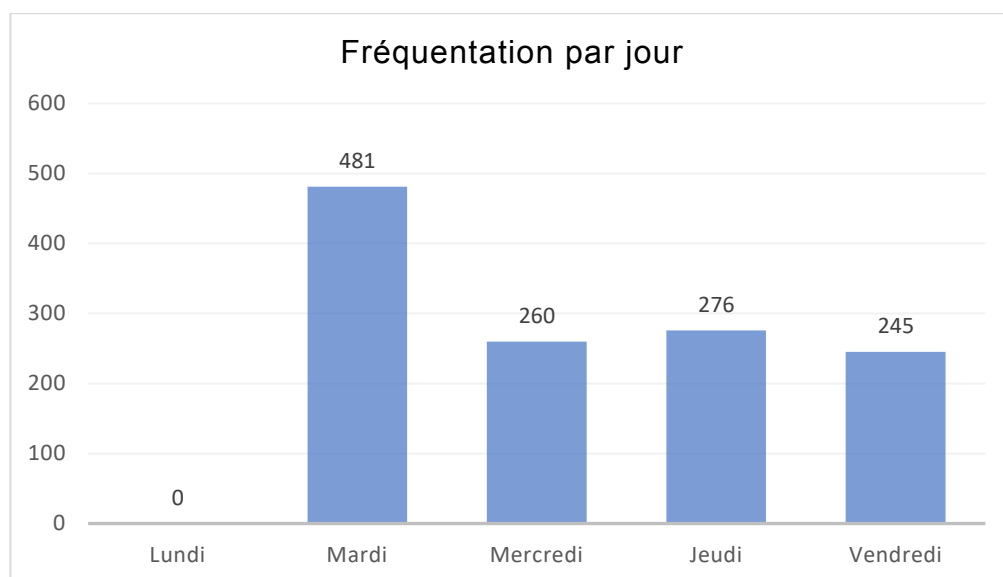
3) Lieux de résidence des usagers



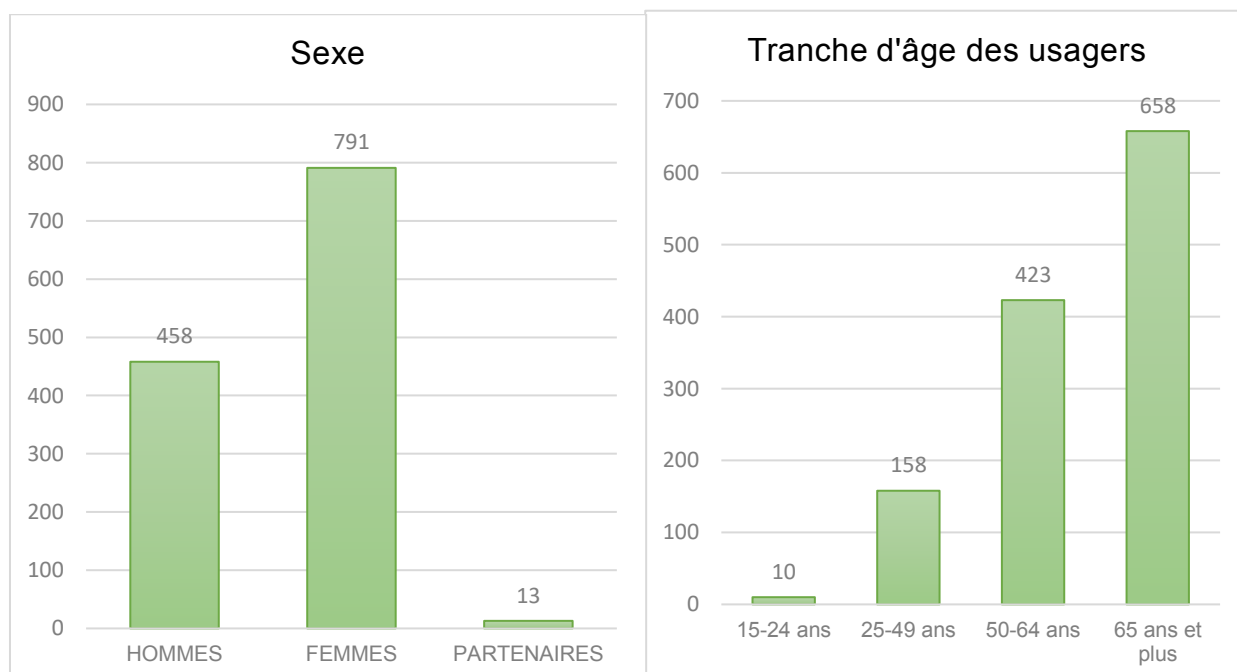
II) SERVICE DE PERMANENCE ADMINISTRATIVE

1) Fréquentation par jour d'ouverture

Sur l'année 2022, nous avons comptabilisé au total **877 appels/mails** et reçu **584 usagers**.



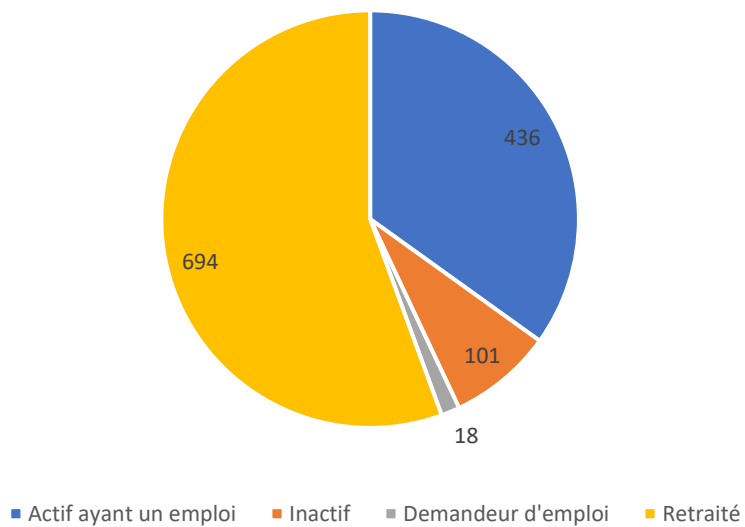
2) Profil des usagers reçus :



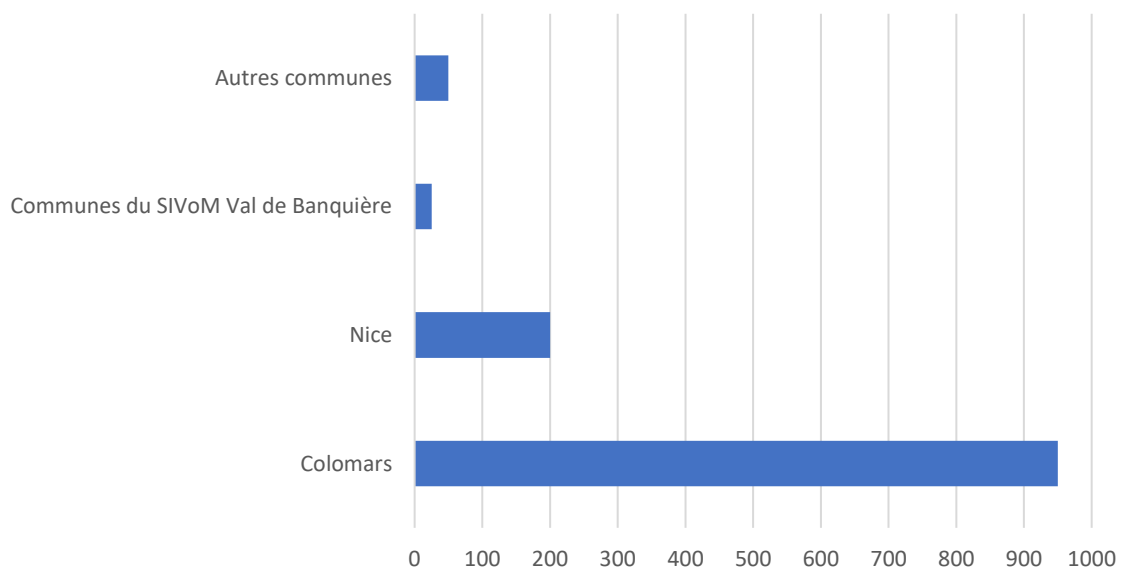
Concernant ces graphiques, on observe **une majorité de femmes**.

La tranche d'âge la plus concernée est celle des **65 ans et plus**.

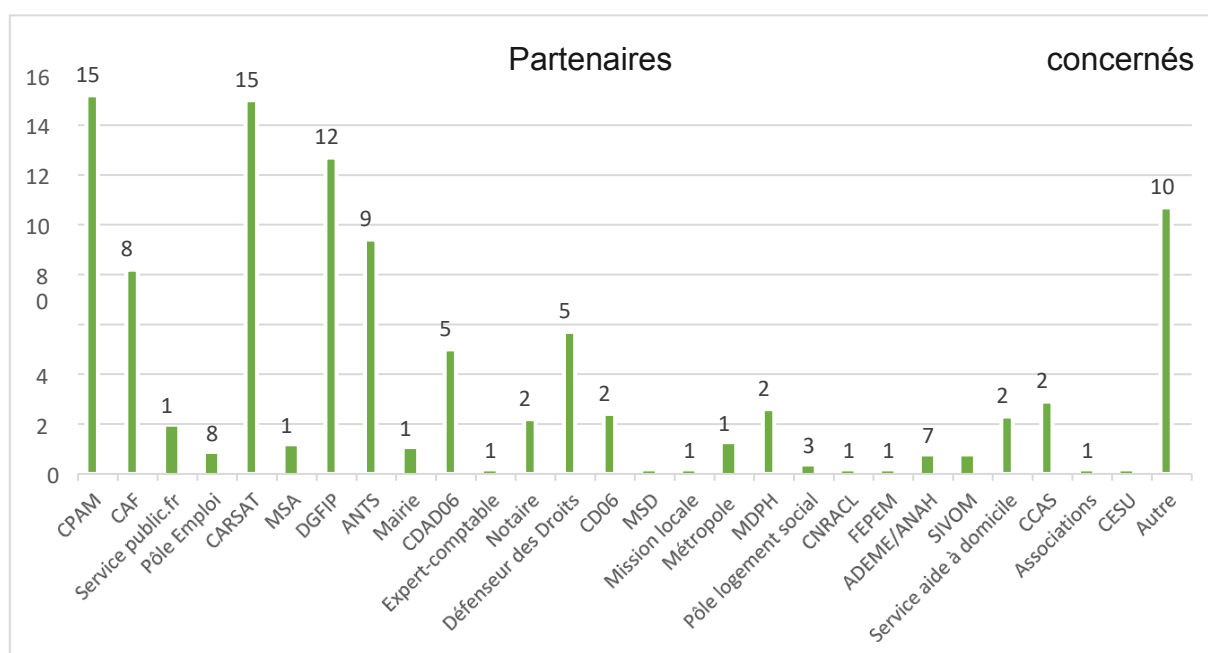
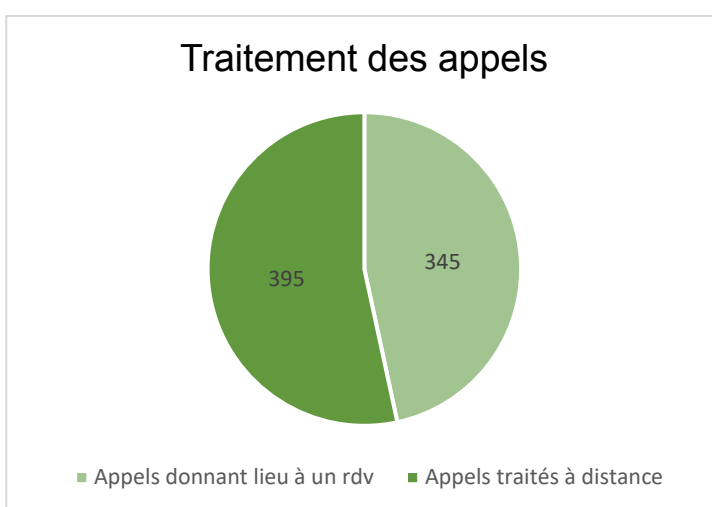
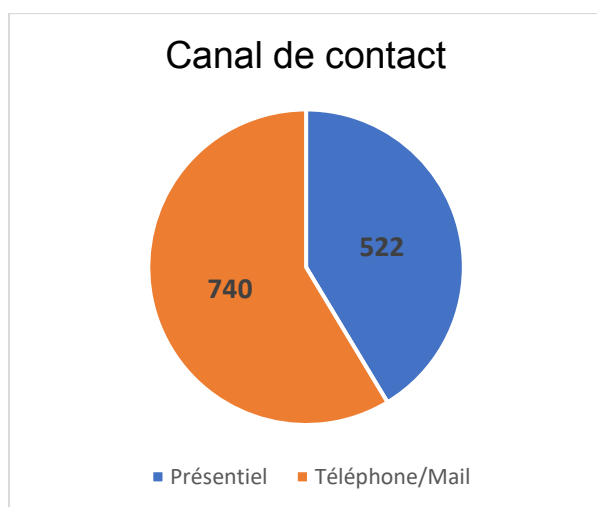
Statut d'activité des usagers

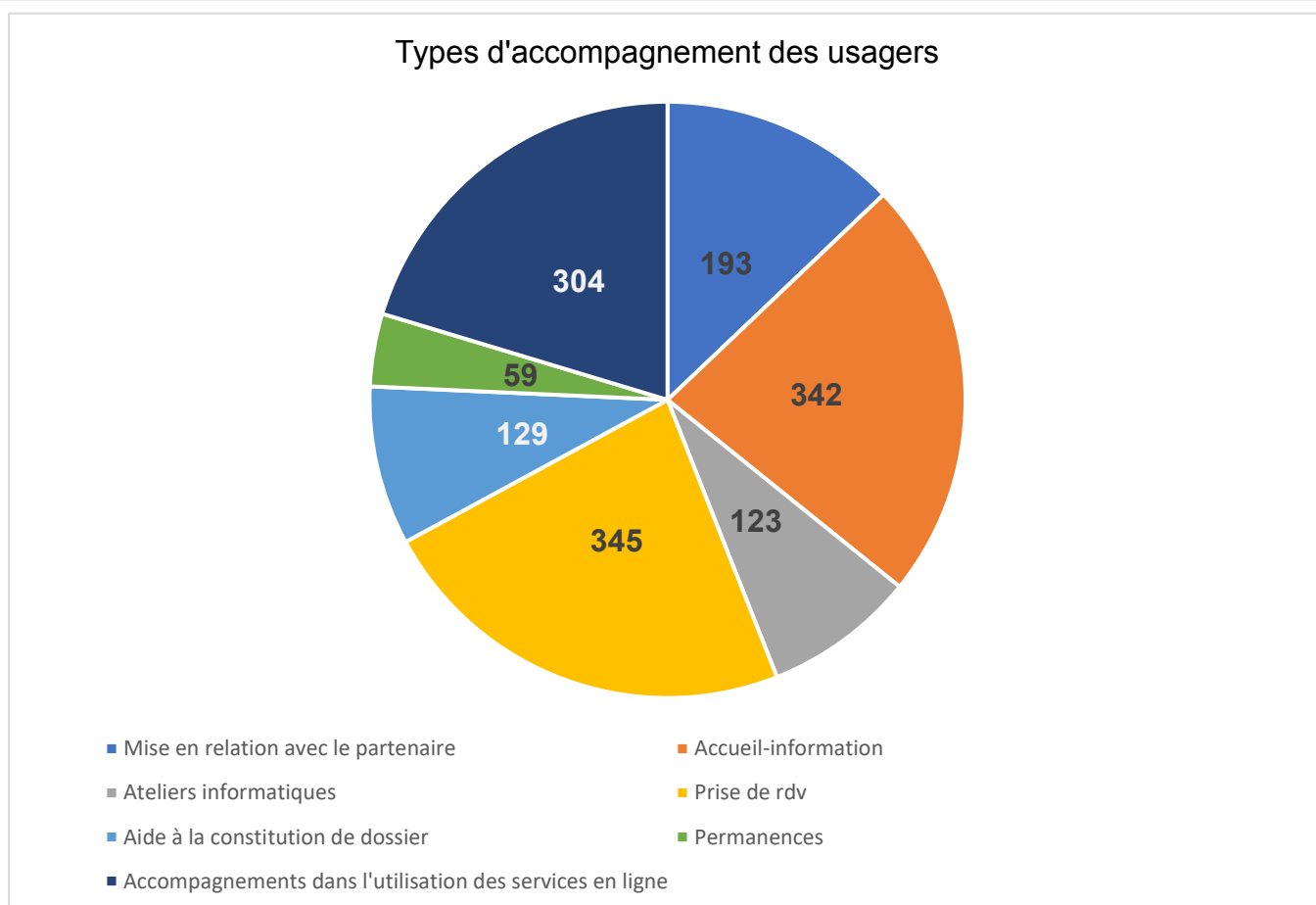
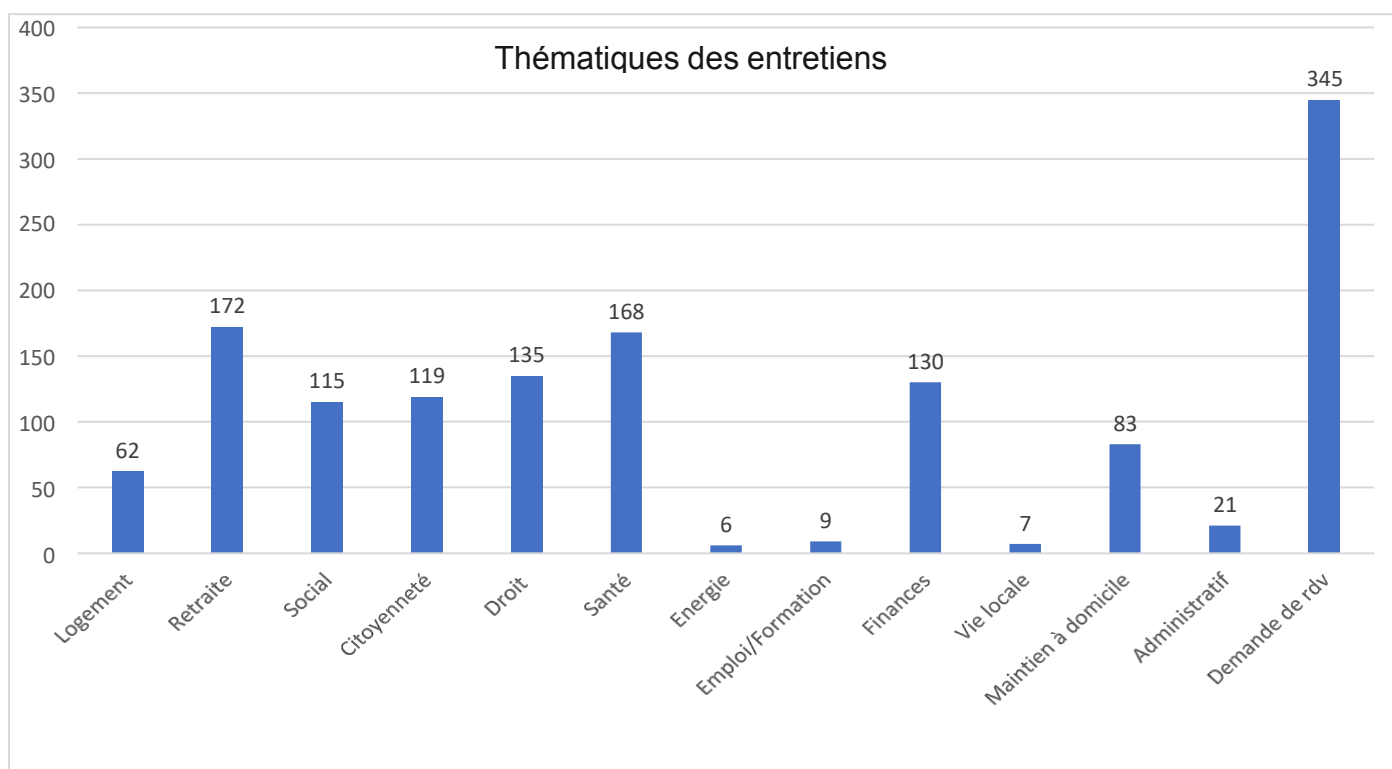


Répartition par lieu de résidence

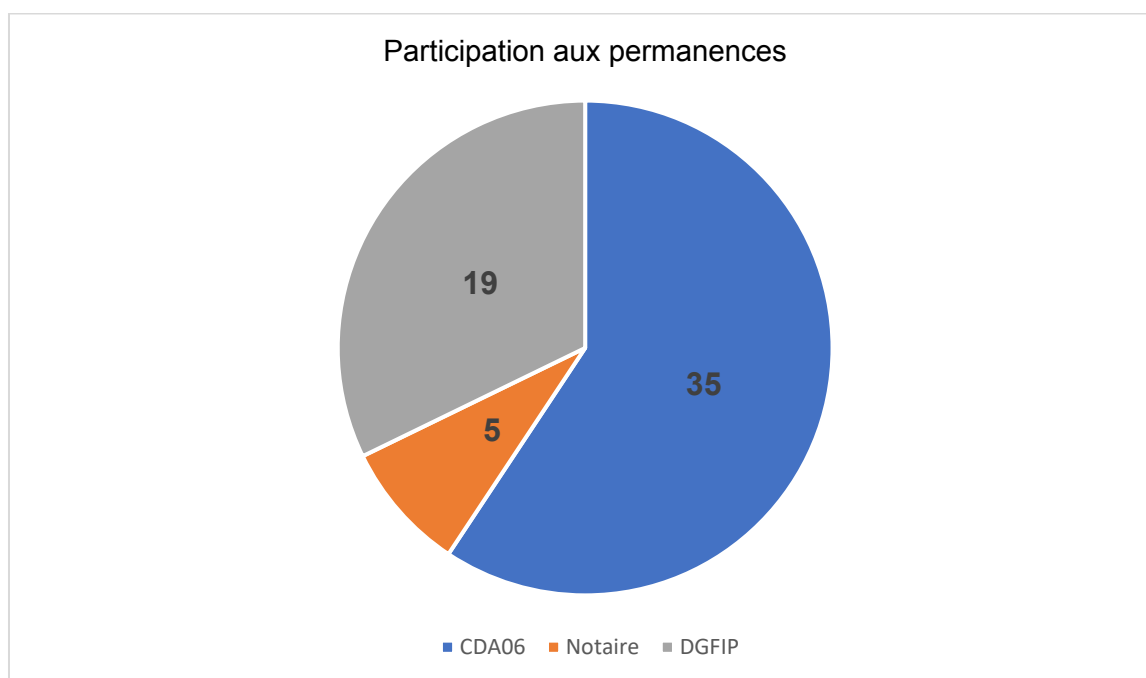


3) Réception et accompagnement de usagers :





4) Permanences :



Bilan - Perspectives

Atelier d'initiation à l'informatique

La dématérialisation progressive de l'ensemble des démarches administratives entraîne une forte complexité de réalisation pour les personnes éloignées du numérique.

Afin de tenter de réduire la fracture numérique, des ateliers d'initiation à l'informatique sont ouverts depuis Janvier 2022 aux débutants qui souhaitent acquérir les bases de l'usage d'un ordinateur, mieux appréhender les pièges et ressources d'internet et prendre en main leur vie numérique.

Les contenus sont adaptés aux besoins réels des participants sur la base de thématiques évolutives. Les ateliers sont gratuits et animés par Aurélie les lundis.

Action FEPEM

Dans le cadre du partenariat avec la FEPEM, nous avons étudié avec notre référente Madame LANGUEREAU Sophie ce qu'il était possible de mettre en place comme action afin que les personnes identifient notre structure comme Point Relais Particulier Emploi et aient une meilleure visibilité de nos missions.

Une Intervention de UFC Que Choisir? portant sur les arnaques (par exemple par mail/téléphone) a eu lieu le 17 Octobre 2022.

Ces actions de prévention sont pour les cotisants du Groupe Ircem (protection sociale des Salariés du particulier Employeur), pour les particuliers employeurs et pour les retraités du secteur domiciliés et travaillant sur les communes du SIVOM Val de Banquière.

Suite à l'intérêt suscité par cette action, nous souhaitons renouveler une intervention d'UFC Que Choisir? cette année.

Intervention CARSAT

La CARSAT propose de réitérer ses interventions dans les structures France Services. Un agent interviendrait une journée afin de renseigner et accompagner les usagers dans la préparation de leur retraite avec :

- Conseil retraite pour les usagers de 55 ans et +
- Révision de relevé de carrière
- Préconisation, renseignement sur le dossier de demande et sa complétude ...

Sur rendez-vous / une demie heure par rendez-vous.

Notre animatrice départementale Madame CORRE se charge de planifier cette intervention sur le second semestre 2023.

La Maison France Services de Colomars s'est progressivement inscrite dans le paysage local comme un véritable lieu d'écoute et d'accompagnement.

Les différents projets de la structure s'articulent autour du panel d'offres de services actuellement proposés, favorisant par ce biais un accompagnement constructif dans le suivi des personnes reçues.

CENTRE DE FORMATION



INTER'VAL FORMATION

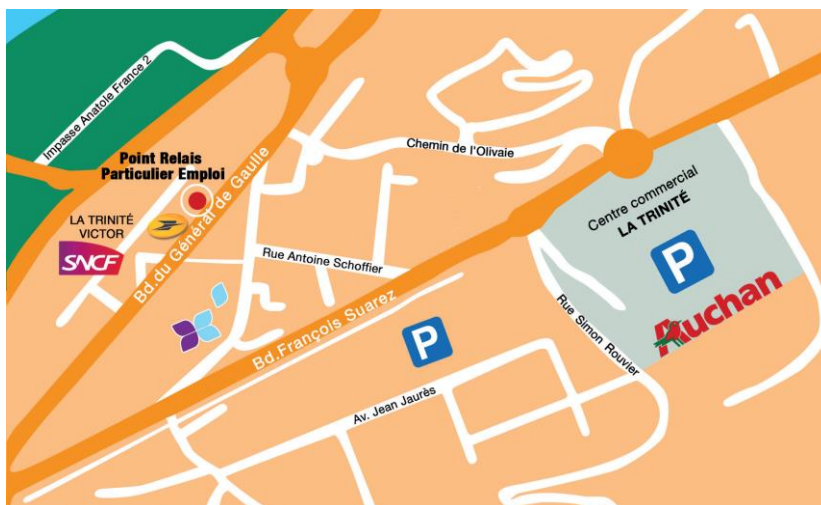
Présentation

Expert des métiers des services à la personne et du secteur de la Petite enfance, Inter'Val formation est un acteur majeur de la formation professionnelle dans l'ensemble du Département des Alpes maritimes.

Inter'Val Formation est un centre innovant créé par le SIVoM Val de Banquière en 2012.

Nombre d'agents sur site : 7 agents en poste : 2 postes financés en contrat aidé.

Le siège d'Inter'Val Formation est situé à l'adresse suivante : 9 Place pasteur 06340 La Trinité.



Nous disposons de 3 salles de formation : Dont :

- ✚ MERIEU / anciennement dénomination Vert passage 1.
 - ✚ MONTESSORI / anciennement dénomination Vert Passage.
 - ✚ DECROLY / anciennement dénomination FEPEM.
 - ✚ Et d'un centre de ressources : FRENET /CENTRE RESSOURCE
-
- ✚ D'un appartement pédagogique portant le nom « DOLTO » pour effectuer les pratiques des Titres professionnels ADVF, ADVF et AMGE. Il est également reconnu comme plateau technique pour les sessions de jury des certifications du Titre professionnel ADVF auprès de la DIRECCTE.
-
- ✚ Particularité point de réception FEPEM.

Nous mobilisons également des salles extérieures sur l'ensemble des communes du Département pour répondre aux sollicitations des partenaires tels que Pôle emploi, La Région, le Conseil Départemental, et les Relais d'assistants maternels ...

Nous favorisons la proximité pour faciliter le départ en formation.

En effet , Inter'Val Formation a sollicité d'autres prescripteurs pour élargir nos offres de formation par des dispositifs existants tels que la VAE (Validation des acquis de l'expérience), l'utilisation du Compte personnel de formation, la mise en place du plan de développement des compétences auprès des OPCO et la réponse constante aux marchés AFC (Action de formation conventionnée).

Activités et innovations de l'année 2022

➤ Eléments quantitatifs :

Actions de formation	Financier	Nombre de modules	Nombre de participants
Formation continue Petite Enfance/ Salariés du particulier employeur	Iperia Institut/ UDD Université du Domicile	139 sessions	588
Formation initiale des assistantes maternelles	Conseil Départemental des Alpes maritimes	3 sessions	43
Titre professionnel ADVF Assistant de vie dépendance	Marché Action de formation conventionnée AFC Pôle emploi	1 session	14

CAP AEPE Accompagnant Educatif Petite Enfance	Marché Action de formation conventionnée AFC Pôle emploi	1 session	14
Formation CARSAT/ Savoir Sénior Santé / Analyse des pratiques professionnelles	CARSAT	17 sessions	115

➤ **Eléments qualitatifs / quantitatifs :**

Inter'Val formation a animé pour la première fois le CAP AEPE sur l'année 2022-2023.

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Nombre de modules /Dates :

- 1ere session : 2022-2023.
- 1 session qui va débuter prochainement le 03 juillet pour se termine le 17 juin 2024.

Destinataire : allocataire du RSA, demandeur d'emploi, public jeunes -26 ans.

Formation financée dans le cadre du marché AFC action de formation conventionnée.

 Titre professionnel Assistant de vie Dépendance

L'ouverture du Titre professionnel ADVD (Assistant de vie dépendance) en partenariat avec Pôle emploi dans le cadre de l'Action de formation conventionnée (AFC).

- Taux de réussite : 85%
- Taux de satisfaction : 94%
- Taux d'employabilité 75%

 Formations sécuritaires :

Inter'Val formation anime des formations sécuritaires :

 Formation PSC1 : Prévention secours civique de niveau 1 :

La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Formation SST Sauveteur secouriste du Travail :

Elle permet, par la mise en œuvre de compétences spécifiques, de :

- maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...) ;
- savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

PSC1 2022:

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES: 74

SST 2022:

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES: 133

Par ailleurs, nous utilisons désormais FORPREV logiciel dédié pour les formations SST, nous sommes habilités par l'INRS

En résumé : l'organisme de formation crée la session et déclare les stagiaires, il soumet la session à la validation du formateur (qui peut configurer un mail d'alerte dans ces notifications FORPREV), l'organisme de formation clôture la session et édite les certificats.



 **Relais RAVIE :** Nous avons animé 20 relais assistant de vie sur l'année 2022. Il a pour objectif de rencontrer d'autres professionnels exerçant ce métier d'assistant de vie, de partager de bonnes pratiques, développer son réseau. Ils sont un lieu d'échanges unique entre professionnels.

Les relais assistants de vie sont des espaces de rencontre conviviaux. C'est l'occasion unique de bénéficier gratuitement d'une vingtaine de rencontres par an d'une durée de 3 heures chacune, elles sont organisées par un animateur sensibilisé à votre métier. L'occasion de gagner en compétences, sans aucune contrainte financière.

Public : Assistant de vie dépendance exerçant auprès d'un particulier employeur

Depuis leur mise en place en 2011, ils constituent un véritable dispositif au service des salariés engagés auprès des particuliers employeurs âgés, en perte d'autonomie. Il est devenu au fil des années le support d'une gestion des ressources humaines qui reste souvent délicat à construire en raison des spécificités de l'emploi entre particuliers.

Ateliers mémoire

L'action consiste à organiser des ateliers de deux heures comportant des exercices ludiques et pratiques visant à stimuler les différentes formes de mémoire, mémoire ancienne, mémoire immédiate, visuelle et auditive, logique et imaginative.

Ces exercices sollicitent l'ensemble des fonctions cognitives et mobilisent les capacités d'attention, d'observation et de concentration.

Ces exercices sont en lien avec les situations de la vie courante et sont proposés dans un cadre ludique, soutenue par une dynamique conviviale et détendue.

Les exercices sollicitent principalement les fonctions cognitives suivantes : l'orientation spatio-temporelle, l'attention et la concentration, les différents types de mémoire. Ceux-ci sont intégrés dans une démarche qualité.

Ces ateliers mémoire participent à la création de milieux favorables à la santé, en renforçant le principe d'action collective. Il participent ainsi , à l'éducation pour la santé, en travaillant en partenariat, avec les acteurs locaux (communes, CCAS, maison des seniors, club du 3eme âge).

Territoire du SIVoM Val de Banquière : 15 communes et nous intervenons sur 13 communes à ce jour.

- Aspremont
- Bonson
- Castagniers
- Châteauneuf-Villevieille
- Colomars
- Drap
- Duranus
- Falicon
- La Roquette-sur-Var
- La Trinité
- Levens
- Saint-André de la Roche
- Saint-Blaise

2022 :70 ateliers.

Ateliers ASEPT Association Santé Education et Prévention sur les Territoires

Inter'Val formation en collaboration avec l'ASEPT met en place pour la première fois en 2023, des ateliers pour assurer la promotion et la réalisation d'actions de prévention et d'éducation en santé pour contribuer à la politique régionale de santé publique.

Nous animons sur l'année 2023 plusieurs ateliers et notamment :

Sur la commune de Saint André de la Roche

- ✓ 1 Atelier : Le bien être par la sophrologie.
- ✓ 1 Atelier : Toutes les clés pour être une sénior du web.

Sur la commune de Saint Martin du Var :

- ✓ 1 Atelier : Le bien être par la sophrologie.
- ✓ 1 Atelier Vitalité.

Public : Le Programme de Prévention de la perte d'autonomie est destiné aux retraités autonomes (GIR 5-6) tous régimes de retraite de base confondus résidant à domicile ou en résidence sur la région Sud.

Halte répit : 12 Aidés accompagnés dans l'année 2022.

Des solutions de répit sont proposées à l'aidant familial par le Pôle Social du SIVoM Val de Banquière : l'accueil, deux demi-journées par mois, de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.



Halte-Répit : objectifs

Action innovante, les objectifs de la Halte-Répit sont :

- Informer les aidants, les soutenir, les accompagner pour aider à faire face,
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle des personnes malades et de leurs aidants,

Contribuer à améliorer les capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles des personnes malades.

Les prestations de la Halte-Répét

Au cours des moments dédiés à la Halte-Répét, des agents qualifiés s'occupent des personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou apparentées. Cet accueil gratuit est assuré par :

- une psychologue-gérontologue
- le personnel soignant (une aide-soignante ou une auxiliaire de vie)
- des bénévoles

Pendant ce temps de répét, les personnes dépendantes se retrouvent autour d'activités stimulantes et ludiques.

Organisées les 2èmes et les 4èmes lundis de chaque mois de 14h à 17h, les séances de Halte-Répét permettent aux aidants familiaux d'avoir un moment de détente.

E-LEARNING :

En raison de la crise sanitaire, Inter'Val Formation a su se réinventer et poursuivre les apprentissages en E-learning grâce à la collaboration avec le service informatique du SIVoM.



En effet, le Titre professionnel ADVD et le CAP AEPE ont suivi quelques cours en visioconférence, et les formateurs ont été formés à la création de classes virtuelles.

Nous avons obtenu 100% de réussite aux examens de certification pour ces deux promotions.

L'ensemble de l'équipe a dû appréhender une nouvelle logistique pour les départs en formation des apprenants, et de nombreux salariés du particulier employeur (Assistants maternelles, garde d'enfant et aide à domicile) ont participé aux thématiques suivantes : Initiation à l'informatique et à internet, parler avec un mot et

un signe, gérer son stress, prendre soin de soi, alimentation de l'enfant, activités adaptées aux enfants selon leur âge ...

Des accompagnements avec les familles monoparentales ont été effectués par téléphone, mail et classes virtuelles en collaboration avec la halte-garderie, la référente du SIVoM de ce dispositif et Inter'Val formation et ce tous les mardis pendant le confinement.

Pour les stagiaires n'ayant pas intégrés un parcours certifiant, nous avons pour certains suspendu l'accompagnement car ils n'étaient pas dotés d'outils informatiques adaptés pour réaliser un suivi de qualité. Ceux-ci ont été recontactés au déconfinement en partenariat avec leur référent respectif.

Par ailleurs, Inter'Val formation a obtenu la **labellisation Qualiopi** le 01/10/2021. En effet, au 1er janvier 2022, la certification Qualité « Qualiopi » est devenue une obligation légale pour tous les Organismes réalisant des actions pour le développement des compétences souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par l'État, par les régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph).

Par conséquent, obtenir la certification Qualiopi devient une condition incontournable pour tous les Organismes de Formation, qui souhaitent proposer leurs formations éligibles au CPF sur les plateformes Mon Compte Formation (site et application).

En quoi consiste exactement la certification « Qualiopi » ?

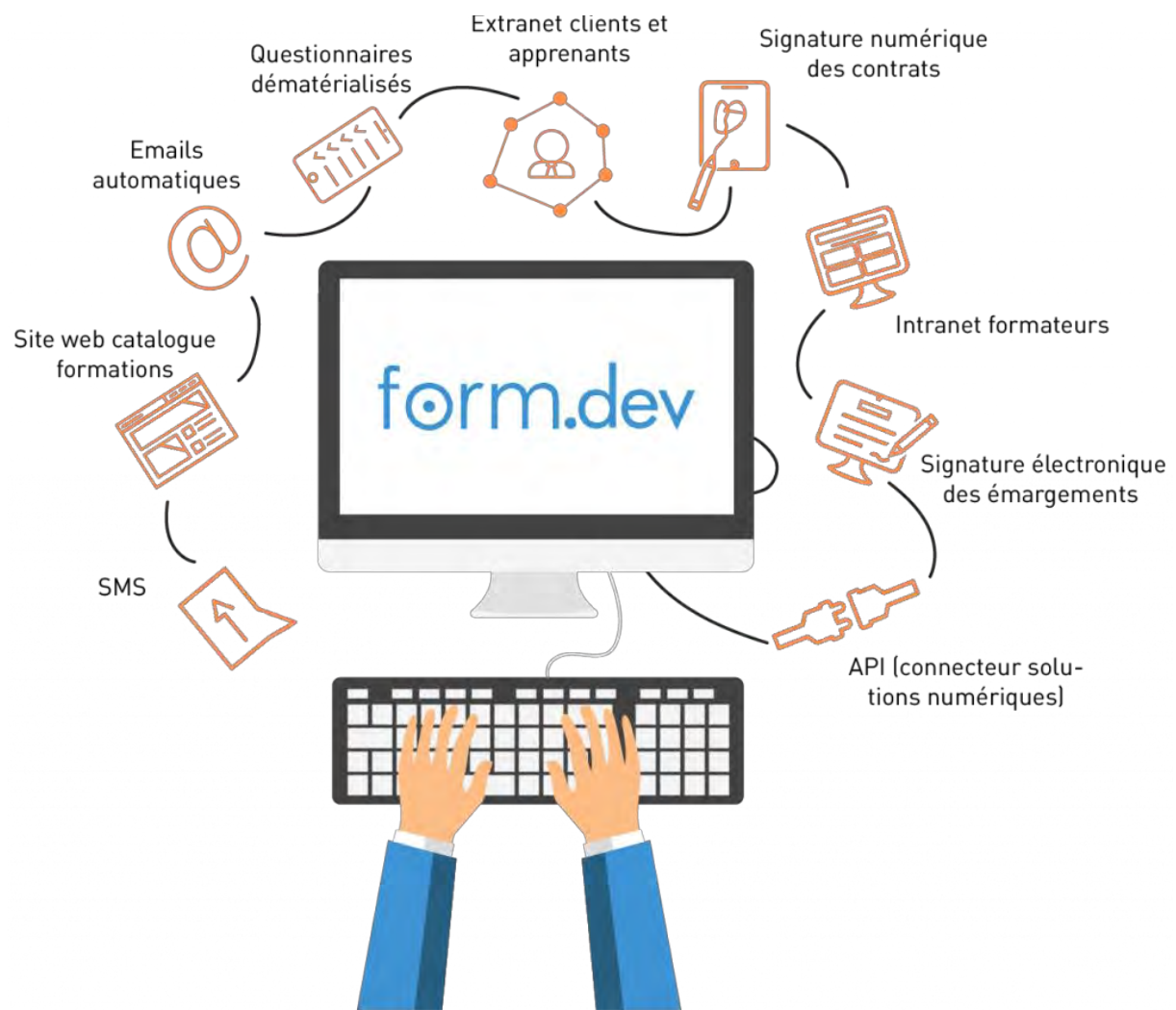
Cette certification a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions de développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ou les actions de formation par apprentissage.



Achat LOGICIEL

Inter'Val formation s'est également doté d'un nouveau logiciel intitulé « Formdev », il s'agit d'un outil simple, intuitif et complet pour gérer l'activité du centre de formation.

Celui est conçu pour répondre aux critères du label Qualiopi, il permet la gestion administrative, et financière des actions de formation.



ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

1. La lutte contre les fléaux : le moustique tigre et la Leishmaniose

Les actions de communication et de sensibilisation se sont poursuivies tout au long de l'année 2022 avec le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Méditerranéen (EID).

Statutairement compétent pour agir contre les nuisibles, et en appuie des communes le composant, le SIVOM a lancé en 2015 une action à l'encontre de l'insecte : 3 sites pilotes ont été définis afin de recevoir 2 types de pièges.

Ces pièges ont démontré leur efficacité au fil des années, mais n'ayant pas obtenu de subventions supplémentaires nous avons dû stopper leur installation.

En 2022, de nouveaux pièges sont arrivés sur le marché (des pièges pondueurs) beaucoup moins onéreux, et nous avons pu en installer sur 3 sites (Trinité, Drap, Tourrette-Levens) pour tester leur efficacité.

Les résultats de captures ainsi que les ressentis démontrent leur efficacité et l'installation devrait s'étendre à l'ensemble des sites sur les prochaines années.

	TOTAL Cumulé Aedes albopictus	Total cumulé autre moustiques	TOTAL cumulé autres insectes	Total
Mairie SADLR	919	161	1 011	2 091
Crèche SADLR	1 136	346	1 870	3 352
F. COLOMAS CO2	937	81	646	1 664
F. COLOMAS 0	50	19	589	658
Crèche Colomars CO2	386	106	997	1 489
Crèche Colomars 0	306	73	2 774	3 153
Villa TAGNATI	1 254	2	1 251	2 507
Total	4 988	788	9 138	14 914

Statistiques de l'année 2017

2. Les Brigades vertes

La poursuite et le maintien des équipes de Brigades Vertes, dans le cadre de la réinsertion des personnes dans le domaine de l'emploi, a été poursuivi en 2022. Les communes ont manifesté une volonté de lutter l'absentéisme et d'augmenter le professionnalisme des agents. Une réflexion a été engagée pour dynamiser le service, en passant par une insertion professionnelle mieux encadrée (2 agents professionnels par équipe) ce qui va entraîner un léger surcoût du fonctionnement.

Types de travaux pris en charge:

- Intervention pour la réalisation des pare-feux, des travaux de protection de l'environnement, du nettoyage de la voirie pédestre et diverses interventions d'appoints aux services techniques des communes.
- Entretien des espaces extérieurs des 8 crèches intercommunales (Aspremont, Saint André de la Roche, Saint Martin du Var, Castagniers, Colomars, Levens, La Trinité, Tourrette-Levens et Drap).
- Mise à disposition d'une semaine l'été au service jeunesse pour l'installation du camp de vacances, enfance à Peïra Cava et ado à Annot.
- Acquisition d'un broyeur de végétaux pour supprimer le brûlage des déchets verts.



LES MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Les modalités d'organisation et de financement ont été définies par la convention conclue entre le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et le SIVOM Val de Banquière le 17 décembre 2021 après délibération de l'assemblée départementale, approuvant les orientations 2022 relatives aux politiques départementales d'insertion. Cette convention est définie pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022. Le financement de l'État est assuré au moyen du dispositif Contrat Aidé. Le Conseil Départemental participe également au financement, notamment sur l'équipement en vêtement de sécurité et le matériel de transport.

Comme les années précédentes, le SIVOM connaît les mêmes difficultés à maintenir les équipes en raison des contraintes imposées par les critères d'éligibilité du dispositif de recrutement (allocataire RSA socle).

L'ORGANISATION DES ÉQUIPES

Les équipes sont basées à Saint-André de la Roche, dans un local loué par le SIVOM et attenant aux ateliers municipaux de la commune. Elles interviennent du lundi au jeudi, le vendredi matin étant consacré aux crèches. Les horaires de travail sont de 7h30 à 16h00 et de 7h00 à 11h00 le vendredi.

Le planning prévisionnel est défini, à partir de novembre, en fonction des demandes des communes.

Chaque semaine, les trois responsables d'équipes font un compte rendu de leurs interventions et éventuellement des problèmes rencontrés, au responsable des Brigades Vertes du SIVOM.

Les trois équipes sont composées de six à neuf agents dont trois chefs d'équipe qui interviennent à raison de 142 heures par mois et par agent.

NOMBRES DE JOURNÉES RÉALISÉES PAR COMMUNE EN 2022	
COMMUNES	NOMBRES DE JOURS
Aspremont	51
Bonson	24
Castagniers	0
Colomars	48
Drap	0
Duranus	0
Falicon	32
La Roquette-sur-Var	4
Levens	60
Saint-André de la Roche	92
Saint-Blaise	0
Saint-Martin-du-Var	62
Tourrette-Levens	88
La Trinité	0
SVA	12
TOTAL	473

MARCHES PUBLICS / TRAVAUX



MARCHÉ / TRAVAUX

Préambule

L'activité du service « marchés publics / travaux » recouvre trois catégories d'opérations. Les opérations accomplies sous mandats reçus des communes, celles qui permettent de prendre en charge les besoins du syndicat dans le cadre de l'ensemble de ses compétences, celles enfin qui relèvent d'une volonté d'associer les moyens du SIVOM et des communes dans le but de satisfaire un besoin similaire (groupements de commandes).

Organisation

Depuis 2014, la mise en œuvre des opérations sous maîtrise d'ouvrage déléguée n'a pas été modifiée. Ces opérations qui portent le plus souvent sur la réalisation de travaux sont suivis par deux services :

- **Le service des marchés publics.** Celui-ci est composé d'un attaché et d'une assistante à temps complet. Ce service assure l'engagement des dépenses le suivi administratif des opérations.
- **Le bureau d'études** d'un agent de maîtrise principal à temps complet, qui assure la conception de projets de petite taille (sauf présence d'un maître d'œuvre privé) et le suivi technique des opérations notamment par sa présence sur les chantiers.

Ces deux services rattachés au pôle des affaires juridiques accomplissent leurs missions en étroite collaboration avec le pôle technique.

Activités

L'activité du syndicat au titre de la compétence marchés publics / travaux peut s'analyser *stricto sensu* du point de vue du nombre d'actes réalisés c'est-à-dire du nombre des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage signées avec les communes, du nombre de marchés publics souscrits, ou encore du nombre de

demandes de subvention effectuées, mais il est indispensable d'affiner ces données au travers de l'importance financière des opérations.

1. LES ACTES RÉALISÉS

a/ Les activités menées pour le compte des Communes (délégations de maîtrise d'ouvrage)

Au cours de l'année 2022, le syndicat a pris en charge 6 opérations nouvelles sous délégation de maîtrise d'ouvrage. Il s'agit :

- La construction d'un centre à vocation sportive, culturelle et de loisirs sur le site de Brocarel à Tourrette-Levens – Aménagement paysager ;
- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement sportifs et de loisirs du quartier du Gabre à Bonson ;
- Le réaménagement de la halte-garderie de La Trinité ;
- Le réaménagement du jardin d'enfants du quartier du Moulin à Tourrette-Levens ;
- La réhabilitation de la maison Novak à La Roquette-sur-Var ;
- Le complément de protection de Baus-Roux contre les chutes de blocs à La-Roquette-sur-Var.

Ainsi à la fin de l'année 2022 le syndicat portait, au total, **32 opérations pour compte de tiers**.

b/ Les marchés publics

Dans le respect des procédures imposées par la réglementation sur les marchés publics, il a été conclu le nombre de contrats suivant :

Maîtrise d'œuvre en MAPA	4
Travaux en procédures adaptées (MAPA)	43
Marchés de petits équipements et services divers	71
Mission de contrôle technique	2
Coordonnateur de sécurité	3
Etudes de sol	2
Etudes topographiques	2
Prestation de service / fourniture / maintenance	27
TOTAL	154

Sur l'ensemble de ces marchés, 30 sont des contrats passés par le syndicat pour le fonctionnement de son administration (fournitures, services...). Concernant, 49 marchés, le syndicat a agi pour le compte d'une commune (sous délégation de maîtrise d'ouvrage, y compris pour des marchés consécutifs à des sinistres de type dommage ouvrage). Le tableau ci-dessous présente une répartition de ces marchés par commune.



c/ Les subventions

Les nouvelles demandes de subventions réalisées au cours de l'année 2022 sont au nombre de 11 (tous financeurs confondus). Désormais les demandes sont préparées par le SIVOM mais portées par les Communes. Le service a également préparé 18 demandes de versement auprès des financeurs, ce qui suppose d'avoir répertorié des centaines de factures mandatées et d'en faire valider la liste et les références par la Trésorerie de Plan du Var.

2. ASPECTS FINANCIERS

Les dépenses réalisées au titre du paiement des factures et situations de travaux rattachées à la section d'investissement, ont atteint un montant de **6 290 072,33 €**. (Sauf indication contraire, les montants des dépenses sont exprimés TTC dans tout le document).

A/ Les dépenses

La dépense globale de 6 288 350,33 € se compose de 6 089 113,96 € correspondant aux travaux pour compte de tiers (compte 458) et 199 236,37 € pour l'équipement des services du syndicat (compte 21).

Les opérations pour compte de tiers peuvent s'envisager par catégorie d'opérations ou encore selon la commune pour le compte de laquelle elles sont effectuées.

Par catégorie d'opérations

Le Syndicat gère des travaux assez diversifiés que l'on peut regrouper par catégories. Ainsi durant l'année 2022, les dossiers suivis concernaient les domaines de

- L'enfance,
- infrastructure et/ou bâtiment.

a/ L'enfance

Les dépenses réalisées pour le secteur de l'enfance ont été de **3 468 801,45 €**. Sont concernées, la petite enfance avec les crèches mais aussi les enfants scolarisés (de 3 à 10 ans) avec les opérations relatives aux écoles.

1 – Les établissements multi accueil (crèche).

Les dépenses réalisées sont de 1 015 051,53 €.

Les opérations ici visées sont essentiellement : Les travaux de réaménagement des crèches de Castagniers (6 190,11 €) et de Colomars (7 844,58 €). Des dépenses ont également été faites, pour les travaux :

- de création du jardin d'enfants de Saint Martin du Var (846 951,27 €),
- de réaménagement de la halte-garderie de La Trinité (140 351,27 €),
- de réfection du sol souple de la crèche de Levens (7 584,70 €),
- de jeux de la crèche de Saint-Martin-du-Var (6 129,60 €).

2 – Les écoles

Les dépenses réalisées sont de 2 453 749,92 €.

L'opération ici visée est essentiellement : la construction d'une école à Falicon (2 414 800,37 €) et la construction du collège Brea à Saint-Martin-du-Var (38 949,55€).

b/ Les opérations d'infrastructures et de bâtiment.

Les dépenses effectivement réalisées sont de 2 620 312.51 €.

Les dossiers concernés par ces dépenses sont, à :

- Saint-André de la Roche :
Réaménagement des ateliers municipaux – travaux – 10 910,40 €
- Tourrette-Levens :
 - Réaménagement du jardin d'enfants du quartier le Moulin – études et travaux – 75 726,85 €
 - La création d'un centre à vocation sportive, culturelle et de loisirs sur le site de Brocarel – études et travaux – 1 042 425,92 €

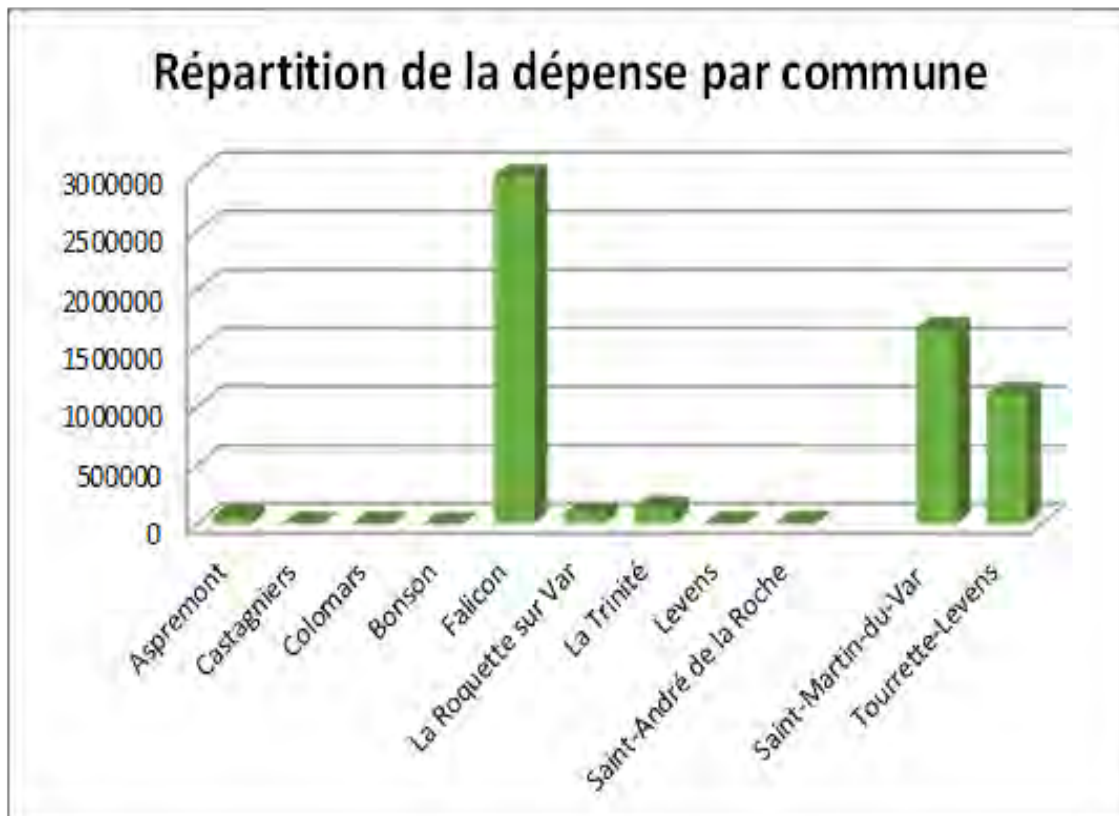
- Aspremont :
Création d'un complexe sportif – travaux – 63 694,94 €
- Saint-Martin-du-Var :
Travaux de réhabilitation de l'église communale – études et travaux – 779 335,37 €
- La Roquette sur Var :
- Travaux de réhabilitation de la maison Novak – études et travaux – 36 135,90€
- Travaux de construction d'une salle polyvalente – études – 52 314 €
- Falicon :
Construction d'un parking – études et travaux – 559 673,13 €
- Bonson :
Aménagement du quartier du Gabre – Publicité – 96 €

<i>Par commune</i>

Pour l'année 2022, le Syndicat a dépensé :

- 63 694,94 € pour le compte d'Aspremont ;
- 6 190,11 € pour le compte de Castagniers ;
- 7 844,58 € pour le compte de Colomars ;
- 2 974 473,50 € pour le compte de Falicon ;
- 88 449,90 € pour le compte de La Roquette-sur-Var ;
- 140 351,27 € pour le compte de La Trinité ;
- 7 584,70 € pour le compte de Levens ;
- 10 910,40 € pour le compte de Saint-André de la Roche ;
- 96 € pour le compte de Bonson ;
- 1 671 365,79 € pour le compte de Saint-Martin-du-Var ;
- 1 118 152,77 € pour le compte de Tourrette-Levens.

Total des dépenses pour compte de tiers : 6 089 113.96 €



B/ Les recettes

Les subventions étant désormais versées directement aux communes, le SIVoM Val de Banquière perçoit le remboursement de ces sommes, qui sont traitées comme des fonds propres. Pour l'année 2022, le montant total des fonds propres dont l'origine est un versement de subvention est de 2 025 850,32 €.

Le service des marchés travaille néanmoins en étroite collaboration avec les communes pour le montage des dossiers à adresser aux financeurs. Si le portage de chaque subvention est communal, l'activité du SIVOM dans ce domaine est toujours important. Elle se mesure également par le nombre de factures qu'il faut recenser par état récapitulatif, et soumettre au service de gestion comptable de Levens qui seul permet la versement effectif des fonds à la Commune (18 états récapitulatifs pour l'année 2022).

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

TRANSITION NUMÉRIQUE



TRANSITION NUMÉRIQUE

Effectif : 3 agents

Service créé au 4^{ème} trimestre 2022.

Le service Transition Numérique créé en 2019 a évolué à la fin de l'année 2022 vers un nouveau service appelé service numérique.

Le service numérique est une fusion de deux départements :

- La gestion du réseau informatique : installation, maintenance, assistance et accompagnement
- La transition numérique : gestion et assistance aux logiciels métiers ainsi que les outils afférents à la dématérialisation.

Suite au départ de Stéphane LESAINTE précédemment en charge de la transition numérique, il apparaissait essentiel de regrouper les deux entités pour une meilleure coordination et assurer un accompagnement efficace des pôles et services.

De janvier à décembre 2022, les actions réalisées ont été dans la continuité des projets de 2021 avec des réflexions sur les perspectives 2023 :

- **Assistance de premier niveau** sur les logiciels métiers (BL SOCIAL, SEDIT GF, SEDIT RH, i parapheur, ixbus, Abelium, Civil Net Enfance, eGRC (Actes, élections) ...), OpenADS, ...
- **Mise en place du RGPD** : registre et sensibilisation à la protection des données par des réunions en interne (S. Lesaint) suivi d'un plan de service avec le Sictiam.
- **Développement, installation et accompagnement aux logiciels** : Civil Net Enfance (gestion de l'enfance : logiciel mutualisé avec 8 collectivités adhérentes du SVDB), Actes Office (logiciel de gestion des délibérations), Resagenda (logiciel agenda partagé), Kidizz (logiciel Petite Enfance), Open ADS (Logiciel de gestion de l'urbanisme), Mon-territoire (SIG), logiciel de gestion de la formation (Inter'Val)...
- **Mise en place des portails familles**
- **Rencontres avec les éditeurs** (logiciel Cimetière, Ciril RH...)
- **Mise en place de postes informatiques des nouvelles communes** adhérentes au Sivom Val de Banquière.
- **Renouvellement d'une partie de l'infrastructure matérielle** (postes informatiques). C'est une opération effectuée chaque année pour prévenir l'obsolescence du parc informatique.

- **Lun Saw Constant a pris** la direction du service numérique pour la coordination et le pilotage des projets des deux départements
- **Audit sur la cybersécurité effectué par la société Infoleasys (Nov 2022)**
- **Adhésion au Sictiam** dans l'accompagnement aux logiciels métiers, le RGPD et la Cybersécurité
- **Projet d'embauche d'un technicien informatique.**
- **Mise en place des TPE** (Terminal de paiement). Ecole Jules Musso, Service Enfance Jeunesse, Restauration, Maison des Seniors, Piscine Municipale)
- **Préparation sur le changement de logiciel RH (Ciril RH)**

Le service Numérique a pour principales missions transverses à tous les pôles :

- La gestion du matériel informatique (responsable jusqu'en fin 2022 : LUN SAW Constant) ;
- L'accompagnement des projets de dématérialisation (responsable : Jean-Christian MARTIN) ;
- La mise en place des structures réseaux (serveur, espaces communs de partage, espace Cloud, sauvegardes...) ;
- L'installation de logiciels permettant d'accéder aux données avec une simple connexion internet sécurisée (logiciel dit Full Web (FW), VPN, Cloud), la conformité au RGPD, l'assistance sur les logiciels installés ;
- L'accompagnement des utilisateurs (deux départements confondus) représente une grande partie des actions :
 - Une mission importante du service transition numérique est l'assistance premier niveau sur les logiciels métiers et différents pôles et services.
 - L'assistance et l'accompagnement sur le matériel bureautique sont plus diversifiés car liés à un contexte de plus grande pluralité de l'environnement numérique (logiciel, matériel, internet, téléphonie, copieurs en partenariat, prestataires réseau...).

Les journées de gestion de projet (travail administratif) ont été axées sur la réflexion des perspectives de changement de logiciel (Ciril RH, Cimetière), de productivité et de conformité (RGPD, Cybersécurité).

Ces actions ont été réalisées dans les domaines suivants :

- **RGPD** : Le Règlement Général de la protection de Données est le règlement Européen du 25 mai 2018 vient renforcer la loi informatique et libertés. Il impose aux collectivités territoriales (en fait à tout organisme public ou privé) des règles en matière de protections des données personnelles et données dites sensibles. Le SIVOM VAL DE BANQUIERE doit se mettre en conformité avec ce règlement (tenue d'un registre, sécurisation des données),

- Gestion de projets dont le changement de logiciel de gestion de l'enfance, mise en place des portails familles (7).
- Audit Cybersécurité.
- Audit sur les outils additionnels de rapport (tableaux Excel, .doc, PDF...)

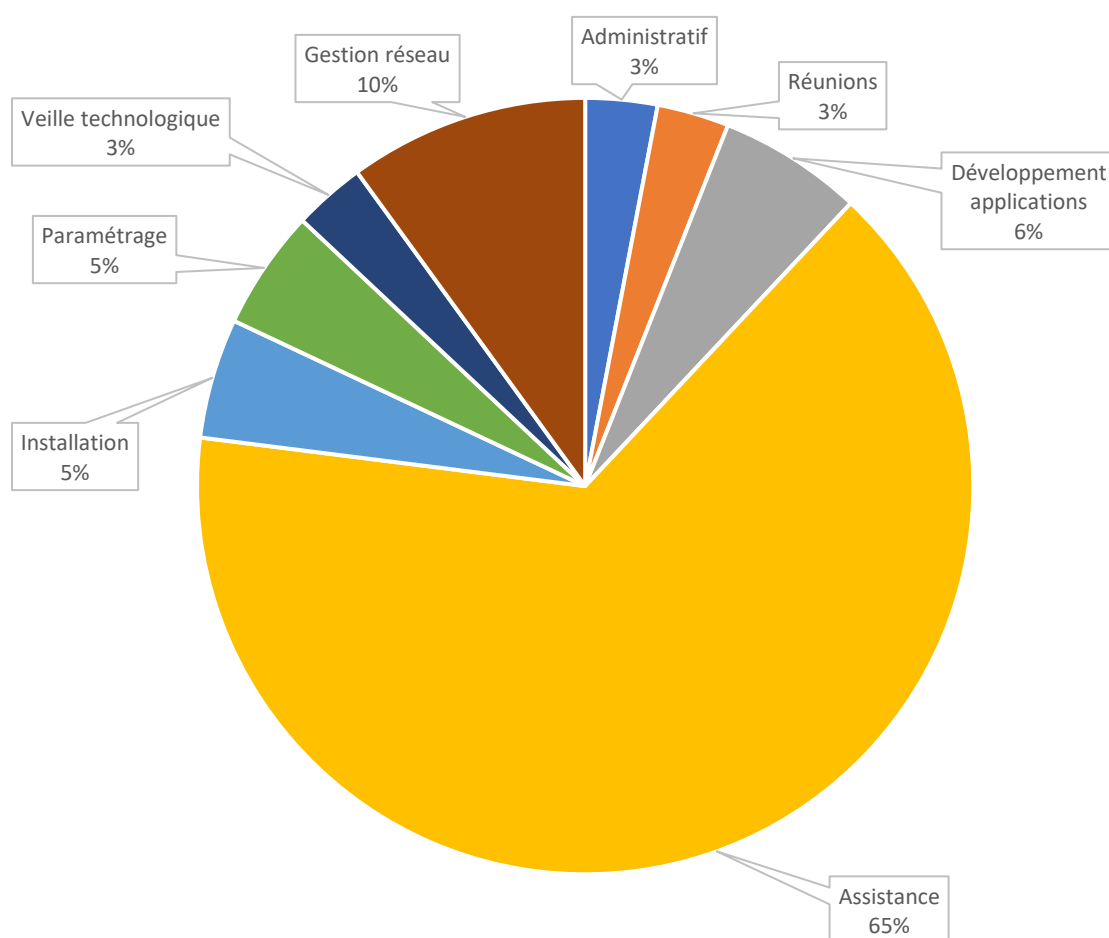
Les réunions avec les partenaires spécialisés dans le domaine de la transition numérique, les nouvelles réglementations et la sécurité sont devenus des ponts d'ancrages pour actualiser nos outils.

Le recours à des partenaires sur l'optimisation du réseau informatique et la gestion de la sécurité est rendu nécessaire compte tenu du haut degré de compétences exigées.

L'année 2022 est une année de continuité, 2023 sera celle de la mise en place effective du service numérique, de projets qui mobilisera plus de ressources ainsi que l'implication des services. Essentiellement concernant les applications métiers, le RGPD, le serveur et la cybersécurité

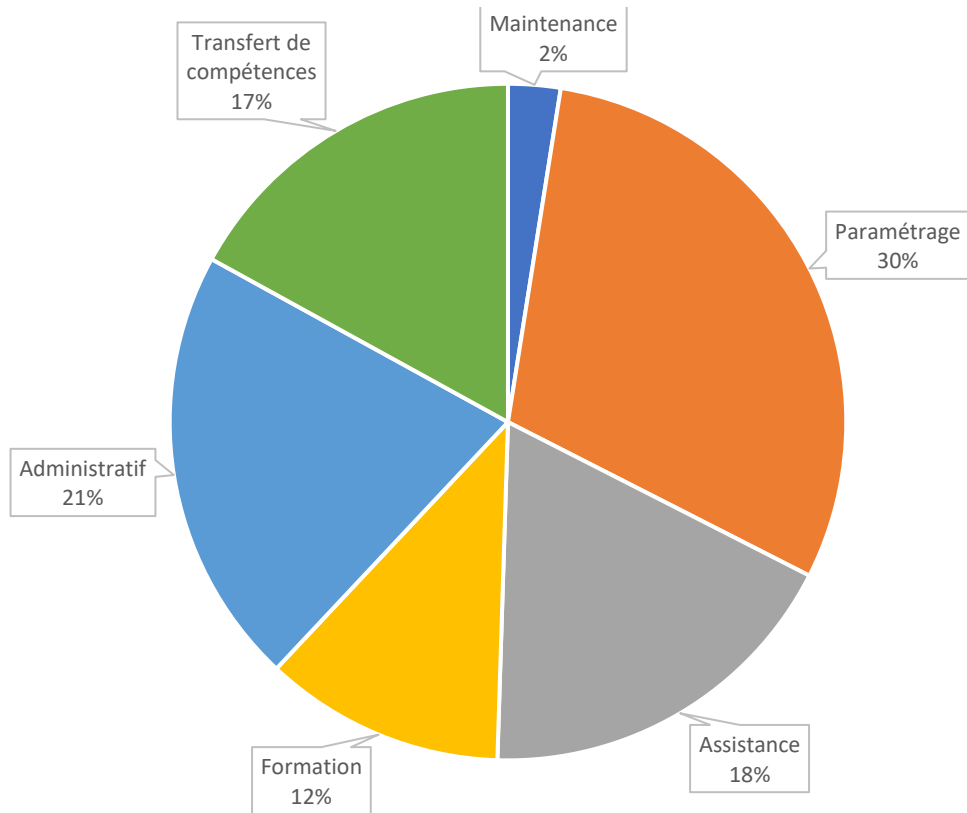
Département informatique (gestion du réseau)

Répartition par type d'interventions



Département transition numérique

Répartition par type d'interventions



COMMUNICATION



COMMUNICATION

En 2022, le budget du service s'établissait à **101 770 €**, dont 72 % sont consacrés aux salaires et charges de personnel. Ce budget représente 0,59 % du budget de fonctionnement total du SIVoM.

Les missions du service communication visent principalement trois objectifs :

- Informer les administrés sur les prestations et les événements organisés par le SIVoM dans ses divers domaines de compétences ;
- Accompagner le développement des services, en étroite collaboration avec eux ;
- Promouvoir les actions du SIVOM.

Toutes les créations graphiques et les mises en pages sont réalisées par le service communication. De même, la grande majorité des documents produits sont imprimés en interne.

Placée sous l'autorité du responsable de service, l'équipe est constituée, d'une journaliste en charge de la partie rédactionnelle (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 50 %), d'une infographiste (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 50 %) et d'un assistant de communication en charge de la reprographie et de l'affichage (sur la moitié de son temps de travail).

Chaque agent a des missions et une expertise spécifique mais travaille en équipe sur la plupart des dossiers.

En 2022, avec l'aide du Cabinet Conseil *Franck Confino Communications*, spécialiste du secteur public, nous avons réalisé un diagnostic de notre communication.

La démarche a visé à établir un diagnostic, principalement sur le volet organisationnel (fonctionnement, procédures de travail, outils, partage des tâches, répartition des charges de travail...), le rapport print / web, et les nouveaux modes de communication. Le tout pour aboutir à des préconisations permettant d'améliorer nos méthodes et outils, et de rendre notre communication plus efficiente.

La co-construction de ce plan d'actions s'est déroulée en 3 phases :

- Diagnostic des supports
- Diagnostic sur l'organisation
- Synthèse des recommandations et plan d'action

Ce plan d'action sera progressivement mis en œuvre selon le calendrier défini.

I / Les sites Internet

Le SIVoM dispose depuis 2007 d'un site Internet : www.sivomvaldebanquiere.fr
Ce site web est un précieux vecteur d'information à destination des administrés du territoire.

Sa version actuelle a été créée en juillet 2017. La refonte du site est programmée. Cette mission sera déléguée au SICTIAM.

Depuis juin 2015, le centre de formation du SIVoM a également son site web :
www.interval-formation.fr

Le site a été entièrement refait plusieurs fois, notamment pour répondre au critère du label Qualiopi. Il nécessite des mises à jour régulières (catalogue des formations, labels, etc.)

Le SIVOM dispose également d'une Chaîne Youtube qui lui permet de partager des vidéos (reportage tv, cours de sport en ligne, etc.)

II / Les pages Facebook

Dans sa démarche de transformation numérique, le SIVoM Val de Banquière a créé sa page Facebook en septembre 2017, cet outil permet la diffusion des informations du Syndicat au plus grand nombre. Cette page Facebook est publique, il n'est donc pas nécessaire de posséder un compte Facebook pour y accéder. Fin 2022, la page comptait 1750 abonnés et certaines publications atteignent plusieurs milliers de vues. Sur cette page, un Groupe « Les activités sportives du SIVOM » a également été créé. Ce groupe est « fermé », c'est à dire qu'il est réservé aux adhérents des activités sportives. Ce groupe compte 650 membres.

Enfin, Inter'Val Formation possède également une page Facebook.

III/ Le Guide des services

Ce guide pratique est le fruit d'un travail collectif et concerté. Il a été financé par la publicité. Édité en 2017. Une réédition mise à jour est en cours.

Il répond aux questions pratiques et guide les administrés dans leurs démarches afin de leur permettre de bénéficier pleinement des services que le SIVoM met en œuvre pour rendre la vie plus agréable aux habitants de tous âges.

VI/ La Newsletter

La Newsletter - ou lettre d'information électronique – est un outil de communication efficace. Elle est diffusée à environ 3000 abonnés. Elle est composée de 5 à 6 sujets d'actualité (inscriptions aux séjours, dates importantes, nouvelles prestations, comptes rendus d'action, offres d'emploi...).

Pour recevoir la lettre électronique, il suffit de s'inscrire sur le site internet. Toutefois, pour ceux qui ne sont pas inscrits, tous les articles sont accessibles dans la rubrique « Actualités » du site internet www.sivomvaldebanquiere.fr

Les destinataires ont la possibilité de se désinscrire à tout moment en cliquant sur le message qui figure en bas de la Newsletter.

VI / Les publications dans le mensuel gratuit Vie Villages

Le Mensuel gratuit Vie Villages, repris en 2016 par Thierry Buchet, ex rédacteur en chef de Nice Matin, est distribué à 10 000 exemplaires sur 30 communes (les 28 du Canton de Levens + Saint-André de la Roche et La Trinité).

Le SIVoM Val de Banquière y figure chaque mois, sur une ou plusieurs pages, depuis octobre 2016.

C'est un média qui, pour un coût relativement faible (100€ /page), donne aux actions du Syndicat une visibilité sur l'ensemble de son territoire et même au-delà.

Ces publications nous permettent de revenir plus en détails sur les actions elles-mêmes, d'annoncer l'ouverture de nouveaux services et de diffuser largement et dans des délais assez courts, tous types d'informations (inscriptions aux séjours, retours sur certaines manifestations ou vacances, annonce d'offres d'emplois ou de formations...)

VII / Articles Nice Matin

Le service communication collabore avec Nice Matin pour la diffusion d'informations transversales qui ne peuvent pas être traitées par le correspondant d'une commune en particulier.

Il travaille également en lien direct avec les correspondants Nice Matin des communes membres afin de s'assurer de la couverture des événements.

Les articles ou brèves sont publiés sous la tête de la commune concernée.

Aménagements, écoles : les nouveautés de ces communes de l'arrière-pays

La récente décision du conseil constitutionnel, estimant que les mécanismes de compensation prévus par la loi de finances 2020 étaient « contraires au principe d'égalité devant les charges publiques » (lire *Nice-Matin* du 13 mars), a eu le mérite de soulager les députés des communes réunies en comité pour le vote du budget.

Néanmoins, Jean-Jacques Carlin, le président, a indiqué être « en attente des informations concernant la mise en place des nouvelles modalités de prise en compte de la compensation. Pour 2021, seules les 16 communes ayant déposé un recours devraient être compensées ».

Le budget total de fonctionnement ? Il s'élève à



Le SIVoM Val de Banquière prend la gestion de la crèche de Drap. « La Formigosa », dès demain.

17,3 millions d'euros. Un budget qui, pour la première fois, intègre quinze communes, puisqu'après Bonson, Drap et Châteauneuf-Vieille ont intégré le syn-

dicat. Côté investissement : 5 382 676 euros de nouveaux crédits s'ajoutent à l'importante enveloppe de 22 millions d'euros. De quoi mener à leur

terme diverses opérations comme l'aménagement d'un espace sportif culturel et de loisirs au quartier de Brocard et la rénovation du jardin du moulin

Tourrette-Levens. À Saint-Martin-du-Var : la rénovation de l'église, l'extension de la crèche et la construction du jardin d'enfants. À Faticon, c'est un groupe scolaire qui doit voir le jour tout comme un nouveau parking. Du côté de la Roquette-sur-Var, les travaux de rénovation de la maison Novak et la construction de la salle polyvalente sont actés.

Une maison des jeunes

Plusieurs nouveaux services ont été intégrés à ce budget. Sans surprise, le transfert, dès demain, de la gestion de la crèche de Drap, a été, une fois de plus, présenté.

Les élus du syndicat in-

tercommunautaire à vocations multiples (SIVoM) ont aussi acté la création d'une Maison des jeunes (MDJ) à Castagniers. Le transfert de la MDJ d'Aspremont au SIVoM entre, quant à lui, en vigueur dès le mois de mai. Idem pour les accueils périscolaires et extrascolaires de Châteauneuf-Vieille dont la création et la gestion ont également été confiées au SIVoM.

G.N.

1. Sur les 16 communes (Nice-Matin du 23 février) un accord a été trouvé avec la Communauté de Communes du Pays des Collines (CCPP). Une convention financière permettra aux enfants de Châteauneuf-Vieille de continuer à être accueillis à la crèche « Les Contes » et la CCPP continuera aussi de fournir les repas des enfants de la « Forêt de la Courbe ».

Val-de-Banquière aide les nouvelles assistantes maternelles

Face au besoin des familles, les élus du SIVOM Val de Banquière – qui regroupe 15 communes ⁽¹⁾ sous l'impulsion de Jean-Jacques Carlin, le président – proposent une « prime à l'installation » à toutes les nouvelles assistantes maternelles du territoire. Ces dernières reçoivent ainsi du matériel de puériculture et des jouets pour une valeur de 1 000 euros ainsi qu'un bon d'achat d'une valeur de 350 euros, pour l'acquisition de jeux ou d'un kit de motricité. Tout récemment, quatre assistantes maternelles ont pu bénéficier de cette contribution, à l'image de Cécile qui habite **Bonson** : « J'ai obtenu un agrément pour garder deux enfants. Je suis très contente d'être éligible à cette aide car l'installation est quand même coûteuse. C'est un bel avantage. ». Un avis partagé par Natacha de **Saint-André-de-la-Roche** : « Avoir la possibilité d'utiliser du matériel neuf et de pouvoir investir dans d'autres matériels liés à sécurité, ou la mobilité comme le siège auto – qui est indispensable et que l'on doit acheter neuf – c'est un vrai coup de pouce ». Cette initiative s'inscrit dans une politique qui vise à combler l'attente des familles.



Les assistantes maternelles Angélique et Sylvia (Levens), Cécile (Bonson) et Natacha (Saint-André-de-la-Roche), sont les premières à recevoir la dotation du SIVOM Val de Banquière des mains de son président, Jean-Jacques Carlin. (DR)

Pénurie de professionnels

Car bien que disposant de 9 crèches et 130 assistant(e)s maternel(le)s, la demande est toujours plus forte que l'offre du secteur qui se heurte à une pénurie de professionnels.

Alexandra Ribé-Teus, élue déléguée à la petite enfance, explique : « La demande croissante des familles nous a conduit à mener une réflexion pour redynamiser l'offre d'accueil individuel et à domicile. Devant cette urgence, le conseil syndical du SIVOM Val de Banquière, a décidé l'octroi d'une dotation d'équipement afin de favoriser l'installation de nouvelles assistantes maternelles agréées. Les pre-

miers retours sont très positifs, nous espérons que cela va continuer. »

Savoir +

Pour bénéficier de cette aide, les assistantes maternelles nouvelles emmenées agréées peuvent adresser une demande par écrit au président, en joignant une copie de l'agrément, soit par courrier à l'adresse : SIVOM Val de Banquière, 21, boulevard du 8 mai 1945 06750 Saint-André-de-la-Roche, ou par courriel à : ram@svdval.fr. Et pour plus d'informations, le relais petite enfance est à votre disposition au 04.32.00.50.53.

1. Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteaufort-Villeuveille, Colmar, Dap, Duaur, Falcon, La Roque-sur-Var, La Trinité, Levens, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Raise, Saint-Martin-du-Var et Lourrette-Levens.

Marche nordique au Grand Pré à Levens à destination des seniors



Cette activité est organisée chaque lundi à 14 heures. (DR)

Tous les lundis à 14 heures et jusqu'au 16 juin, le CCAS de Levens – en partenariat avec le SIVOM Val de Banquière – propose aux plus de 60 ans, une séance de marche nordique.

Une activité proposée dans le cadre du programme « Sport Santé ».

Les Intéressés peuvent bénéficier d'une prise en charge personnalisée afin de découvrir ce sport de plein air particulièrement recommandé pour les seniors.

M. R.

Inscriptions obligatoires au 06.19.71.37.75.

Ils déterrent des ossements à Saint-Martin-du-Var

À l'occasion du chantier rénovation de l'église, des ouvriers ont trouvé des restes humains. Ils vont être analysés par le service archéologie de la Métropole pour en déterminer l'origine.

Les travaux de rénovation de l'église Saint-Roch avancent. Mais mardi, une découverte a ralenti le rythme de ce chantier d'ouvrage. En creusant le sol, les ouvriers ont mis au jour des ossements humains. Le chef de chantier, Maximilien Morand raconte : « Pour soutenir le futur escalier menant au chœur, nous avons creusé sur 40 cm environ. C'est là que nous avons trouvé ces restes humains. L'entreprise De Angelis intervenant sur des bâtiments religieux et, dans les cas de ce type, nous collaborons avec le service archéologique de la Métropole [Nice Côte d'Azur] ».

Un ancien cimetière

C'est la représentante de ce service, Élodie Sanchez, qui est intervenue mercredi. De nouveaux ossements sont apparus lors de sa fouille. « Il s'agit apparemment d'un regroupement d'os déposés sur cet espace qui



Stéphane Lesaint (à gauche) et Matthieu Bottin, conseillers municipaux, devant la découverte. (Photo G. R.)

était à l'époque le cimetière du village, rapporte-t-elle. Nos services pourront déterminer plus précisément la datation de ces restes. Pour cela, plusieurs techniques existent : le carbone 14, par exemple, mais aussi l'examen attentif de vestiges de la vie courante de l'époque et découverts sur place, tels des morceaux de céramique. »

D'autres mystères ?

Et effectivement, Michel Bottin, mémoire du village, historien et professeur des universités – confirme : « L'église a été construite en 1750. La partie où se situe la découverte est une annexe construite en 1844 sur le site de l'ancien cimetière. » Les ossements rassemblés vont être expertisés par le service de la Métropole, puis dirigés vers le service régional d'archéologie d'Atzen-Province.

Le mystère est donc en passe d'être résolu. Mais une autre interrogation interpelle : c'est la mise au

Rénovation à plus d'1 million d'euros

C'est avec l'argent des fidèles que fut construite l'église Saint-Roch en 1750. Fleuron de la paroisse Saint-Benoît des Oliviers, qui réunit La Roque-sur-Var, Plan du Var, Castagniers, Le Chaudan (quartier d'Utelle) et le Gabre de Bonson, ce monument est en chantier depuis le début de l'année. Initialement pour huit mois.

D'un montant de 1 061 350 d'euros HT, il prévoit la rénovation totale de la charpente, consolidation de l'escalier menant au clocher et peintures sont au programme, entre autres,

pour la partie extérieure. À l'intérieur, les appuis de fenêtres, la mezzanine, les menuiseries et les sols seront réhabilités. La création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite est également prévue. Le bâtiment va être repeint en bleu d'azur. Pour rappel, durant la période des travaux, les fidèles peuvent assister aux messes de semaine dans un local aménagé qui jouxte l'église. Pour les offices du dimanche, c'est l'église de Plan du Var, sur la commune de Levens, qui accueillera les messes célébrées.

G. R.

dans l'un des murs. Quels autres secrets cache l'église Saint-Roch ?

GUY ROSSET

Taxe d'habitation : les sages vont trancher

Nouveau pas franchi pour le Sivom sur la non-compensation du produit de la taxe d'habitation. Le conseil d'État a donné raison à La Trinité et s'en remet au Conseil constitutionnel. Décryptage.

La question prioritaire de constitutionnalité (QPC) portant sur les dispositions de l'article 16 de la loi du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 est renvoyée au Conseil constitutionnel. C'est fait, nouvelle avancée de La Trinité dans le dossier, complexe, de la non-compensation du produit de la taxe d'habitation perçue par les syndicats intercommunaux à vocations multiples (Sivom) à fiscalité additionnelle. C'est le cas de celui Val de Banquière qui regroupe 13 communes (1), dont La Trinité. Et celui de Villefranche-sur-Mer, composé de 6 communes (2).

Déclaration des droits de l'homme

La baisse – puis la disparition – de la taxe d'habitation, décidée



La Trinité a rapidement pris à bras-le-corps le problème des Sivom à fiscalité additionnelle. (Photo Sébastien Botella)

par Emmanuel Macron devait être indolore pour les collectivités, l'État devant compenser « à l'enca près » le « manque à gagner ». Et le trou dans la raquette, c'étaient ces fameux Sivom, exclus du dispositif. De quoi obérer les finances de nombreuses com-

munes. La Trinité en tête, déjà en proie à des difficultés financières héritées de la précédente mandature. La commune était entrée dans la bataille pour faire changer la donne. Et le Conseil d'État leur a donné raison hier.

Une fois, pas plus

La question d'égalité devant l'impôt soulevé par Ladislav Polski sera bien étudiée par les Sages : « Les dispositions [...] de la loi [...] de finances pour 2020 [...] n'ont pas été déclarées conformes à la Constitution [...] ». Le moyen tiré de ce qu'elles portent atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution, notamment au principe d'égalité devant la loi fiscale garanti par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Les décisions du conseil consti-

tutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles. Si les Sages donnent gain de cause à la Trinité, tous les Sivom de France à fiscalité additionnelle en bénéficieront. Le cas contraire, c'est perdu. Si les Sages estiment que les dispositions soulevées par Ladislav Polski sont conformes à la Constitution, alors ce sera démenti. Le Conseil constitutionnel devrait se prononcer d'ici trois mois.

STÉPHANIE GASIGLIA
sgasiglia@lecomatin.fr

1. Aggromen, Bouzon, Caignères, Châlon, Douren, Felens, La Roche-sur-Saï, La Trinité, Lorm, Saint-Ardès de la Roche, Saint-Beno, Saint-Martin-de-Saï et Soumme-Lèves.
2. Bessières-sur-Rod, Cap-d'Ar, Eze, La Turbie, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Villeneuve-sur-Mer.

VIII / Affiches, flyers, cartons d'invitation, programmes d'activités, dépliants, brochures...

Pour accompagner la mise en place d'un service, expliquer son fonctionnement ou encore annoncer l'organisation d'un événement, tout au long de l'année, des affiches, dépliants, brochures ou cartons d'invitation sont réalisés. Imprimés la plupart du temps en interne par le service Communication, ces documents sont diffusés sur le territoire du Syndicat via les réseaux sociaux, les mairies, les crèches, les services concernés, en boîtes aux lettres, ou chez les commerçants...

Chaque année, le service communication produit plusieurs centaines de nouveaux documents de communication. En 2022, cela représente environ 135 000 impressions.

Exemples de documents de communication élaborés et imprimés en interne :

- Affiche des rencontres parents-professionnelles du Service Petite Enfance
- Affiches/flyers des programmes et inscriptions aux Accueils de Loisirs et MDJ
- Affiches pour tous les séjours enfance et jeunesse
- Cartons d'invitation
- Plaquettes et dépliants d'information pour les différents services (activités sportives, LAEP, EVS...)
- Badges agents service maintien à domicile
- Etc.

Exemples d'affiches A1, A2, A3, A4 et Flyers A5



Travaux externalisés en 2022 :

- Roll'Up et Windflag MSS
- Divers Roll'Up mis à jour
- Cartons invitations Jardin d'enfants SMV
- Plaque signalétique Jardin d'enfants SMV
- Plaques signalétiques LAEP
- Pochettes à rabat Relais Petite Enfance
- Cartes psychologue petite enfance
- Cartes de Visite

Travaux externalisés en 2022 :

- Signalétique Pôle animation du territoire
- Cartons invitations Jardin d'enfants SMV
- Plaque signalétique Jardin d'enfants de Saint-Martin-du Var
- Habillage Maison Sport-santé
- Windflag, Roll'up Maison Sport-santé
- Roll'up divers Services
- Plaques signalétiques LAEP
- Pochettes à rabat Relais Petite Enfance
- Cartes de visite
- Etc.



BUDGET



BUDGET

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - SIVOM VAL DE BANQUIERE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24060040300010

POSTE COMPTABLE :

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB (3)

ANNEE 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section d'investissement	B		H	
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 288 436,12
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 072 032,64
			(si déficit)		(si excédent)
			+		+
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+D	20 986 278,43	= G+I+J	20 964 912,56
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	F	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	22 519 905,87	L	26 232 250,40
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= F+I	22 519 905,87	= K+L	26 232 250,40
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+G+I	16 857 626,85	= G+I+K	17 541 212,84
	Section d'investissement	= B+H+J	31 668 547,65	= H+J+L	37 655 950,92
	TOTAL CUMULE	= A+B+G+H+I+J	48 426 176,30	= G+H+I+J+K+L	55 197 162,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 22 519 905,87	L 26 232 250,40
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
43	Subventions d'investissement	0,00	1 015 705,97
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
15	Compte de liaison : affectat* (BA, régime) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (PR-DM-PLAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 636 857,00	2 454 832,31	0,00	0,00	342 134,69
012	Charges de personnel, frais sociales	12 130 000,00	12 067 336,47	0,00	0,00	62 663,53
014	Atteintes aux milieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante	1 530 010,00	1 672 585,73	0,00	0,00	7 424,28
600	Frais financiers et de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 696 867,00	15 294 754,51	0,00	0,00	448 112,49
65	Charges financières	158 000,00	100 900,95	34 045,30	0,00	19 053,75
67	Charges exceptionnelles	655 000,00	350 402,91	0,00	0,00	352 597,09
68	Dépenses provisions comptables (1)	0,00	0,00			0,00
022	Charges impayées	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 449 867,00	16 073 878,37	34 045,30	0,00	798 328,33
023	Investissement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	750 000,00	148 863,08			6 136,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		750 000,00	148 863,08			6 136,92
TOTAL		17 449 867,00	16 222 741,45	34 045,30	0,00	798 465,25
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (PR-DM-PLAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
015	Attributions de charges	248 000,00	250 000,00	0,00	0,00	-208 000,00
71	Produits services, d'activités sociales et	2 268 000,00	2 143 409,14	0,00	0,00	-208 590,86
72	Impôts et taxes	3 730 677,00	3 735 424,00	0,00	0,00	-7 547,00
74	Dons et subventions	9 000 000,00	8 853 553,87	0,00	0,00	1 446 446,13
75	Autres produits de gestion courante	123 000,00	102 146,85	0,00	0,00	-68 433,85
Total des recettes de gestion courante		15 469 677,00	15 184 529,86	0,00	0,00	330 571,63
76	Fonctionnement	72 730,00	73 706,00	0,00	0,00	1,00
77	Produits exceptionnels	231 000,00	33 263,15	0,00	0,00	-197 736,85
78	Reprises provisions comptables (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 773 407,00	15 241 498,01	0,00	0,00	532 835,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		15 773 407,00	15 241 498,01	0,00	0,00	532 835,18
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 208 436,12				

(1) Si la section de gestion courante approuve le budget de fonctionnement, il y a égalité.

(2) D 002 = D 042 - D 043 - D 044 - D 045 - D 046 - D 047 - D 048 - D 049 - D 050 - D 051 - D 052 - D 053 - D 054 - D 055 - D 056 - D 057 - D 058 - D 059 - D 060 - D 061 - D 062 - D 063 - D 064 - D 065 - D 066 - D 067 - D 068 - D 069 - D 070 - D 071 - D 072 - D 073 - D 074 - D 075 - D 076 - D 077 - D 078 - D 079 - D 080 - D 081 - D 082 - D 083 - D 084 - D 085 - D 086 - D 087 - D 088 - D 089 - D 090 - D 091 - D 092 - D 093 - D 094 - D 095 - D 096 - D 097 - D 098 - D 099 - D 100 - D 101 - D 102 - D 103 - D 104 - D 105 - D 106 - D 107 - D 108 - D 109 - D 110 - D 111 - D 112 - D 113 - D 114 - D 115 - D 116 - D 117 - D 118 - D 119 - D 120 - D 121 - D 122 - D 123 - D 124 - D 125 - D 126 - D 127 - D 128 - D 129 - D 130 - D 131 - D 132 - D 133 - D 134 - D 135 - D 136 - D 137 - D 138 - D 139 - D 140 - D 141 - D 142 - D 143 - D 144 - D 145 - D 146 - D 147 - D 148 - D 149 - D 150 - D 151 - D 152 - D 153 - D 154 - D 155 - D 156 - D 157 - D 158 - D 159 - D 160 - D 161 - D 162 - D 163 - D 164 - D 165 - D 166 - D 167 - D 168 - D 169 - D 170 - D 171 - D 172 - D 173 - D 174 - D 175 - D 176 - D 177 - D 178 - D 179 - D 180 - D 181 - D 182 - D 183 - D 184 - D 185 - D 186 - D 187 - D 188 - D 189 - D 190 - D 191 - D 192 - D 193 - D 194 - D 195 - D 196 - D 197 - D 198 - D 199 - D 200 - D 201 - D 202 - D 203 - D 204 - D 205 - D 206 - D 207 - D 208 - D 209 - D 210 - D 211 - D 212 - D 213 - D 214 - D 215 - D 216 - D 217 - D 218 - D 219 - D 220 - D 221 - D 222 - D 223 - D 224 - D 225 - D 226 - D 227 - D 228 - D 229 - D 230 - D 231 - D 232 - D 233 - D 234 - D 235 - D 236 - D 237 - D 238 - D 239 - D 240 - D 241 - D 242 - D 243 - D 244 - D 245 - D 246 - D 247 - D 248 - D 249 - D 250 - D 251 - D 252 - D 253 - D 254 - D 255 - D 256 - D 257 - D 258 - D 259 - D 260 - D 261 - D 262 - D 263 - D 264 - D 265 - D 266 - D 267 - D 268 - D 269 - D 270 - D 271 - D 272 - D 273 - D 274 - D 275 - D 276 - D 277 - D 278 - D 279 - D 280 - D 281 - D 282 - D 283 - D 284 - D 285 - D 286 - D 287 - D 288 - D 289 - D 290 - D 291 - D 292 - D 293 - D 294 - D 295 - D 296 - D 297 - D 298 - D 299 - D 300 - D 301 - D 302 - D 303 - D 304 - D 305 - D 306 - D 307 - D 308 - D 309 - D 310 - D 311 - D 312 - D 313 - D 314 - D 315 - D 316 - D 317 - D 318 - D 319 - D 320 - D 321 - D 322 - D 323 - D 324 - D 325 - D 326 - D 327 - D 328 - D 329 - D 330 - D 331 - D 332 - D 333 - D 334 - D 335 - D 336 - D 337 - D 338 - D 339 - D 340 - D 341 - D 342 - D 343 - D 344 - D 345 - D 346 - D 347 - D 348 - D 349 - D 350 - D 351 - D 352 - D 353 - D 354 - D 355 - D 356 - D 357 - D 358 - D 359 - D 360 - D 361 - D 362 - D 363 - D 364 - D 365 - D 366 - D 367 - D 368 - D 369 - D 370 - D 371 - D 372 - D 373 - D 374 - D 375 - D 376 - D 377 - D 378 - D 379 - D 380 - D 381 - D 382 - D 383 - D 384 - D 385 - D 386 - D 387 - D 388 - D 389 - D 390 - D 391 - D 392 - D 393 - D 394 - D 395 - D 396 - D 397 - D 398 - D 399 - D 400 - D 401 - D 402 - D 403 - D 404 - D 405 - D 406 - D 407 - D 408 - D 409 - D 410 - D 411 - D 412 - D 413 - D 414 - D 415 - D 416 - D 417 - D 418 - D 419 - D 420 - D 421 - D 422 - D 423 - D 424 - D 425 - D 426 - D 427 - D 428 - D 429 - D 430 - D 431 - D 432 - D 433 - D 434 - D 435 - D 436 - D 437 - D 438 - D 439 - D 440 - D 441 - D 442 - D 443 - D 444 - D 445 - D 446 - D 447 - D 448 - D 449 - D 450 - D 451 - D 452 - D 453 - D 454 - D 455 - D 456 - D 457 - D 458 - D 459 - D 460 - D 461 - D 462 - D 463 - D 464 - D 465 - D 466 - D 467 - D 468 - D 469 - D 470 - D 471 - D 472 - D 473 - D 474 - D 475 - D 476 - D 477 - D 478 - D 479 - D 480 - D 481 - D 482 - D 483 - D 484 - D 485 - D 486 - D 487 - D 488 - D 489 - D 490 - D 491 - D 492 - D 493 - D 494 - D 495 - D 496 - D 497 - D 498 - D 499 - D 500 - D 501 - D 502 - D 503 - D 504 - D 505 - D 506 - D 507 - D 508 - D 509 - D 510 - D 511 - D 512 - D 513 - D 514 - D 515 - D 516 - D 517 - D 518 - D 519 - D 520 - D 521 - D 522 - D 523 - D 524 - D 525 - D 526 - D 527 - D 528 - D 529 - D 530 - D 531 - D 532 - D 533 - D 534 - D 535 - D 536 - D 537 - D 538 - D 539 - D 540 - D 541 - D 542 - D 543 - D 544 - D 545 - D 546 - D 547 - D 548 - D 549 - D 550 - D 551 - D 552 - D 553 - D 554 - D 555 - D 556 - D 557 - D 558 - D 559 - D 560 - D 561 - D 562 - D 563 - D 564 - D 565 - D 566 - D 567 - D 568 - D 569 - D 570 - D 571 - D 572 - D 573 - D 574 - D 575 - D 576 - D 577 - D 578 - D 579 - D 580 - D 581 - D 582 - D 583 - D 584 - D 585 - D 586 - D 587 - D 588 - D 589 - D 590 - D 591 - D 592 - D 593 - D 594 - D 595 - D 596 - D 597 - D 598 - D 599 - D 600 - D 601 - D 602 - D 603 - D 604 - D 605 - D 606 - D 607 - D 608 - D 609 - D 610 - D 611 - D 612 - D 613 - D 614 - D 615 - D 616 - D 617 - D 618 - D 619 - D 620 - D 621 - D 622 - D 623 - D 624 - D 625 - D 626 - D 627 - D 628 - D 629 - D 630 - D 631 - D 632 - D 633 - D 634 - D 635 - D 636 - D 637 - D 638 - D 639 - D 640 - D 641 - D 642 - D 643 - D 644 - D 645 - D 646 - D 647 - D 648 - D 649 - D 650 - D 651 - D 652 - D 653 - D 654 - D 655 - D 656 - D 657 - D 658 - D 659 - D 660 - D 661 - D 662 - D 663 - D 664 - D 665 - D 666 - D 667 - D 668 - D 669 - D 670 - D 671 - D 672 - D 673 - D 674 - D 675 - D 676 - D 677 - D 678 - D 679 - D 680 - D 681 - D 682 - D 683 - D 684 - D 685 - D 686 - D 687 - D 688 - D 689 - D 690 - D 691 - D 692 - D 693 - D 694 - D 695 - D 696 - D 697 - D 698 - D 699 - D 700 - D 701 - D 702 - D 703 - D 704 - D 705 - D 706 - D 707 - D 708 - D 709 - D 710 - D 711 - D 712 - D 713 - D 714 - D 715 - D 716 - D 717 - D 718 - D 719 - D 720 - D 721 - D 722 - D 723 - D 724 - D 725 - D 726 - D 727 - D 728 - D 729 - D 730 - D 731 - D 732 - D 733 - D 734 - D 735 - D 736 - D 737 - D 738 - D 739 - D 740 - D 741 - D 742 - D 743 - D 744 - D 745 - D 746 - D 747 - D 748 - D 749 - D 750 - D 751 - D 752 - D 753 - D 754 - D 755 - D 756 - D 757 - D 758 - D 759 - D 760 - D 761 - D 762 - D 763 - D 764 - D 765 - D 766 - D 767 - D 768 - D 769 - D 770 - D 771 - D 772 - D 773 - D 774 - D 775 - D 776 - D 777 - D 778 - D 779 - D 780 - D 781 - D 782 - D 783 - D 784 - D 785 - D 786 - D 787 - D 788 - D 789 - D 790 - D 791 - D 792 - D 793 - D 794 - D 795 - D 796 - D 797 - D 798 - D 799 - D 800 - D 801 - D 802 - D 803 - D 804 - D 805 - D 806 - D 807 - D 808 - D 809 - D 810 - D 811 - D 812 - D 813 - D 814 - D 815 - D 816 - D 817 - D 818 - D 819 - D 820 - D 821 - D 822 - D 823 - D 824 - D 825 - D 826 - D 827 - D 828 - D 829 - D 830 - D 831 - D 832 - D 833 - D 834 - D 835 - D 836 - D 837 - D 838 - D 839 - D 840 - D 841 - D 842 - D 843 - D 844 - D 845 - D 846 - D 847 - D 848 - D 849 - D 850 - D 851 - D 852 - D 853 - D 854 - D 855 - D 856 - D 857 - D 858 - D 859 - D 860 - D 861 - D 862 - D 863 - D 864 - D 865 - D 866 - D 867 - D 868 - D 869 - D 870 - D 871 - D 872 - D 873 - D 874 - D 875 - D 876 - D 877 - D 878 - D 879 - D 880 - D 881 - D 882 - D 883 - D 884 - D 885 - D 886 - D 887 - D 888 - D 889 - D 890 - D 891 - D 892 - D 893 - D 894 - D 895 - D 896 - D 897 - D 898 - D 899 - D 900 - D 901 - D 902 - D 903 - D 904 - D 905 - D 906 - D 907 - D 908 - D 909 - D 910 - D 911 - D 912 - D 913 - D 914 - D 915 - D 916 - D 917 - D 918 - D 919 - D 920 - D 921 - D 922 - D 923 - D 924 - D 925 - D 926 - D 927 - D 928 - D 929 - D 930 - D 931 - D 932 - D 933 - D 934 - D 935 - D 936 - D 937 - D 938 - D 939 - D 940 - D 941 - D 942 - D 943 - D 944 - D 945 - D 946 - D 947 - D 948 - D 949 - D 950 - D 951 - D 952 - D 953 - D 954 - D 955 - D 956 - D 957 - D 958 - D 959 - D 960 - D 961 - D 962 - D 963 - D 964 - D 965 - D 966 - D 967 - D 968 - D 969 - D 970 - D 971 - D 972 - D 973 - D 974 - D 975 - D 976 - D 977 - D 978 - D 979 - D 980 - D 981 - D 982 - D 983 - D 984 - D 985 - D 986 - D 987 - D 988 - D 989 - D 990 - D 991 - D 992 - D 993 - D 994 - D 995 - D 996 - D 997 - D 998 - D 999 - D 1000 - D 1001 - D 1002 - D 1003 - D 1004 - D 1005 - D 1006 - D 1007 - D 1008 - D 1009 - D 1010 - D 1011 - D 1012 - D 1013 - D 1014 - D 1015 - D 1016 - D 1017 - D 1018 - D 1019 - D 1020 - D 1021 - D 1022 - D 1023 - D 1024 - D 1025 - D 1026 - D 1027 - D 1028 - D 1029 - D 1030 - D 1031 - D 1032 - D 1033 - D 1034 - D 1035 - D 1036 - D 1037 - D 1038 - D 1039 - D 1040 - D 1041 - D 1042 - D 1043 - D 1044 - D 1045 - D 1046 - D 1047 - D 1048 - D 1049 - D 1050 - D 1051 - D 1052 - D 1053 - D 1054 - D 1055 - D 1056 - D 1057 - D 1058 - D 1059 - D 1060 - D 1061 - D 1062 - D 1063 - D 1064 - D 1065 - D 1066 - D 1067 - D 1068 - D 1069 - D 1070 - D 1071 - D 1072 - D 1073 - D 1074 - D 1075 - D 1076 - D 1077 - D 1078 - D 1079 - D 1080 - D 1081 - D 1082 - D 1083 - D 1084 - D 1085 - D 1086 - D 1087 - D 1088 - D 1089 - D 1090 - D 1091 - D 1092 - D 1093 - D 1094 - D 1095 - D 1096 - D 1097 - D 1098 - D 1099 - D 1100 - D 1101 - D 1102 - D 1103 - D 1104 - D 1105 - D 1106 - D 1107 - D 1108 - D 1109 - D 1110 - D 1111 - D 1112 - D 1113 - D 1114 - D 1115 - D 1116 - D 1117 - D 1118 - D 1119 - D 1120 - D 1121 - D 1122 - D 1123 - D 1124 - D 1125 - D 1126 - D 1127 - D 1128 - D 1129 - D 1130 - D 1131 - D 1132 - D 1133 - D 1134 - D 1135 - D 1136 - D 1137 - D 1138 - D 1139 - D 1140 - D 1141 - D 1142 - D 1143 - D 1144 - D 1145 - D 1146 - D 1147 - D 1148 - D 1149 - D 1150 - D 1151 - D 1152 - D 1153 - D 1154 - D 1155 - D 1156 - D 1157 - D 1158 - D 1159 - D 1160 - D 1161 - D 1162 - D 1163 - D 1164 - D 1165 - D 1166 - D 1167 - D 1168 - D 1169 - D 1170 - D 1171 - D 1172 - D 1173 - D 1174 - D 1175 - D 1176 - D 1177 - D 1178 - D 1179 - D 1180 - D 1181 - D 1182 - D 1183 - D 1184 - D 1185 - D 1186 - D 1187 - D 1188 - D 1189 - D 1190 - D 1191 - D 1192 - D 1193 - D 1194 - D 1195 - D 1196 - D 1197 - D 1198 - D 1199 - D 1200 - D 1201 - D 1202 - D 1203 - D 1204 - D 1205 - D 1206 - D 1207 - D 1208 - D 1209 - D 1210 - D 1211 - D 1212 - D 1213 - D 1214 - D 1215 - D 1216 - D 1217 - D 1218 - D 1219 - D 1220 - D 1221 - D 1222 - D 1223 - D 1224 - D 1225 - D 1226 - D 1227 - D 1228 - D 1229 - D 1230 - D 1231 - D 1232 - D 1233 - D 1234 - D 1235 - D 1236 - D 1237 - D 1238 - D 1239 - D 1240 - D 1241 - D 1242 - D 1243 - D 1244 - D 1245 - D 1246 - D 1247 - D 1248 - D 1249 - D 1250 - D 1251 - D 1252 - D 1253 - D 1254 - D 1255 - D 1256 - D 1257 - D 1258 - D 1259 - D 1260 - D 1261 - D 1262 - D 1263 - D 1264 - D 1265 - D 1266 - D 1267 - D 1268 - D 1269 - D 1270 - D 1271 - D 1272 - D 1273 - D 1274 - D 1275 - D 1276 - D 1277 - D 1278 - D 1279 - D 1280 - D 1281 - D 1282 - D 1283 - D 1284 - D 1285 - D 1286 - D 1287 - D 1288 - D 1289 - D 1290 - D 1291 - D 1292 - D 1293 - D 1294 - D 1295 - D 1296 - D 1297 - D 1298 - D 1299 - D 1300 - D 1301 - D 1302 - D 1303 - D 1304 - D 1305 - D 1306 - D 1307 - D 1308 - D 1309 - D 1310 - D 1311 - D 1312 - D 1313 - D 1314 - D 1315 - D 1316 - D 1317 - D 1318 - D 1319 - D 1320 - D 1321 - D 1322 - D 1323 - D 1324 - D 1325 - D 1326 - D 1327 - D 1328 - D 1329 - D 1330 - D 1331 - D 1332 - D 1333 - D 1334 - D 1335 - D 1336 - D 1337 - D 1338 - D 1339 - D 1340 - D 1341 - D 1342 - D 1343 - D 1344 - D 1345 - D 1346 - D 1347 - D 1348 - D 1349 - D 1350 - D 1351 - D 1352 - D 1353 - D 1354 - D 1355 - D 1356 - D 1357 - D 1358 - D 1359 - D 1360 - D 1361 - D 1362 - D 1363 - D 1364 - D 1365 - D 1366 - D 1367 - D 1368 - D 1369 - D 1370 - D 1371 - D 1372 - D 1373 - D 1374 - D 1375 - D 1376 - D 1377 - D 1378 - D 1379 - D 1380 - D 1381 - D 1382 - D 1383 - D 1384 - D 1385 - D 1386 - D 1387 - D 1388 - D 1389 - D 1390 - D 1391 - D 1392 - D 1393 - D 1394 - D 1395 - D 1396 - D 1397 - D 1398 - D 1399 - D 1400 - D 1401 - D 1402 - D 1403 - D 1404 - D 1405 - D 1406 - D 1407 - D 1408 - D 1409 - D 1410 - D 1411 - D 1412 - D 1413 - D 1414 - D 1415 - D 141

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A.3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DN+RAR+R)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Budget (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (part 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'investissement	0 000 000,00	0 000 000,00	0 000 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0 000 000,00	0 000 000,00	0 000 000,00	0,00
10	Dotations, crédits d'investissement	7 000 000,00	7 000 000,00	0,00	85 411,00
12	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emplois et décaissements budgétaires	2 634 000,00	2 634 000,00	0,00	1 709 284,12
16	Compte de liaison "différence" (B4, B4a) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
260	Depenses diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	7 000 000,00	7 000 000,00	0,00	1 794 284,12
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	25 175 077,81	25 175 077,81	25 175 077,81	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	25 175 077,81	25 175 077,81	25 175 077,81	1 794 284,12
240	Dotations et transferts en nature (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
241	Opérations particulières (7)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
	TOTAL	27 175 077,81	27 175 077,81	25 175 077,81	1 794 284,12
	Pour information	0,00	0,00	0,00	0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DN+RAR+R)	titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Budget (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 015 705,87	1 015 705,87	0,00	0,00
16	Emplois et décaissements budgétaires (hors 166)	2 634 000,00	2 634 000,00	0,00	374 284,12
21	Immobilisations corporelles (part 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 015 705,87	1 015 705,87	0,00	374 284,12
10	Dotations, crédits d'investissement (hors 1065)	49 000,00	49 000,00	0,00	0,00
1060	Dotations de l'Etat ou collectivités (7)	170 000,00	170 000,00	0,00	0,00
106	Autres subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1065	Dotations et avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Compte de liaison "différence" (B4, B4a) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
274	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	27 943 161,81	27 943 161,81	25 215 544,49	466 243,37
	Total des recettes réelles d'investissement	25 215 544,49	25 215 544,49	25 215 544,49	466 243,37
027	Virements de la section d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations particulières d'ordre d'investissement (7)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
041	Opérations particulières d'ordre d'investissement (7)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00
	TOTAL	28 175 077,81	28 175 077,81	25 215 544,49	466 243,37

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : **30**

Nombre de membres présents : **22**

Nombre de suffrages exprimés : **22**

VOTES :

Pour : **22**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Date de convocation : **24 mars 2023**

Présenté par (1) :

A. **Saint André de la Roche, le 30 mars 2023**

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session :

A. **Saint André de la Roche, le 30 mars 2023**

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A. le

(1) Indiquer le maire ou le président des élus.

(2) L'ensemble des élus présents (liste) :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION MULTIPLE DU
VAL DE BANQUIERE
Hôtel de Ville
21 boulevard du 8 mai 1945
06730 ST-ANDRÉ DE LA ROCHE

FINANCES
N°1-2-II/2023

KOMBRE

de membres en exercice : 30

de présents ou représentés : 23

de votants : 23

ORJET :

COMPTE

ADMINISTRATIF 2022

Note, le Président certifie que le
compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte du siège du syndicat
le 1^{er} 1^{er} AVR. 2023

Que les convocations du SIVOM ont
été faites le 24 mars 2023

LE PRESIDENT,
J. CARLIN

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SIVOM
DU VENDREDI 30 MARS 2023**

Le trente mars deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, le Comité du
Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière, s'est
réuni à la suite de la convocation adressée le vingt quatre mars deux-mil
vingt-trois.

Étaient présents :

Mesdames CABELLO Florence, DIVRY Sabrina, ESPOSITO Sophie,
FAYOLLE Patricia, LABBE Nicole, LOI Annie, MENCIO Sylvie,
NICOLETTI-DUPUY Roxalba, RIBÉ-TEUS Alexandra, Val Nicole.

Messieurs AGOSTINI Robert, BONSIGNORE Pascal, CARLIN Jean-
Jacques, FINAUDI Antoine, GUIRLANDA Jacques, GIACALONE
Joseph, MICHEL Raymond, MIOLLAN Jean-Claude, MURRIS Jacques,
REVERTE Georges, SAULAY Jacques, STEYER Gérard, VITALE Pierre.

Étaient absents excusés :

Mesdames BRES Isabelle, CASARA Lydie, HIVEI Marie-Alice, TOSHI
Anais

Messieurs MARTIN Jean-Claude, PAUL Hervé, POLSKI Jodanis,
VERAN Antoine

Étaient représentés :

Madame BRES Isabelle a donné procuration à Monsieur STEYER
Gérard

Monsieur VERAN Antoine a donné procuration à Monsieur REVERTE
Georges

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités
Territoriales Monsieur Jean - Jacques CARLIN est élu Président,
préside la séance.

Il constate que le quorum est atteint car plus de la moitié des membres
sont présents, conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Claude MIOLLAN est désigné en qualité de secrétaire de
séance.

Les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2022 ont été transmises avec la convocation à la présente séance.

L'année 2022 a été percutée de plein fouet par l'inflation et l'augmentation décidée par l'Etat du point d'indice de 3.5% en juillet 2022. Le SIVOM exerce pour le compte des communes des compétences opérationnelles au service des familles (petite enfance, animation, aides à domicile et portage de repas) qui ont des ratios de masse salariale élevé de fait (75%), des normes d'encadrement et des dépenses de fonctionnement quasi incompressibles : le modèle économique est donc rigide avec des recettes qui ne progressent quasiment pas.

Au vu des pourcentages d'exécution budgétaire, chacun comprendra que les budgets de fonctionnement sont tendus et que le syndicat a su les contenir : sur une masse salariale prévisionnelle de 12 166 408€ (rajout que de 109 000€ en décision modificative au cours de 2022), la réalisation a été de 12 097 338€ !

Madame MENCIO commente tout d'abord, les résultats de la SECTION DE FONCTIONNEMENT :

LES DEPENSES s'élèvent à 16 857 628,65 €

Elles comprennent :

16 673 818,37 € de mandats émis
34 946,30 € de charges rattachées aux intérêts courus non échus
148 863,98 € de dépenses d'ordre liées aux dotations pour amortissements,

Pour 17 654 085 € de crédits ouverts.

L'analyse par chapitre des dépenses, nous permet de constater pour :

Le Chapitre 011 : charges à caractère général :

Crédits ouverts 2 836 667 € mandats émis 2 494 532,31 €
soit un pourcentage de réalisation de 88 % (moindres dépenses par rapport aux prévisions sur le secteur des séjours (annulation de séjours -40 000€) et de la petite enfance (crèche de Drap (dépenses prévues en chapitre 011 qui sont passées en chapitre 65 (refacturation de la CCPP) et loyer différé sur 2023) -100 000€) et sur les autres compétences, activité moins élevée que prévue (mais moins de recettes). A noter que les dépenses liées le plus à l'inflation ont commencé à augmenter de 2021 à 2022 :

- les énergies -57 000€
- l'alimentation (comptes 6042 (le spc a changé en cours d'année l'imputation 60623 des dépenses de notre fournisseur de repas sur les crèches et l'animation) et 60623) -112 000€

Le Chapitre 012 : charges de personnel :

Crédits ouverts 12 166 408 €
pour 12 097 338,47 € de dépenses réelles

Le budget a été tenu malgré l'augmentation du point d'indice de 3.5% en juillet 2022. C'est une conjonction d'une activité moins élevée que prévue (mais moins de recettes) et d'une augmentation de salaires pour chacun des agents.

Le Chapitre 65 : autres charges de gestion courante :

Crédits ouverts	1 680 010 €
pour	1 672 585,72 € de dépenses réelles.

Ce poste budgétaire est principalement constitué par les flux budgétaires (mises à disposition de biens et de personnel, versements des prestations caf) entre collectivités mutualisées mais aussi entre le SIVOM et les communes adhérentes. Le SIVOM a reversé cette année la totalité des droits caf dus aux communes soldant ainsi le Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 qui laisse place à la Convention territoriale globale (CTG) 2022-2025 qui précise que les communes perçoivent directement leurs prestations caf.

Le Chapitre 66 : charges financières :

Crédits ouverts	158 000€
pour	138 905,26€ de dépenses réelles.

Le Chapitre 67 : charges exceptionnelles :

Crédits ouverts	658 000€
pour	305 402,91€ de dépenses réelles.

Il avait été prévu 228 000€ de travaux pour la domage ouvrage sur la crèche de Tourneffu-Levens et 200 000€ de frais divers (à rapprocher du chapitre 77 recettes exceptionnelles). L'assurance pour la domage ouvrage a remboursé mais les travaux seront effectués en 2023. Enfin dans le cadre du protocole de transfert de la compétence animation, une somme de 224 912€ a été versée à la Trinité pour compenser le transfert patrimonial (seul le local boulevard de la République a été transféré). Une décision modificative 2022 avait permis d'ouvrir les crédits. A noter aussi des écritures de régularisation passées avec le département pour le loyer de la Maison des services publics (pour 64 000€ mais en équilibre par la recette compte 752 revenus des immeubles).

Le Chapitre 042 : opération d'ordre :

Crédits ouverts	155 000€
pour	148 863,98€ de dépenses réelles.

Ces dépenses correspondent à l'amortissement obligatoire des éléments constitutifs du patrimoine du SIVOM (véhicules, matériel électro-ménager, matériel éducatif). Elles se retrouvent en recettes d'investissement.

LES RECETTES

Prévisions	16 770 065,40€
Recettes réelles	16 241 775,92€

Le détail par chapitre est le suivant :

Chapitre 013 : atténuation des charges

Crédits ouverts 246 956€
pour 453 877,70€ de recettes réelles.

Cela correspond aux remboursements des maladies et arrêts de travail liés au personnel, par nature aléatoires excepté pour les situations connues d'avance.

Par un travail pugnace, minutieux et rigoureux, le service ressources humaines récupère auprès de l'assurance maladie les indemnités journalières versées aux agents non titulaires et auprès de notre assureur les indemnisations liées aux arrêts, maladies et autres des agents titulaires (cotisation de plus de 246 000€ pour assurer notre personnel). Par ailleurs l'Etat nous a remboursé la prime inflation versée en 2022 (34 000€) et le traitement des dossiers de longue maladie qui étaient en attente a permis de « récupérer », toujours auprès de notre assureur des sommes importantes (plus de 100 000€). Compte-tenu du nombre d'agents et de leurs métiers éducatifs ou sociaux, le fait d'avoir une assurance du personnel est gage de sécurité et stabilité.

Chapitre 070 : Produits des services, domaine et ventes

Crédits ouverts 2 569 604€
pour 2 776 449,14€ de recettes réelles.

Sur 2021, 11 mois de régie (participations des usagers) ont été comptabilisés car la trésorerie (service de gestion comptable, SGC) n'avait pas transmis dans les délais les éléments de constatations des encaissements. Sur 2022, 13 mois de régie (encaissements des usagers) ont été comptabilisés ce qui explique cette différence.

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Crédits ouverts 3 720 877€
pour 3 738 424€ de recettes réelles.

Cette réalisation n'amène pas de commentaires particuliers.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts 9 801 887,40€
pour 8 983 563,97€ de recettes réelles.

Cette différence (818 000€) provient essentiellement des recettes caf en moins :

- sur la crèche de Drap (-160 000€), recettes caf budgétisées sur 12 mois or la communauté de commune a perçu les avances sur 3 mois et le SIVOM sur 70% de 9 mois ;
- liées à la signature de la Ctg ; en effet les communes perçoivent directement les avances de la caf or elles avaient été budgétisées pour être rattrapées en 2023 (-720 000 €).

A noter que le SIVOM a comptabilisé une avance à l'Etat de 1 09 800€ au titre du filet de sécurité inflation, dispositif qui devrait permettre aux collectivités les plus impactées d'amortir les effets de l'inflation. Le SIVOM pourrait être éligible à hauteur de 365 000€ selon le compte administratif 2022 validé et traité par les services de l'Etat : à confirmer sur 2023.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts 126 011€
pour 182 448,96€ de recettes réelles.

La différence provient des écritures de régularisation passées avec le département pour le loyer de la Maison des services publics (64 000€ de dépenses contre 81 000€ de recettes).

Chapitre 76 : produits financiers

Crédits ouverts 73 730 €
pour 73 729 € de recettes réelles qui correspondent à la constatation du remboursement par les communes des intérêts de la dette.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Crédits ouverts 231 000€
pour 33 283,15€ de recettes réelles.

Remboursements liés aux contentieux, donc aléatoires en temporalité et montants. A rattacher à l'analyse du compte 67 en dépenses.

A ces recettes 2022 de 16 241 775,92€, il convient de rajouter l'excédent global de clôture de l'exercice 2021 section de fonctionnement soit 1 299 436,12€.

On obtient un total de recettes 2022 de 17 541 212,04 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2022 section de fonctionnement s'élève donc à 683 583,39€ (17 541 212,04€ de recettes moins 16 857 628,65€ de dépenses).

Il vous sera proposé

- D'affecter à hauteur de 171 364€ à la section d'investissement pour régulariser la constatation sur la section de fonctionnement du remboursement par les communes de la dette patrimoniale du Syndicat de l'année 2022 demandée par le service de gestion comptable de Plan du Var ;
- De reporter sur la section de fonctionnement au budget primitif 2023 à hauteur de 512 219,39€.

En ce qui concerne la SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les DÉPENSES s'élèvent à 9 048 641,78€ qui se répartissent de la manière suivante :

Les dépenses d'équipement : 200 994,35€ de dépenses d'équipement pour toutes les compétences du syndicat (principalement pour les crèches et l'animation).

Les dépenses financières à hauteur de 856 950,47€ relatives aux remboursements du capital des emprunts contractés pour le compte des communes pour 840 035,88€ et 16 914,59€ pour l'apurement du compte 1069 demandé par le sgc pour préfigurer le passage à la nouvelle nomenclature comptable M57.

Les dépenses des opérations pour compte de tiers : 6 089 113,96€ de réalisations de travaux pour le compte des communes, le détail des réalisations principales 2022 a été présenté dans le document d'orientation budgétaire 2023. Il est à noter le niveau élevé des dépenses, témoin de la confiance que portent les communes aux services du syndicat en leur déléguant de nombreuses et grosses opérations d'investissement.

Les dépenses d'ordre patrimoniales : 1 901 583€, elles correspondent à l'intégration de l'emprunt long terme globalisé réalisé par le SIVOM au sein des opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée. Il est rappelé que toutes les communes sont consultées et donnent leur accord pour choisir les emprunts. Ces écritures permettent aussi à ce que les communes perçoivent le FCTVA.

LES RECETTES d'un montant de 10 351 667,88€ se décomposent comme suit :

Chapitre 13 (subventions d'investissements) 68 799,84€

Pour le financement des dépenses d'équipement du SIVOM

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées) 4 710 000 €

- un emprunt court terme de 2 800 000 € FCTVA et subventions pour financer les décalages entre paiement des factures TTC et l'encaissement du FCTVA et des subventions.
- un emprunt long terme de 1 910 000 € pour financer les opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée (prêt qui a été intégré dans les opérations en question).

Les caractéristiques de ces emprunts ont été détaillées dans le DOB partie dette.

Chapitre 10 (dotations) 30 292€ de FCTVA

Chapitre 1068 (affectation du résultat 2021) 170 000€ (affectation des remboursements de la dette patrimoniale du syndicat par les communes, de la section de fonctionnement à celle de l'investissement)

Chapitre 27 (autres immobilisations financières) 1 001 755,05€ de remboursements et de régularisation du capital de la dette par les communes des emprunts contractés par le SIVOM pour leur compte

Chapitre 45 (opérations pour comptes de tiers) 2 320 374,01€ de subventions perçues de la part de diverses collectivités (État, Conseil Départemental, Caf, Région) et participations des communes relatives aux opérations sous mandats. L'écart entre les dépenses au chapitre 45 (6 089 000€) et les recettes de ce chapitre (2 320 000 €) agrégées de l'emprunt (1 910 000€) expliquent le recours à l'emprunt court terme.

Recettes d'ordre

Chapitre 040 148 865,98€ d'amortissements

Chapitre 041 opérations d'ordre patrimoniales : 1 901 583€ (intégration des emprunts dans les opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée)

En ce qui concerne l'excédent global de clôture de l'exercice 2022 section d'investissement :

- l'excédent d'investissement reporté de 2021 est de 1 072 032,64€
- pour 2022, la section d'investissement affiche un excédent de 1 303 026,10€

L'excédent global de clôture de l'exercice 2022 section d'investissement s'élève donc à 2 375 058,74€

Ainsi l'excédent global de clôture de l'exercice 2022 toutes sections confondues s'élève à 2 375 058,74€.

Il vous est donc proposé de valider les montants suivants :

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Dépenses	16 857 628,65 €
Recettes	16 241 775,92 €
Déficit 2022	615 852,73 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 299 436,12 €
Excédent global de fonctionnement 2022	683 583,39 €
Dont	171 364 €
Seront affectés à la section d'investissement	
Dont	512 219,39 €
Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2023	

Section d'investissement

Dépenses	9 048 641,78 €
Recettes	10 351 667,88 €
Excédent 2022	1 303 026,10 €
Excédent d'investissement capitalisé	1 072 032,64 €
Excédent global d'investissement 2022	2 375 058,74 €

L'excédent de clôture 2022 toutes sections confondues s'élève à
3 058 642,13 €.

Monsieur le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Où l'exposé de Madame MIENCIO, et après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité :

- **D'adopter le Compte Administratif 2022 comme détaillé ci-après :**

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Dépenses	16 857 628,65 €
Recettes	16 241 775,92 €
Déficit 2022	615 852,73 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 299 436,12 €
Excédent global de fonctionnement 2022	683 583,39 €
Dont	171 364 €
Seront affectés à la section d'investissement	
Dont	512 219,39 €
Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2023.	

<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses	9 048 641,78 €
Recettes	10 351 667,88 €
Excédent 2022	1 303 026,10 €
Excédent d'investissement capitalisé	1 072 032,64 €
Excédent global d'investissement 2022	2 375 058,74 €

L'excédent de clôture 2022 toutes sections confondues s'élève à
3 058 642,13 €

Fait à Saint-André, les jours, mois et an que susdits.



LE PRESIDENT,

J.J. CARLIN

